

Nouvelle série

N° 125

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

Année 1996



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1996

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Décès de M. Lindermann, de Braunschweig, correspondant	8
Election de M. Pierre Clavel, en qualité de président, et de Mgr Robert Dalverny, en qualité de vice-président, pour l'année 1996	9
Présentation des candidatures du docteur Pascal Gouget et de M. Charles Puech, en qualité de membre résidant	9
Compte rendu par M. Daniel J. Valade de l'ouvrage de M. Jean Cabot, <i>La petite Camargue</i>	10
Passation des pouvoirs entre le président Sapède et le président Clavel	16
Election de M. André Costabel en qualité de trésorier	22
Composition du bureau pour l'année 1996	22
Séance publique à l'hôtel Atria sous la présidence de Monsieur le Préfet du Gard, précédée d'un amical déjeuner	35
Participation de notre Compagnie au colloque Maurice Aliger	35
Election de M. le docteur Pascal Gouget et de M. Charles Puech en qualité de membre résidant	35
Compte rendu par M. René Bosc, membre résidant, de l'ouvrage de Mme Penchinat-Vincent : <i>Une famille protestante du Languedoc du XVII^e au XIX^e siècle : Allut, Verdier-Allut-Verdier de Flaux</i>	35

Conférence de M. Georges Sapède à Carré d'Art, <i>Voltaire et l'Europe</i>	42
Lettre de remerciement de M. le docteur Gouget	42
Lettre de remerciement de M. Charles Puech	46
Conférence à Carré d'Art de M. Robert Debant : <i>Le catholicisme à Nîmes au XIX^e siècle</i>	52
Conférence de M. Breton aux Archives départemen- tales : <i>La Renaissance tardive et son prolonge- ment dans la basse vallée du Rhône</i>	52
Réception de M. le docteur Pascal Gouget, membre résidant, au fauteuil de M. Claude Escholier, membre honoraire	52
Conférence de M. Debant sur <i>Le catholicisme à Nîmes au XIX^e siècle</i> , le 13 avril 1996	94
Conférence de M. Clavel sur <i>Le pasteur Boegner</i> , le 20 avril 1996	94
Séance administrative du 26 avril 1996	99
Vernissage de l'exposition <i>La cathédrale dans la ville 1096-1996</i>	104
Conférence de M. Fabre, <i>Balades sahariennes</i> , le 3 mai 1996	104
M. Fabre a présenté avec succès sa thèse à l'Univer- sité Paul Valéry à Montpellier	108
Réception des nouveaux correspondants élus en 1995, le 17 mai 1996	109
Décès de M. Yves Marie Coupaut, correspondant et de M. Henri Dubled	142
M. Aimé Vielzeuf, membre résidant a reçu la mé- daille de la ville de Nîmes	143

Compte-rendu par M. Jallatte, membre résidant, de l'ouvrage du professeur Maurice Mimoun «L'impossible limite - Carnets d'un chirurgien»	145
M. Courty est nommé au grade de Chevalier des Palmes Académiques	152
M. le pasteur Brunel, ancien président de notre Compagnie a été honoré à titre posthume par le comité Yad Vashem	152
Réception de notre confrère, M. le président Charles Puech, membre résidant	154
Décès du docteur Jean Bastide, membre résidant	179
Présentation par le docteur Bosc des dossiers des correspondants, année 1996 et vote	180
Conférence le 22 novembre 1996 à Carré d'Art de M. Edmond Reboul, membre non résidant, prési- dent d'honneur de la Conférence Nationale des Académies	182
Décès du président Pierre Clavel	220
Décès de Mlle Fermaud, ancien membre résidant	220
Lettres de remerciements des correspondants élus	221
Compte-rendu par le docteur Bosc de l'Assemblée de de la Conférence Nationale des Académies, Nancy les 10, 11 et 12 octobre 1996	224
Déclaration de vacance du siège du docteur Bas- tide et de celui de M. Victor Lassalle, nommé membre honoraire	237

COMMUNICATIONS

5 Janvier 1996 :

<i>Sept lettres du comte Esterházy - Le Vigan 1786,</i> par M. Laurent Puech, correspondant	9
--	---

- 19 janvier 1996 :
Paul Valéry, poète clair, par M. Yvon Pradel,
membre résidant 23
- 2 février 1996 :
Les Académiciens nimois et leurs associés-correspondants de l'origine à nos jours, par Mme
Christiane Lassalle, membre résidant 27
- 16 février 1996 :
L'histoire de France racontée par lui-même, par
M. Bartolomé Bennassar, correspondant 40
- 1^{er} mars 1996 :
*La première égérie de Benjamin Constant : la
Hollandaise Belle de Zuylen*, par M^e Jean Gou-
jon, membre résidant 42
- 15 mars 1996 :
Bernard Lazare, homme de lettres, par Mlle Mar-
celle Viala, membre résidant 47
- 12 avril 1996 :
Catastrophisme et rythme de l'évolution, par M.
André Bonnet, membre honoraire 94
- 3 mai 1996 :
Journal de Nîmes ; un journal nimois de 1789,
de M. Robert Bérard, correspondant 104
- 17 mai 1996 :
*Etude de cas d'un service de patrimoine à Lau-
dun*, de M. Dominic Goury, correspondant 115
- 17 mai 1996 :
*Quelques réflexions sur la résurrection des
confréries vineuses*, de M. Fernand Lamarque,
correspondant 118
- 7 juin 1996 :
Le processus de romanisation des communautés

<i>indigènes de l'hinterland gardois. L'exemple de l'oppidum du camp de César à Laudun, de M. Dominic Goury</i>	130
21 juin 1996 :	
<i>Le souvenir d'André Fraigneau (vie et œuvre) de M. Philippe Senart, correspondant</i>	132
<i>Une visite chez Jean-François Séguier, le 31 mai 1776 de Mme Christiane Lassalle, membre résidant</i>	143
<i>Le poète nimois Jean Reboul de M. Daniel-J. Valade, membre résidant</i>	180
<i>A propos d'Adolphe Crémieux, son père David de M. le docteur Lucien Simon, membre résidant</i> ..	223
<i>Courants sociaux dans l'Inde d'aujourd'hui de M. Noël Canat, membre résidant</i>	238

HOMMAGES

<i>Le Val Borgne Cévennes, remis par M. Jean Castan</i>	16
Ouvrage élaboré par diverses personnalités à l'occasion du 9 ^e centenaire de la cathédrale de Nîmes, don de Mgr Dalverny	16
Don de divers ouvrages, par M. Cannat, membre résidant	16
<i>La Grand-Combe en Cévenne, par MM. Vielzeuf et Le fabuliste nimois Bigot, par M. Michel Courty</i> ..	47
<i>Paczkowski</i>	47
<i>Journal d'un curé de campagne, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, 1848-1861, de M. Breton, correspondant</i>	94
<i>Le cheval d'Angèle, de Mme Nicole Lombard</i>	104
<i>Dans les coulisses de la corrida, de M. Robert Bérard, correspondant</i>	104

<i>Arthur Blaxall, victime de l'apartheid</i> , adressé à notre Compagnie par le pasteur Mabile, correspon- dant	108
<i>Les chapiteaux de la coupole de l'église Saint-Martin- d'Aunay</i> , de M. Lassalle, membre résidant	108
<i>Panorama de la poésie polonaise à l'âge baroque</i> , adressé par l'Académie royale de Belgique	108
<i>Les mutations rurales dans le Gard Rhodanien du XVII^e au XIX^e siècle</i> , thèse de M. Fabre, mem- bre résidant	108
<i>Les cahiers de Nîmes</i> , par M. Jeandot, correspon- dant	130
<i>Quand le Gard résistait « 40-44 »</i> , de M. A. Vielzeuf, membre résidant	130
<i>L'impossible limite</i> , du professeur Maurice Mimoun	130
<i>Promenade dans le passé gallarquois</i> , de Max Gour- gas, correspondant	130
<i>Recueil de poésies</i> de M. Vincent Sarrazin	143
<i>La Cigale, auberge de jeunesse</i> de M. Michel Boyer	153
<i>Chroniques Cévenoles</i> de M. Rémi Teissier du Cros	153
<i>Boulevard de la Madeleine</i> de M. Yves Grausset —	153

Achévé d'imprimer en avril 1997
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier - 30000 Nîmes.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1997.

Le gérant de la publication : Jean Ménard.

Nouvelle série

N° 125

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1^{er} trimestre 1996



ACADEMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NIMES

1996

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 1^{er} trimestre 1996

Président d'honneur : M. Franck PERRIEZ, préfet du département du Gard.

Président : M. Pierre CLAVEL.

Vice-président : Mgr Robert DALVERNY.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. le docteur Paul MAUBON.

Trésorier : M. André COSTABEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Décès de M. Lindermann, de Braunschweig, correspondant	8
Election de M. Pierre Clavel, en qualité de président, et de Mgr Robert Dalverny, en qualité de vice-président, pour l'année 1996	9
Présentation des candidatures du docteur Pascal Gouget et de M. Charles Puech, en qualité de membre résidant	9
Compte rendu par M. Daniel J. Valade de l'ouvrage de M. Jean Cabot, <i>La petite Camargue</i>	10
Passation des pouvoirs entre le président Sapède et le président Clavel	16
Election de M. André Costabel en qualité de trésorier	22

Composition du bureau pour l'année 1996	22
Séance publique à l'hôtel Atria sous la présidence de Monsieur le Préfet du Gard, précédée d'un amical déjeuner	35
Participation de notre Compagnie au colloque Mau- rice Aliger	35
Election de M. le docteur Pascal Gouget et de M. Charles Puech en qualité de membre résidant	35
Compte rendu par M. René Bosc, membre résidant, de l'ouvrage de Mme Penchinat-Vincent : <i>Une famille protestante du Languedoc du XVII^e au XIX^e siècle : Allut, Verdier-Allut-Verdier de Flaux</i>	35
Conférence de M. Georges Sapède à Carré d'Art, <i>Voltaire et l'Europe</i>	42
Lettre de remerciement de M. le docteur Gouget	42
Lettre de remerciement de M. Charles Puech	46
Conférence à Carré d'Art de M. Robert Debant : <i>Le catholicisme à Nîmes au XIX^e siècle</i>	52
Conférence de M. Breton aux Archives départemen- tales : <i>La Renaissance tardive et son prolonge- ment dans la basse vallée du Rhône</i>	52
Réception de M. le docteur Pascal Gouget, membre résidant, au fauteuil de M. Claude Escholier, membre honoraire	52

COMMUNICATIONS

- 5 Janvier 1996 :
Sept lettres du comte Esterházy - Le Vigan 1786,
par M. Laurent Puech, correspondant 9
- 19 janvier 1996 :
Paul Valéry, poète clair, par M. Yvon Pradel,
membre résidant 23
- 2 février 1996 :
Les Académiciens nimois et leurs associés-cor-
respondants de l'origine à nos jours, par Mme
Christiane Lassalle, membre résidant 27
- 16 février 1996 :
L'histoire de France racontée par lui-même, par
M. Bartolomé Bennassar, correspondant 40
- 1^{er} mars 1996 :
La première égérie de Benjamin Constant : la
Hollandaise Belle de Zuylen, par M^e Jean Gou-
jon, membre résidant 42
- 15 mars 1996 :
Bernard Lazare, homme de lettres, par Mlle Mar-
celle Viala, membre résidant 47

HOMMAGES

<i>Le Val Borgne Cévennes</i> , remis par M. Jean Castan	16
Ouvrage élaboré par diverses personnalités à l'occasion du 9 ^e centenaire de la cathédrale de Nîmes, don de Mgr Dalverny	16
Don de divers ouvrages, par M. Cannat, membre résidant	16
<i>La Grand-Combe en Cévenne</i> , par MM. Vielzeuf et Paczkowski	47
<i>Le fabuliste nimois Bigot</i> , par M. Michel Courty ..	47

SEANCE DU VENDREDI 5 JANVIER 1996

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Jean Cabot, Me André Galy.

En ouvrant la séance, le président présente ses vœux aux confrères, ainsi qu'aux membres de leur famille.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est approuvé.

Correspondance

Notre Compagnie a reçu de nombreux vœux : Président du Conseil général, M. Jourdan, M. le Procureur général, M. Massot, adjoint à la culture, etc.

M. Jacques Hours nous adresse un exemplaire de *La Voix Domitienne*, avec ses vœux.

— L'Académie de Savoie nous fait parvenir le programme des manifestations organisées du mois d'avril au mois de septembre, sur la vie du général comte de Boigne.

— Le samedi 13 janvier, M. Victor Lassalle donnera une conférence à Carré d'Art sur : *Une cathédrale romane à Nîmes*.

— Nous recevons un avis de décès de M. Lindemann, correspondant, domicilié à Braunschweig.

— M. Jean-Charles Lheureux nous fait parvenir ses vœux sous la forme d'un sonnet ; qu'il en soit remercié.

— Lettre de M. Jean-Marc Roger nous adressant le programme du colloque du 10 février à Carré d'Art sur : *La Vaunage au XIX^e siècle*.

— Lettre de l'Académie de Lascours demandant que notre Compagnie désigne l'un de ses membres afin de la représenter en qualité de membre d'honneur.

Déjeuner du dimanche 4 février 1996

Le secrétaire perpétuel précise que ce déjeuner aura lieu à l'hôtel Vatel et que des fiches d'inscription vont être adressées.

Elections

Le mandat du président Sapède étant terminé, et celui-ci ne faisant pas acte de candidature, le Secrétaire perpétuel informe l'assemblée que M. Pierre Clavel est candidat au poste de président et Mgr Robert Dalverny au poste de vice-président.

Le scrutin donne les résultats suivants :

25 voix pour chaque candidat et un bulletin blanc.

Présentation de candidatures de membres résidants

M. Jacques Larmat présente la candidature du docteur Pascal Gouget, correspondant, et M. Louis Durteste celle de M. Charles Puech.

Ces deux candidats seront inscrits sur le registre tenu à cet effet ; le vote interviendra lors de la dernière réunion du mois de février.

Communication

M. Laurent Puech, correspondant, présente une communication intitulée : *Sept lettres du comte Esterházy - Le Vigan 1786.*

Voici un résumé de sa communication :

Viganais de naissance, Valentin Ladislas Esterházy appartient à la lignée hongroise des comtes de Galantha et de Fracknö, dont il est l'avant-dernier représentant. Né en 1740, orphelin de père en 1743, il est adopté par un cousin, le comte Bercheny, page à la cour de Lunéville de Stanislas 1er Leczinski, puis officier de Louis XV et Louis XVI, il est pressenti pour entrer dans l'armée de Marie-Thérèse, puis de Joseph II de Habsbourg. Il

servit la cause du roi de Hongrie, celle des princes, puis du Régent après 1789, dont il se fit l'ambassadeur auprès de la grande Catherine, à Saint-Pétersbourg. Retiré des affaires diplomatiques à l'avènement de Paul I^{er} de Russie, il meurt en 1805 en Volhinie, près de la frontière hongroise.

Quatre voyages au Vigan en 1764, 1771, 1783 et 1786, lui permettent de revoir sa mère et sa sœur Marie-Anne. Marié en 1784, il adresse de la cité cévenole, lors de son dernier séjour, sept lettres à sa femme, Fanny de Hallway, lesquelles décrivent Le Vigan (et ses habitants) à la veille de la tourmente révolutionnaire.

En 1905, 1907 et 1909, Ernest Daudet fit publier, chez Plon, l'ensemble des correspondances d'Esterhàzy à sa femme, de 1784 à 1796, en deux volumes, ses mémoires ainsi que trois études. En 1995 et cette année, le Musée Cévenol du Vigan présente une exposition consacrée à ce personnage et à sa ville natale en 1786, accompagnée d'un catalogue faisant état des sources et de la recherche sur Esterhàzy et les Cévennes viganaises, à la fin du XVIII^e siècle.

Interviennent MM. Simon, Frainaud, Bosc.

Le président félicite M. Puech et le remercie pour le travail effectué.

Compte rendu d'ouvrage

M. Daniel-J. Valade, membre résidant, présente enfin un rapide compte rendu de l'ouvrage de M. Jean Cabot : *La Petite Camargue*.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chers Consœurs et Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Il est d'excellent augure que la nouvelle année académique, dans le droit fil du savant exposé de M. Laurent Puech, s'ouvre sur un sujet éminemment enraciné dans notre terroir et notre histoire régionale en faisant, après les Cévennes, cap au sud.

Il faut sans doute y voir le signe de la passion de celui qui l'a si remarquablement traité en y consacrant tous les moyens que ses compétences universitaires lui offraient.

En effet, M. Jean Cabot, membre non résidant de notre Compagnie, a prouvé par ses publications antérieures la maîtrise qui est la sienne de ce délicat dialogue des hommes et des lieux.

Il a, voici quelques mois, publié dans la collection « Colporteur » des éditions Lacour, un ouvrage de 230 pages sur le thème des « grands événements historiques de la Petite Camargue ». Cartes (dont certaines dues à l'auteur), chronologie des suzerains de Vauvert, lexique et bibliographie, complètent ce volume, indispensable à tout « sudiste ».

On n'attendra pas du signataire de ce rapport de lecture qu'il apprenne tout en quelques instants à ses auditeurs. Ce serait leur faire injure, tout comme à l'auteur. La densité de la matière et l'esprit de cette recherche commandent qu'on se penche personnellement sur ce travail. Contentons nous, ici, d'en donner le goût.

Dans son introduction, M. Cabot situe son espace d'étude : il s'agit de l'ancienne Viguerie du littoral, ce « domaine deltaïque » qu'est la « Litoraria », deux termes superbes pour cette chaleureuse « Petite Camargue » qui n'a vraiment rien à envier à celle qui serait « grande »...

Leur dénominateur commun — avec une pointe d'antériorité pour la réputée « petite » qui est dès lors l'aînée... — est le fleuve roi : le Rhône. Savamment et avec beaucoup de pédagogie, M. Cabot en trace les lits successifs, et précise les quatre cordons littoraux. Ses cartes rendent la démonstration lumineuse et fascinante. Nos visions actuelles s'éclairent. A cet instant du commentaire, nous voudrions faire ici mémoire d'un homme qui, dans son mas des Iscles, nous enseigna, un jour de marquage des poulains de Camargue, les listels et bras mouvants des eaux primordiales, sur un authentique exemplaire de la carte de Cassini. M. Roche était manadier. Je suis heureux de saluer ce soir son épouse, manadier à son tour, qui nous fait la joie et l'honneur d'être ici quand on évoque la genèse et la jeunesse de ses terres. Aux éléments répondent les hauts lieux. Ce seront Psalmodi et Saint-Gilles. Pour eux, notre confrère analyse les sources et les faits, et les interactions de l'homme sur son milieu.

Suivant en cela le fil chronologique, l'auteur passe au crible la « structuration féodale » de cet espace. Il rappelle le château de Saint-Gilles, à Tripoli, Liban actuel, qui nous avait beaucoup impressionné, voici vingt ans. Les potentats locaux et leurs réseaux d'influence sont démêlés, des vicomtes de Nîmes aux Gaucelm de Lunel, sans omettre (je cite) les « satrapes de Sauve »... Les Décan d'Uzès s'affirment comme les plus

notables de la Litoraria qui comprend Estagel, Franquevaux, les Iscles et le Scamandre, postes avancés étudiés par Jean Cabot.

Le sel (Psalmodi voit son nom revu à son aune) et les moulins du Vistre ancrent l'activité économique que les aïeux de l'auteur illustrèrent de leur énergie.

De Posquières à Vauvert, l'auteur nous ouvre les portes de son érudition. On est là au cœur d'une passionnante histoire intellectuelle, celle de la Kabbale. Il faut absolument lire ce chapitre qui confirme l'aura internationale de ce terroir qui sut engendrer Rabad et Isaac l'Aveugle notamment. Soyons reconnaissants à Jean Cabot de nous fournir ici une étude documentée et riche sur ce mouvement dont 1998 marquera un moment fort à l'échelle mondiale.

Si la recherche juive fit de Posquières/Vauvert un centre vital, le christianisme y célèbre la Vierge, en cette étape du Chemin de Saint-Jacques chère à Jacques Ier d'Aragon et à François Ier, accompagné d'ailleurs de Rabelais qui dut y fort apprécier les ancêtres... des Costières de Nîmes !

Chercheur, Jean Cabot l'est ô combien. Il dissèque les archives, tout particulièrement à l'occasion de la Réforme, illustrée dès 1561 par un premier pasteur du nom de « Evesque »... Jean Cabot établit la liste des émigrés de la Révocation, celle des nouveaux convertis ainsi que les mains levées révolutionnaires, la comparaison de ces documents étant riche d'enseignement sur le pays qui vit Cavalier le Rebelle résister, notamment grâce à sa cavalerie de chevaux de Camargue !

La Révolution française offre à l'auteur le compoïds de 1791, vrai traité de l'urbanisme local qu'il étudie et dont l'influence se fait encore sentir de nos jours.

Enfin, la période contemporaine nous apprend tout sur le canal de Beaucaire, les lignes de chemin de fer et la Compagnie du Bas-Rhône qui sont les artères vitales modernes et les vecteurs des productions agroviticoles.

On l'aura compris, cet ouvrage est une somme.

Celle écrite par un historien rigoureux, un géographe averti qui met au service de Posquières-Vauvert et plus largement de la Camargue gardoise, sa vision de large échelle pour nous faire connaître et comprendre l'évolution naturelle et donc humaine d'un berceau fondamental de notre culture qui doit jouer à nouveau, demain, un rôle auquel l'a préparé son passé.

Ce résumé fait par notre confrère fait naître le désir de lire cet ouvrage.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 19 JANVIER 1996

Cette séance est présidée par M. Georges Sapède.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Jacques Larmat, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Marc Chausse, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Lucien Simon.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Informations

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses informations :

— Conférence de M. Pierre Crepel, professeur à l'Université de Lyon, le 20 janvier à 15 h aux Archives départementales.

— Note de M. Lassalle nous transmettant le programme de diverses associations culturelles du 1er trimestre 1996.

— Programme du 1er trimestre 1996 de l'Académie de Dijon.

— Note d'information de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche.

— Comité pour l'édition des œuvres de Charles Gide : réunion le 2 février à Paris. M. le pasteur Grossi représentera notre Compagnie.

Hommages

— *Almanach du Val Borgne Cévennes* adressé par Jean Castan, correspondant.

— Mgr Robert Dalverny remet à notre Compagnie un exemplaire de l'ouvrage qui a été rédigé par diverses personnalités, à l'occasion du 9^e centenaire de la Cathédrale de Nîmes.

— M. Cannat, membre résidant, a fait don de divers ouvrages. Nous le remercions très sincèrement.

Passation des pouvoirs

L'ordre du jour, prévoit la passation des pouvoirs à la suite des récentes élections.

Selon la tradition, M. le président Georges Sapède remet à M. Pierre Clavel, nouveau président élu pour l'année 1996, les clefs de notre Compagnie.

Le président Sapède prononce son allocution en accueillant le nouveau président :

Au terme de cette présidence, je me dois de vous exprimer toute ma gratitude pour la constante et bienveillante amitié que vous m'avez témoignée.

Je dois aussi des remerciements au vice-président sortant, Louis Durteste, qui, malgré la lourde charge d'organiser et animer un colloque international « Méditerranée, mer ouverte » qui s'est tenu à Marseille, s'est efforcé de suivre aussi régulièrement que possible nos travaux, tout au long de l'année. C'était de sa part fort méritoire.

C'est très chaleureusement que j'exprime ma reconnaissance à notre Secrétaire perpétuel pour son concours permanent et efficace et pour le rôle essentiel qu'il tient dans notre Compagnie.

Durant l'année écoulée, nous n'avons pas pu — pour des raisons diverses — mener à bien un certain nombre de projets que nous espérions pouvoir réaliser. Du moins, avons-nous pu engager — en commun — une réflexion de fond sur notre éthique et le devenir de notre Compagnie. Je vous suis reconnaissant d'avoir consenti à cette démarche qui me semblait être un préalable pour rapprocher nos points de vue et parfaire notre esprit de communauté. Je forme des vœux pour qu'elle se poursuive dans une égale sérénité.

Mon cher confrère, je me tourne maintenant vers vous pour vous dire combien je me félicite d'avoir à

transmettre, à vous précisément, la présidence de notre Compagnie. Je m'en réjouis pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que nous avons, dans le passé, œuvré l'un et l'autre, dans le monde de l'Industrie. Qu'on le veuille ou non ce parcours laisse des séquelles.

Notre manière de raisonner, nos réflexes professionnels conduisent à la longue à une sorte de mimétisme intellectuel et à de certaines affinités de l'esprit. Je n'en veux pour preuves — parmi d'autres — que notre commun intérêt pour l'Histoire de notre région et les études que nous lui avons consacrées.

Il m'est très vite apparu, dès nos premières rencontres académiques, que si nos points de vue n'étaient pas toujours à l'unisson, nous avons en commun la faculté de nous comprendre. Je dirai même de nous comprendre à demi-mot. Si cette faculté a pu, dans le passé, contribuer à la sobriété et la concision de nos dialogues, elle me dispense présentement de longs discours pour vous exprimer, mon cher confrère, mes sentiments de grande estime.

Autre raison de me réjouir, votre riche expérience dans les domaines de la vie économique et sociale :

— d'abord comme chef d'entreprise et comme responsable de charges municipales et départementales,

— ensuite, comme trésorier général de l'Eglise Réformée de France,

— enfin, comme trésorier de notre Compagnie où vous aviez la tâche délicate d'aligner nos dépenses sur notre savante devise : *Ne quid nimis*. Rien de trop ! Une devise en or pour tout trésorier parcimonieux !

Enfin, atout important : vous serez solidement entouré. La sagesse, la pondération, la finesse d'esprit de notre vice-président, Mgr Robert Dalverny, seront pour vous des apports précieux.

Tout comme le seront les talents de notre secrétaire perpétuel qui sait allier discrétion et entregent et mêler autorité et dévouement.

C'est donc, mon cher président, avec plaisir que je vous remets cette clé, symbole d'une présidence qui se ferme pour une nouvelle qui s'ouvre. Et qui s'ouvre — nous nous en réjouissons tous — sous les meilleurs auspices.

*

Une réponse est faite quelques instants après par M. Pierre Clavel :

Mon cher confrère,

Je veux d'abord vous remercier pour les paroles que vous venez de prononcer. Elles me troublent d'autant plus que je ne me sens pas encore en pleine possession des moyens nécessaires pour assumer ce rôle de président. Le choix qui a été fait résulte, vous le savez, beaucoup plus du maintien d'une tradition, certes respectable, que de la reconnaissance d'un mérite particulier. Je n'ai pas voulu me dérober à la tradition. L'avenir dira si votre choix ne va pas nuire à la bonne administration de notre Compagnie.

Vous avez été un président de paix. Cette paix que vous avez recherchée se sentait déjà dans l'expression de votre langue et de vos paroles : elles coulaient de source dans l'expression du développement de votre pensée, dans le délicat souci de ne blesser personne par des paroles ou des actes qui auraient pu être incompris.

Vous avez été un président de liens avec l'extérieur, dans votre présence au Comité de lecture du prix de littérature régionaliste du Conseil général, dans vos liens avec l'Académie de Lascours et dans vos relations avec l'Institut de France ; lauréat de l'Académie française, vous avez su nous faire partager au début de cette année l'honneur et le plaisir de la présence de notre confrère Louis Leprince-Ringuet.

Vous avez été un président de culture, nous apportant à maintes occasions, et particulièrement avec votre récente approche du personnage de Florian, votre connaissance du 18^e siècle et des hommes qui l'ont illustré.

Vous avez été, comme cela vous a été dit par le docteur Lauret le jour de votre réception, le président « du bien dire et du bien écrire » que vous avez été chargé en un temps d'enseigner aux futurs ingénieurs de l'École des Mines d'Alès.

De tout cela il faut vous remercier et, en le disant, je mesure combien le successeur que votre Compagnie a choisi est loin de pouvoir vous remplacer dans ces différentes voies. Je compte beaucoup sur notre secrétaire perpétuel et sur notre vice-président pour pallier les nombreux manquements qui seront les miens dans les nombreux chemins que je devrais explorer.

Je vais donc, mes chers confrères, réclamer toute votre indulgence, en vous remerciant plus solennellement que je ne l'ai fait le 5 janvier pour la marque de confiance que vous m'avez donnée, alors que vous n'ignorez pas mes défauts et les manquements qui seront les miens au cours de cette présidence, parfois pour des raisons d'indisponibilité. Je vous promets en tous cas, comme le font dans le scoutisme les petits louveteaux,

de faire de mon mieux. Même si, par avance, je suis accablé par les différentes tâches qui incombent au président dans l'actuel déroulement de notre vie académique. En effet, notre vieille tradition statutaire faisait exclusivement du président celui qui préside les séances en veillant à l'exécution du règlement et représente l'Académie en toutes circonstances. Mais des habitudes que nous avons voulu inscrire dans un nouveau règlement en font le garant de la bonne exécution de la politique générale définie par le Conseil d'Administration, lui permettant de prendre, en accord avec le secrétaire perpétuel, les initiatives nécessaires à cet effet. Et cela rend la tâche beaucoup plus lourde.

Il n'est pas dans les habitudes du moment que nous vivons en cette heure de livrer à l'Académie une sorte de programme de mandat. Sachez seulement que je n'ignore rien d'une série de problèmes qui restent en suspens pour la vie quotidienne de notre Académie, problème de l'accueil de certains, problèmes de convivialité, et de communication entre les membres de notre Compagnie, ainsi que le difficile problème de l'aménagement le plus rationnel de nos locaux, sans parler d'éventuels problèmes financiers dus à l'amenuisement des revenus de notre capital dans les conditions actuelles de l'évolution des taux d'intérêt.

Je voudrais, mes chers confrères, que nous puissions avancer sur ces différents terrains, dans la plus parfaite sérénité, mais sans éluder des décisions que devra vous proposer notre bureau, en étroite liaison avec les rapporteurs de commissions.

Je suis pleinement conscient des défis qui nous sont lancés dans un monde nouveau qui ne peut faire fi de nos traditions centenaires. C'est pour chacun d'entre

vous que je forme des vœux en ce début d'année, mais bien plus encore pour un avenir académique à la fois adapté aux hommes d'aujourd'hui et à la pérennité de notre institution.

Permettez-moi, en terminant de vous remercier encore pour votre confiance et de vous demander votre indulgence si à la fin de mon mandat certains problèmes restent encore en suspens, malgré une année que je souhaite, en tout état de cause, riche en vie intellectuelle et en communications avec l'extérieur.

M. Pierre Clavel prend place au fauteuil de président.

Composition du bureau

M. Pierre Clavel indique qu'à la suite des dernières élections, des modifications doivent obligatoirement intervenir dans la composition du bureau, en particulier, le poste de trésorier.

M. Pierre Clavel propose la candidature de M. André Costabel.

Le scrutin donne le résultat suivant : votants 26.

M. André Costabel : 21 voix — Non : 2 — Blanc : 3.

M. Costabel est donc élu trésorier de notre Compagnie.

La composition du bureau 1996 est ainsi établie :

Président : M. Pierre Clavel.

Vice-président : Mgr Robert Dalverny.

Secrétaire perpétuel : M. Jean Ménard.

Secrétaire adjoint : M. Paul Maubon.

Trésorier : M. André Costabel.

Bibliothécaire : M. Pierre Fabre.

Archiviste : Mme Christiane Lassalle.

Le bureau a en outre estimé utile de coopter M. Georges Sapède à titre de « sage ».

Avant que M. le président ne donne la parole à notre orateur de ce jour, le secrétaire perpétuel rappelle que le dimanche 4 février 1996 aura lieu à l'Atria à 16 heures la séance publique annuelle de notre Compagnie, et qu'elle sera précédée d'un déjeuner à l'hôtel Vatel à 12 h 30.

Communication

Il appartient à M. Yvon Pradel de traiter le sujet retenu ce jour : *Paul Valéry, poète clair*.

En voici un résumé :

Il y a cinquante ans mourait Paul Valéry. Le 29 novembre dernier, à Carré d'Art, la Compagnie des Arènes a présenté *La Jeune Parque dévoilée*. Yvon Pradel, créateur et directeur de cette excellente troupe, a récidivé en proposant à ses confrères académiciens nimois « *Paul Valéry, poète clair* », une superbe communication qui les a enchantés.

« *La poésie de Valéry, au premier abord difficile, hermétique, peut livrer peu à peu ses secrets si l'on prend la peine et le temps de l'étudier d'assez près, comme on fait d'un problème de maths pour le résoudre* », dit en

préambule le conférencier qui, en 1948, pour son diplôme d'études supérieures de langues et littératures classiques à la faculté des lettres de Montpellier, prit Valéry. En une demi-heure, Yvon Pradel donna la quintessence de son diplôme .

« Dans Eupalinos ou l'Architecte, expliquait l'académicien nimois, Valéry distingue parmi les constructions humaines, les monuments muets, les monuments qui parlent, les monuments qui chantent.

« La formule a l'avantage de nous éclairer sur les trois étapes de la poésie de Valéry, qui vont nous permettre de pénétrer dans les arcanes de sa création. Et donc de comprendre ce qu'il a voulu faire, et comment, à force de travail et de volonté, il a façonné lui-même son art, jusqu'à la plus étonnante réussite.

« L'évolution du symbolisme de Paul Valéry peut se lire et se suivre en ces trois étapes : les vers de sa jeunesse que nous appellerons le symbolisme muet, les mêmes vers « revus et corrigés » de l'Album des Vers Anciens que nous appellerons le symbolisme qui parle, et enfin La Jeune Parque et Charmes qui sont bien le symbolisme qui chante. »

Yvon Pradel entreprend alors l'analyse des trois étapes de la poésie de Paul Valéry. S'il passe assez vite sur le symbolisme muet *« dont les vers sont loin d'avoir les fulgurances du Bateau ivre »*, il nous fait découvrir par l'analyse de textes judicieusement choisis, l'originalité du symbolisme qui parle, montrant l'enrichissement des vers, Valéry supprimant aussi tout ce qui pouvait être clair et facile.

Avec *La Jeune Parque*, avec tous les poèmes de *Charmes*, c'est la troisième et glorieuse étape : le symbolisme

qui chante. « *Ce symbolisme, affirme Pradel, n'est plus seulement l'affinité historique du poète avec Mallarmé et Verlaine, il devient l'expression d'une poésie singulière que seul Valéry a entreprise et réussie.*

« *Le poème entier repose sur le symbole. Ainsi, grâce aux possibilités d'expression de son symbolisme, Valéry a pu traiter un sujet qu'aucun poète n'a jamais abordé avant lui : Le Drame de l'Esprit. Et cela grâce à deux ou trois procédés.* »

Yvon Pradel, professeur de lettres et acteur de théâtre, fait alors de nombreuses citations, dites avec les nuances d'un comédien.

Et Pradel de conclure sa lumineuse intervention en expliquant « *qu'il faut faire un effort d'étude et de sympathie pour pénétrer au cœur de Valéry-poète* » mais que, « *une fois ce travail fait, non seulement Paul Valéry nous paraît clair mais encore, au-delà des idées, il chante et nous enchante, comme son titre Charmes nous l'avait dit.* »

Notre confrère reçoit les félicitations du président, qui ouvre le débat : vont intervenir M. Debant (qui note l'influence de la littérature allemande), MM. Bosc, Valade, Frainaud rappelant ses origines sétoises ; Grossi, Lauret et M. le pasteur René Château.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 2 FEVRIER 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel, membres résidants. M. Jacques Bompaire et M. Henry de Seguins-Cohorn, membres non résidants.

Sont excusés : M. le pasteur Roger Grossi et M. le docteur Lucien Simon.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance du texte du dernier procès-verbal ; celui-ci est adopté à l'unanimité.

Correspondance

— L'Académie de Lascours nous invite à sa séance solennelle le 8 février.

— Conférence de M. Barral y Altet, le samedi 17 février à 15 heures à Carré d'Art, sur la restauration d'une cathédrale romane du XIX^e siècle.

— Dimanche 4 février 1996, le secrétaire perpétuel rappelle que ce jour est organisé un déjeuner à l'hôtel Vatel, et que notre séance publique se déroulera à 16 h à l'hôtel Atria, sous la présidence de Monsieur le Préfet du Gard.

Communication

Le président donne la parole à Mme Christiane Lassalle qui a choisi comme thème de sa communication : *Les Académiciens nîmois des origines à nos jours.*

Cette communication est le fruit d'un patient travail de recherches, et mérite d'être continué et approfondi ainsi que le précise Mme Lassalle.

En voici le résumé :

Dans le « Grand registre de l'Académie », ouvert en 1682, le prologue, rédigé par Henri de Cassagne, nous apprend que le marquis de Pérault fut à l'origine de la création d'une Académie à Nîmes, concrétisant ainsi un projet vieux de 30 ans.

Ce grand seigneur, maréchal de camp des armées du roi, ne semble pas avoir longtemps séjourné à Nîmes, et l'on sait peu de chose de lui, si ce n'est qu'« *il était homme d'esprit autant que gentilhomme, qu'il lisait avec goût, faisait des vers et causait à merveille* ».

I. — *La première création de l'Académie (1682-1712).*

Il rassembla sous le protectorat de l'évêque, Mgr Séguier de la Verrières, 19 académiciens, auxquels s'ajoutèrent par la suite six autres membres, mais il ne semble pas qu'il y eût à l'origine les 26 académiciens, tous citoyens nimois, que prévoyaient les statuts octroyés par le roi en août 1682. Ceux-ci confiaient la direction de cette Académie à trois officiers : un directeur et un chancelier élus pour 6 mois et un secrétaire perpétuel (Charles-Joseph de la Baulme, Claude Maltrait, avocats l'un et l'autre, occupèrent ces charges et le secrétariat fut confié au marquis de Pérault, puis à Jean Saurin, et, lorsque ce dernier émigra en 1690 à C.J. de la Baulme).

Ces 26 académiciens sont issus, à peu près tous, de la noblesse d'épée et de robe, la plupart sont des magistrats ou des avocats auxquels s'ajoutent 7 ecclésiastiques, 2 militaires et 2 médecins. Ils sont âgés de 29 à 60 ans (ils refusèrent, avec indignation, la candidature d'un adolescent de 18 ans), et sont plus ou moins apparentés entre eux. Ce sont essentiellement des littéraires et des historiens. Une classe d'associés-étrangers, non nimois, peu nombreux, représente leurs correspondants dans la Province et même au-delà.

La Révocation de l'Edit de Nantes et ses conséquences entraînent un ralentissement progressif de leurs activités et la dispersion de certains d'entre eux. Malgré une tentative de Mgr de la Parisière en 1710 de renouveler l'assemblée en nommant de nouveaux membres dont le lieutenant-particulier, Mathieu, et le marquis d'Aubais, l'Académie tomba en sommeil.

II. — *La deuxième création de l'Académie : 1752-1793.* La renaissance de l'Académie n'est pas l'œuvre du marquis d'Aubais ou de l'historien Léon Ménard, mais,

ainsi que le signale Ménard, celle de 5 ou 6 jeunes habitants de Nîmes, pleins de goût pour les lettres (de 20 à 30 ans) qui, au départ, ne songeaient pas au renouveau de l'Académie puisqu'ils envisageaient la création d'une « Ecole littéraire », mais qui, devant le succès de leur entreprise et surtout la facilité de trouver un cadre existant (peut-être aussi sur l'intervention du marquis d'Aubais), décidèrent de sa restauration.

La première séance eut lieu le 5 mars 1752, et, très vite, les 26 académiciens furent nommés.

De cette période, nous connaissons deux générations d'académiciens, avec deux doyens (le marquis d'Aubais jusqu'en 1777, puis Meynier de Salinelles). A côté de la noblesse traditionnelle, apparaît une nouvelle classe sociale, celle des *négociants faisant travailler la soie*, c'est-à-dire des industriels qui avaient fait fortune dans le commerce. Certains avaient acheté des seigneuries, et constituaient ce qu'on appelait alors la *Noblesse commerçante* (Meynier de Salinelles, Fornier de Ledon, Teissier de Marguerittes...), d'autres avaient investi leur fortune dans la « banque » ou l'ouverture de comptoirs commerciaux à l'étranger (André, Vincens, Plauchut, Pieyre, Griolet...). Ils vont orienter les travaux de l'Académie vers les disciplines économiques, sociales et scientifiques. Ils accueilleront avec enthousiasme les idées nouvelles et plus d'une dizaine d'entre eux joueront un rôle actif dans les assemblées locales, au début de la Révolution. Trois d'entre eux furent guillotines (Meynier de Salinelles et Teissier de Marguerittes à Paris, et Reinaud de Genas et son fils, à Nîmes). Vincens-Devillas mourra des suites de sa captivité en 1794.

Grâce à son secrétaire perpétuel, Jean-François Séguier (troisième occupant de cette charge après Péril-

lier et le marquis de Rochemore), l'Académie connut un rayonnement et une réputation plus jamais égalés. L'importante liste des associés en témoigne, car à côté des grands personnages, dont on sollicitait la protection, apparaissent des savants, des écrivains, et une femme, la baronne de Bourdic, que Voltaire appréciait et qui réunissait chez elle les jeunes talentueux de la ville. Parmi ces associés, il faut noter le chimiste montpelliérain Chaptal, qui, devenu ministre de l'Intérieur, sera à l'origine de la restauration de l'Académie sous le Consulat.

La suppression des académies et la dispersion de leurs biens ruinèrent notre Académie, en pleine expansion.

III — *Le Lycée du Gard - 25 Thermidor an 9*. L'initiative en revient au préfet, Jean-Baptiste Dubois, qui appliquait les directives gouvernementales visant à rétablir les académies pour en faire des lieux de réflexion et de conseil. D'où l'obligation pour ces académies d'être pluridisciplinaires et représentatives du département tout entier.

Régie par les statuts du 25 Thermidor an 9, l'Académie se composa de 60 académiciens ordinaires, nés dans le Gard et répartis en 7 sections (1 - Economie politique et agriculture ; 2 - Commerce, manufactures, arts et métiers ; 3 - Sciences mathématiques ; 4 - Sciences physiques ; 5 - Philosophie et Belles-Lettres ; 6 - Beaux-Arts) et de 100 associés-correspondants. Pour cette période, nous possédons une liste imprimée des 50 académiciens nommés qui se répartissent ainsi : 16 anciens académiciens de la 2^e création (deux avaient été oubliés, mais ils figureront ensuite), 2 préfets, 5 secrétaires ou attachés de préfecture, des juristes, un nombre important d'enseignants (de l'Ecole Centrale du Gard, auxquels succéderont les professeurs de l'Université de Nîmes et du Lycée

impérial), un pharmacien-chimiste, deux ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, responsables des travaux du département. A part les anciens académiciens, personne n'était nommé au hasard.

Le conseil d'administration fut assuré par un président (pendant les 3 premières années, ce sera le préfet) un vice-président, un trésorier, un trésorier-adjoint et un secrétaire perpétuel.

La liste des 100 associés est aussi significative : outre les anciens associés, figurent Bonaparte et les deux Consuls, Lucien Bonaparte, Talleyrand et Goethe, et presque tous les savants de l'Institut national. Mais nous retrouvons Madame de Bourdic accompagnée d'une autre poétesse de grand talent, Mme Verdier-Allut d'Uzès (pour retrouver de nouveau une associée, il nous faut attendre 1856 (la comtesse de Pagès de Corneillan), puis 1897, 1898, 1900 et 1903 ; la première académicienne non résidente, Odile Pannet, docteur en droit, sera nommée en 1901, et la première académicienne résidente, Mlle Lavondès en 1947.

Il semble que la dispersion des académiciens qui rendait les réunions difficiles, soit à l'origine de la modification des statuts (31 mars 1804). L'Académie devenue Académie du Gard voit ses 60 académiciens ordinaires divisés en 30 académiciens résidents et 30 non résidents et la création d'une classe de vétérans pour 5 plus âgés d'entre eux, et leur répartition non plus dans 6, mais dans 5 sections (mathématiques et physique fusionnant).

En 1850 (statuts du 15 juin), il n'y a plus que 2 sections : Lettres et Sciences et leurs applications. Le nombre des vétérans passa à 10.

En 1858 (statuts du 25 juin) une nouvelle classe apparaît : celle des honoraires, en nombre illimité, réservée

aux académiciens ordinaires qui quittent le département, ou qui ne peuvent assister aux séances.

Puis en 1868 (statuts du 12 décembre), par suite des difficultés à assurer le recrutement des non-résidants, la répartition des académiciens ordinaires change : 36 résidants et 24 non-résidants, et la classe des vétérans disparaît.

En résumé : Pour les résidants que nous sommes :

Six d'entre nous avons une généalogie courte (remon-
tant à 1868) ; 30 pourraient retrouver les occupants de
leur fauteuil jusqu'en 1801, à condition qu'ils acceptent
dans leurs rangs quelques non-résidants, puisqu'il y a eu
partage, 18 d'entre eux pourraient s'affilier aux acadé-
miciens du XVIII^e siècle, et un seul pourrait, par l'inter-
médiaire du marquis d'Aubais, se rattacher aux acadé-
miciens de la première création.

Pour cela, deux conditions sont indispensables :

— Etablir une liste exhaustive de tous les académi-
ciens (il y a des interruptions dans la publication des
Mémoires fournissant les listes, et parfois ces listes ne
tiennent pas compte des académiciens qui ne font que
passer). Il y a heureusement les doyens et les vétérans
qui nous donnent la durée de leur vie académique (Jules
Salles fut le seul à célébrer son jubilé académique).

— Rechercher la filiation académique de chacun de
nous :

Nous avons, en deux cents ans, un minimum de 10
devanciers, et il est difficile, avec la disparition des
cahiers d'admissions (nous en possédons 2), de remon-
ter la filière. Les académiciens sont choisis en fonction
de leur spécialité pas toujours connue de nous, il y a les
surnuméraires, c'est-à-dire, les membres ordinaires qui

reviennent dans le Gard ou à Nîmes et qui récupèrent leur fauteuil, les résidants en excédent (32-33-34 au lieu de 30), la création non statutaire (1er août 1865) de 10 associés-résidants, inclassables, jusqu'à ce que leur situation se régularise en 1868...

Pendant ces deux siècles, l'Académie a bénéficié d'une longue période de tranquillité, mais elle a été fortement ébranlée par deux événements importants : en 1815, la Terreur Blanche, qui a entraîné le départ de nombreux académiciens protestants (Trélis, le secrétaire perpétuel, Vincens-Saint-Laurent, incarcéré au château d'Yf, Alexandre Pieyre...), et en 1914-1918 où, pendant 5 ans, l'Académie a été dirigée par le même président, Armand Coulon, et le même vice-président, Jules Puech.

Une étude plus approfondie de tous les académiciens reste à entreprendre, celle-ci n'en donnant qu'un aperçu bien modeste.

Grâce à des reproductions, nous voyons défiler sous nos yeux les diverses composantes de notre Compagnie, selon les époques, véritable retour en arrière et prise de contact avec nos prédécesseurs.

Le président Clavel remercie et félicite Mme Lassalle et ouvre le débat. Interviennent tour à tour : MM. Chausse, Larmat, Durteste, Château.

Mme Lassalle fournit de nouvelles indications et le président lève la séance à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 16 FEVRIER 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel, assisté de M. le docteur Paul Maubon, en l'absence du secrétaire perpétuel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Charles Fayolle, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, membres résidents, et M. Pierre Clément, membre non résident.

Sont excusés : M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M. le bâtonnier Jean Ménard et M. le docteur Lucien Simon.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Informations

Il n'est pas trop tard pour rappeler le succès de notre séance publique du 4 février dernier, ainsi que la qualité des communications que nous avons entendues.

Mme Hélène Deronne et M. Pierre Clavel voudront bien accepter les compliments de notre Compagnie.

Je pense qu'il est nécessaire de rappeler le rôle primordial joué par notre confrère René Bosc dans l'organisation matérielle du déjeuner.

Colloque Maurice Aliger

Notre Compagnie a participé aux travaux de ce colloque sur « La Vaunage au XIX^e siècle », qui s'est déroulé à Carré d'Art les 9 et 10 février 1996.

Invitations

Vendredi 23 février, à 20 h 30, la Société littéraire des PTT organise une conférence. C'est Mme Nicole Lombard, professeur agrégé, qui traitera : D'un clocher l'autre...

Samedi 24 février, à 18 h 30 : Conférence de M. Bernard Moreau.

Samedi 2 mars : Festival du film chinois de Montpellier, salle Renaissance à Montpellier.

Jeudi 14 mars, à 18 heures, exposition : « Visages du mouvement ouvrier » à Espace Gard.

Le 16 mars, à 15 heures, conférence à Carré d'Art de Mme Reberieux et de M. Jean-Michel Gaillard.

— La Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence nous a adressé un compte rendu d'un colloque organisé à l'occasion du 15^e anniversaire de Paul Arène.

Elections

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres résidants : M. le docteur Pascal Gouget et M. Charles Puech.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Docteur Gouget ; votants 24 : 22 voix, 1 blanc, 1 nul.

M. Puech ; votants 27 : 25 voix, 1 blanc, 1 nul.

Compte rendu d'ouvrage

Le président donne la parole à M. René Bosc qui doit présenter un compte rendu de l'ouvrage de Mme Penchinat-Vincent : *Une famille protestante du Languedoc du XVII^e au XIX^e siècle.*

Mes chers confrères,

Notre Compagnie a reçu récemment en hommage un ouvrage de 90 pages, format 21 x 30, de très bonne présentation, dont voici le titre :

« *Une famille protestante du Languedoc du XVII^e au XIX^e siècle* » et dont le sous-titre, plus précis, indique qu'il s'agit d'un « *Essai sur les Allut, Verdier-Allut, et Verdier de Flaux* ». Il s'agit donc d'une chronique familiale concernant une grande famille languedocienne dont

les différents membres ont vécu à l'époque mentionnée à Montpellier, Uzès et plus rarement à Nîmes. Son auteur, Mme Andrée Penchinat née Vincent, originaire d'Uzès, mais devenue nimoise par son mariage, l'avait rédigée déjà en 1991, il y a 5 ans par conséquent. Elle l'avait dédiée à son cousin Pierre Abauzit, que plusieurs d'entre nous ont connu puisqu'il fut membre résidant de notre Compagnie. Mme Penchinat, dans sa modestie, n'avait pas osé nous adresser cet ouvrage à l'époque de sa parution, mais parce que j'en ai eu connaissance cet hiver, je l'ai aimablement pressée de nous l'envoyer, pensant que notre bibliothèque, qui attache beaucoup d'importance à notre histoire régionale, n'en serait que plus riche et je suis donc heureux de pouvoir aujourd'hui vous signaler son arrivée parmi nous, persuadé que plusieurs d'entre vous seront heureux d'en prendre connaissance. Car cet ouvrage, qui a l'air de n'intéresser que trois familles, évoque en réalité avec bien des détails ce que fut la vie de notre région à cette époque, et plus particulièrement dans ce diocèse d'Uzès dont le rayonnement passé n'est plus à démontrer. Le petit tableau généalogique que l'on trouve à la fin de cette plaquette montre, par les alliances que la famille Allut a contractées avec d'autres familles notoires de notre région, l'étendue des relations qu'elle avait et je citerai, sans vouloir être exhaustif, les familles : Rousselier, Tur, Teissonnière, Penchinat, Fornier de Clausonne, de Rouville, Maroger, etc. Tout le récit qu'on y trouve est, de plus, enrichi d'une belle iconographie, d'une bibliographie et surtout de nombreux extraits de lettres conservées pieusement dans les archives familiales, lesquelles nous permettent de sentir de près la vie quotidienne de ceux dont l'auteur nous retrace l'existence, en particulier grâce aux nombreux poèmes, tant à la mode à cette époque, dans lesquels les acteurs dévoilaient leurs pensées

intimes. Le bref commentaire que je vous soumetts aujourd'hui ne saurait vous donner une connaissance approfondie de cet ouvrage. Il faut le lire soi-même pour en apprécier vraiment la richesse.

Trois personnages, à vrai dire, dominant l'ensemble :

— D'abord, Antoine Allut (1743-1794) personnage très cultivé et bon musicien, un encyclopédiste, qui fut membre de la Société royale des sciences de Montpellier, avant d'être élu à l'Académie de Dijon, en 1776, en raison des nombreux mémoires qu'il écrivit sur la fabrication des glaces : il avait dirigé en effet pendant 14 années une manufacture de glaces que son père avait fondée à Rouelles, en Bourgogne. Hélas ! l'entreprise fit faillite et c'est ruiné, qu'il revient à Uzès où sa sœur Suzanne Allut, devenue Mme Verdier-Allut le reçoit chaleureusement. Leurs malheurs respectifs, lui perd son épouse prématurément, et elle son mari dans un tragique accident de la route, au pont Saint-Nicolas, vont les unir étroitement jusqu'à la fin de leur existence. Antoine refait sa vie à Uzès où il devient un notable. Député de la noblesse aux Etats généraux, il sera ensuite député à l'Assemblée législative mais la Terreur va ensanglanter le pays. Arrêté en 1793, il est transféré à Paris, malgré une récente fracture de jambe et Suzanne l'accompagnera dans ce douloureux voyage jusqu'au pied de l'échafaud. Il fut une des dernières victimes de Robespierre. Cette biographie est, pour Mme Penchinat, l'occasion de faire revivre devant nous les « gentilshommes verriers » de cette époque et les notables « éclairés » du siècle des Lumières.

Avec Jean-Pierre Verdier de Flaux, gendre d'Antoine Allut, nous abordons l'épopée du textile dans notre région,

car les Verdier furent pendant plusieurs générations des fabricants et négociants de laine et de soie, et leur aisance matérielle, fruit de leur travail intelligent et acharné, leur permit d'acquérir, en Uzège comme ailleurs, une position privilégiée, qui entraîna des alliances avec les Dampmartin, Ollier, Juventin, Guizot, etc. C'est l'occasion, pour l'auteur, de nous décrire ce que fut la vie de société dans tous ces mas et châteaux qui firent la célébrité de l'Uzège.

Enfin, la figure sympathique de Suzanne Allut, née à Montpellier en 1745 et décédée à Uzès en 1813, domine la dernière partie de cette intéressante plaquette. On sait qu'elle fut une femme de lettres de grand talent. Fixée à Uzès à partir de 1768 par son mariage avec Jean Verdier, elle y tint, pendant de nombreuses années, un salon littéraire très apprécié qui fut le rendez-vous de toute la société « éclairée » de l'Uzège. Elle fut le centre de cette « Académie d'Uzès » à tel point qu'on l'appelait « Madame Verdier-Esprit » et en patois « Madame Verdier lou grand esprit ». Devenue veuve très tôt, après avoir mis au monde trois enfants, elle aura une vie matérielle difficile, sera souvent dépressive, mais n'en continuera pas moins à écrire des poèmes dont plusieurs nous ont été conservés par « l'Almanach des Muses ». Elle se liera d'amitié avec Mme de Bourdic-Viot dont j'ai rappelé l'existence, il y a un an, dans une communication présentée au colloque sur « l'Histoire du fort de Nîmes », et qui fut la première femme associée de notre Compagnie. Elle fera l'éloge funèbre de Mme de Bourdic en 1802 et sera élue par notre Compagnie pour lui succéder. Dans son œuvre maîtresse, un long poème inspiré de Virgile, intitulé : « Les Géorgiques du Midi » Suzanne Verdier-Allut nous décrit, avec moult détails, la vie rurale gardoise à cette époque. Ce livre connut un vrai succès. Ne nous éton-

nous pas de l'élection de son auteur comme membre de plusieurs sociétés littéraires tant en France qu'à l'étranger.

Plus qu'une simple chronique familiale, ce livre que nous offre Mme Andrée Penchinat-Vincent est donc un précieux document sur la place éminente qu'occupait l'Uzège dans notre région à cette époque. Je ne puis que vous inviter à faire la lecture de ce texte familial, émouvant par moments, et qui se termine par cette affirmation tirée de l'Épître de Jacques, que le pasteur d'Uzès prit comme thème de sa méditation lors des obsèques de Mme Verdier-Allut :

« Vous ne savez ce qui vous arrivera demain, car qu'est-ce que notre vie ? C'est une vapeur qui paraît et disparaît bientôt. »

Cet ouvrage a été élaboré en grande partie à l'aide d'archives familiales. A la fin, un arbre généalogique permet de situer dans le temps les divers personnages.

Interviennent tour à tour MM. Maubon, Galy, Pradel et Durteste.

Communication

Communication de M. Bartolome Bennassar, qui a choisi le sujet suivant : *L'histoire de Franco racontée par lui-même.*

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 1er MARS 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Louis Durteste, M. Jacques Larmat et Mme Janine Reinaud.

M. Pierre Clavel évoque la personnalité de M. Hervé Bazin, président de l'Académie Goncourt, membre honoraire de notre Compagnie, récemment décédé.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Informations

— Conférence de Mme Soulié, professeur à l'Université Paul Valéry, le 2 mars 1996, à 16 heures, à Carré d'Art pour *La Presse protestante au XIX^e siècle*.

— Conférence de M. Georges Sapède, le 5 mars, à 15 heures, à Carré d'Art : *Voltaire et l'Europe*.

— Dans le cadre des journées de l'Antiquité, visite de la bibliothèque Carré d'Art les 13 et 30 mars 1996.

Correspondance

— Lettre de M. le docteur Pascal Gouget remerciant nos confrères de son élection en qualité de membre résidant.

Communication

Le président donne la parole à notre confrère Jean Goujon qui a choisi pour thème de sa communication : *La première égérie de Benjamin Constant : La Hollandaise Belle de Zuylen*.

Notre confrère présente un travail très documenté, qui démontre l'importance des recherches effectuées.

Des éléments particuliers de la vie de Benjamin Constant nous fait découvrir un personnage nouveau.

Voici le résumé de cette communication :

Mars 1787. Nous sommes dans un de ces salons parisiens bruissant de cette vie mondaine et cosmopolite qui brille à la veille de la Révolution.

Un grand et maigre jeune homme de moins de vingt ans, hôte de Suard qui règne sur la Presse, est là, insolent, moqueur, arrogant.

Il est Suisse, descendant d'émigré.

Il y a aussi une femme de quarante-sept ans, d'origine hollandaise qui a épousé un Suisse et vit près de Neuchâtel.

Il débute dans l'écriture, elle a déjà fait ses preuves dans son pays natal, à Neuchâtel, à Lausanne et elle est connue des milieux intellectuels français.

Il s'agit de Benjamin Constant et de Mme de Charrière née Isabelle Van Tuyll van Seeroskerken, dont le souvenir s'est perpétué sous le diminutif de Belle de Zuylen.

En dépit de cette considérable différence d'âge, bien des choses sont de nature à les rapprocher : leur fantaisie, leur tendance à se moquer de tout et d'abord d'eux-mêmes, mais aussi, leur intelligence, leur sensibilité, leur tempérament fait d'alternance d'excitation et de dépression.

Une seule chose aurait pu les éloigner : quoiqu'indépendante et affranchie des conventions Belle restait attachée à certains principes tandis que Benjamin faisait montre d'une totale amoralité, née d'une éducation bizarre : après la mort de sa mère en couches, il avait été confié à une jeune paysanne que le père de Benjamin avait fait enlever dans son enfance et dont il devait faire sa maîtresse puis son épouse, et ensuite en raison de l'éloignement de ce père, au service des Armées des Pays-Bas, à divers précepteurs sots ou perdus de vices, avant que d'être envoyé, encore adolescent, dans des universités étrangères.

En 1787 on ne peut encore deviner celui qui sera l'animateur de ce « Groupe de Coppet », ce « phalanstère de l'élite », temple de la résistance à l'Empereur et plus tard le grand champion du libéralisme sous la Restauration.

Cette rencontre est le début d'une histoire d'amour qui va durer sept ans.

Belle s'attache Benjamin par son esprit, son imagination... et sa très grande indulgence pour les nombreuses fredaines d'un Benjamin particulièrement extravagant. Ils bavardent des nuits entières et lorsqu'ils sont séparés s'écrivent de très longues lettres.

Seule la Révolution, son évolution faisant naître des différences d'appréciation, rompra cette harmonie : Belle bien qu'audacieuse dans le domaine de la « condition féminine » comme le soulignera Simone de Beauvoir dans « Le Deuxième sexe » juge plus sévèrement les excès... et elle n'admet guère que, bien qu'approchant la trentaine Benjamin ait des opinions différentes.

Enfin surgit la rivale, Germaine de Staël, fille de Necker, épouse de l'ambassadeur de Suède. Elle a l'âge de Benjamin et va l'enchaîner pour quinze ans.

Belle finira tristement ses jours dans son petit village et Benjamin attendra la fin de l'Empire pour créer, dans le parlementarisme naissant, la figure du chef de l'Opposition et atteindre la gloire...

La mémoire de Belle est restée vivante aux Pays-Bas, en Suisse, en Belgique et on vient de rééditer son œuvre, en dix volumes, d'un français si parfait que Sainte-Beuve saluera en elle un esprit et un ton qui sont de la « pure littérature française ».

Le président adresse ses compliments à notre confrère.

Le débat s'installe, y participent : MM. Sapède, Bosc, Debant, Galy.

La séance est levée à 17 h 30.

SEANCE DU VENDREDI 15 MARS 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mme Hélène Deronne, M. Gilles Dervieux, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Lucien Frainaud et Me André Galy.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

Correspondance

— Lettre de M. Charles Puech remerciant notre Compagnie de l'avoir élu au fauteuil de M. le président René Panet.

Informations

Le docteur Charly-Sam Jallatte donne connaissance d'une lettre de M. William Hauley, domicilié au Canada, qui s'intéresse comme lui au personnage fort curieux : le docteur Astruc de Sauve.

— Un colloque international se tiendra les 12, 13 et 14 mars à Carré d'Art sur « Les Juifs à Nîmes et dans le Midi du Moyen Age à nos jours ».

— Conférence Ecole Antique sur les récentes découvertes archéologiques à Nîmes, le 24 mars, à 15 heures, à Pablo-Neruda.

— Conférence de M. Jean-Michel Gaillard, conseiller à la Cour des Comptes, sur « Visages du mouvement ouvrier », le 16 mars, à 15 heures, à Carré d'Art.

— Vendredi 29 mars, à 18 heures, salle Jacques Terrisse : *La jeune Parque dévoilée*, de Yvon Pradel.

— Invitation à l'inauguration de l'évêché rénové le 15 mars, à 18 heures, de la part de Mgr Jean Cadilhac.

— Vendredi 22 mars, à 18 h 30, à la cathédrale : « Pourquoi de nos jours bâtir une cathédrale », conférence de Mgr Herbulot.

— Concert au Temple de l'Oratoire : Beaumadier-Raynaut.

— Programme de l'École Antique : printemps 1996.

Hommages

MM. Vielzeuf et Paczkowski ont fait don à notre Compagnie de leur dernier ouvrage : *La Grand'Combe en Cévenne, il y a cent ans : la « montagne qui marche »*.

M. Michel Courty, correspondant, nous a adressé sa dernière étude : *Le fabuliste nimois Bigot*.

Communication

Le président donne la parole à Mlle Marcelle Viala qui présente une communication sur *Bernard Lazare, homme de Lettres*.

Avec les qualités que notre Compagnie lui connaît, notre confrère nous dévoile un aspect particulier de Bernard Lazare, mettant en relief ses qualités de poète. Marcelle Viala regrette que cette œuvre, assez estimée en son temps, soit laissée dans l'oubli aujourd'hui.

Voici le résumé de cette communication :

Bernard Lazare est surtout connu pour sa lutte en faveur de Dreyfus ; on ignore en général qu'avant d'intervenir dans l'Affaire, il a été homme de Lettres. Après son baccalauréat, il passe 4 ans à Nîmes consacrés à la lecture, à sa tâche de secrétaire-correspondant pour la Société littéraire et artistique, récemment créée dans notre cité, et à l'écriture car il veut être écrivain. En 1886 il gagne Paris. Il s'inscrit à l'École pratique des Hautes Etudes, section sciences religieuses, et fréquente des poètes : Hérédia, des symbolistes dont, évidemment, Mallarmé.

En 1888, il publie sa première œuvre (et adopte son pseudonyme en intervertissant nom et prénom officiels) : « La Fiancée de Corinthe », drame lyrique à sujet étrange. Suivront trois recueils de textes en prose, contes, légendes mythologiques, fables sociales, récits bibliques, déjà parus pour la plupart dans des revues. 1892 « Le Miroir des Légendes » surtout consacré à la religion, 1897 « Les Porteurs de Torches », sorte de roman avec une mince intrigue, à portée sociale et politique, 1898 « La Porte d'Ivoire » où il est souvent question d'amour. L'auteur tire du passé des réflexions modernes sur l'amour, la religion, la société.

L'amour total, violent aboutit à la mort : subjuguant un être, il lui dicte une conduite irrationnelle et fatale ou pousse au suicide l'homme qui a perdu celle qu'il aimait (les récits peuvent en devenir hallucinants). Les femmes, face à l'amour, sont déconcertantes, par exemple dans leur conception de l'honneur ou leur façon d'éviter une éventuelle rupture amoureuse, à moins qu'elles n'aient l'énergie d'une Léonora Barberi qui, prenant la place du bourreau, exécute elle-même son amant condamné à mort : « C'est pour moi qu'il a vécu, c'est par moi qu'il mourra. » L'amour parfait et heureux, comme le dit Don Juan, ne se trouvera que par-delà la mort.

La religion, née de la crédulité humaine n'est qu'une illusion bienfaisante aux malheureux. Les croyants sont intolérants ; les pratiques religieuses et morales ne sont pas signes de perfection comme le montre la comédie de « Cinq Péchés » : Ce mécréant, honni par tous les biens-pensants, est désigné par Dieu, à cause d'un acte de bonté totale et spontanée, comme le plus saint de la communauté. Bernard Lazare évoque les croyances religieuses de certains peuples mais s'intéresse surtout à

l'histoire des Juifs : meurtre d'Abel, construction et adoration du veau d'or, méconnaissance du Christ par les Pharisiens qui attendaient un Messie glorieux. Mais leur châtement ne peut être éternel comme le révèlent « La Rédemption d'Ahasvérus » ou « La Gloire de Judas ». Quant à Jésus, il vit le drame de la foi : incroyant, il prêche, par pitié pour le malheur des hommes, une religion nouvelle, celle de l'amour.

La pensée politique et sociale de l'auteur se résume en deux idées : il faut transformer la société, conclusion inévitable lorsqu'on examine la condition féminine, les institutions ou la scandaleuse situation des travailleurs, et exhorter les opprimés à la révolte, contrairement à ceux qui prônent soumission et résignation.

Bernard Lazare, narrateur au style très varié se révèle aussi parfois poète influencé par certains écrivains, dont Leconte de Lisle, dans ses récits documentés, réalistes et colorés, surtout par les symbolistes. Ne s'attachant pas seulement aux faits visibles, il entraîne le lecteur dans le Monde des Esprits ou dans un univers de contes de fées. Pour créer un dépaysement il emploie fréquemment, comme les symbolistes, un vocabulaire inhabituel, vieilli ou inventé et des « correspondances ». Il rend son style musical par le rythme ou les refrains.

Il est regrettable que cette œuvre, assez estimée en son temps, soit laissée dans l'oubli aujourd'hui : elle comporte de très beaux textes, permet de découvrir les traits de caractère ou les idées de l'auteur qui s'afficheront dans sa vie politique et dévoile même un aspect plus secret de sa personne, comme son admiration à Bruges pour les tableaux de Van Eyck ou Memling, son émotion devant la mer du Nord qui le pousse à une méditation sereine et lui procure une paix « immense, profonde et douce ».

Mlle Viala est félicitée par le président Clavel et applaudie par nos confrères.

Interviennent tour à tour : MM. Simon, Pradel, Grossi, Costabel et Château.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU VENDREDI 29 MARS 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud et M. Aimé Vielzeuf.

Nous notons la présence de M. Claude Escholier.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, n'entraîne aucune observation et est adopté à l'unanimité.

Correspondance

— Samedi 13 avril à 15 heures à Carré d'Art, conférence de M. Robert Debant : *Le catholicisme à Nîmes au XIX^e siècle.*

— Samedi 20 mars à 15 heures aux Archives départementales : conférence de M. Breton, sur *La Renaissance tardive et son prolongement dans la basse vallée du Rhône.*

— Invitation de M. Michel Courty à la conférence de M. Marcel Bonnet sur *Marie Mauron*, le 20 avril, à Saint-Rémy-de-Provence.

— Séminaire « Science et monde souterrain » le samedi 30 mars à Avignon, organisé par le Conseil Général de Vaucluse.

— Calendrier de l'Académie de Dijon, 2^e trimestre 1996.

Réception du docteur Pascal Gouget

L'ordre du jour prévoit la réception de notre nouveau confrère membre résidant de notre Compagnie, le docteur Pascal Gouget.

Introduit par ses parrains, MM. Larmat et Jallatte, le docteur est accueilli par le président Clavel.

Allocution du président

Monsieur,

J'imagine que le jeune garçon en culottes courtes qui passait son certificat d'études primaires en 1937 dans une école primaire de Chartres aurait été bien surpris

si M. Gaujard, directeur de l'école lui avait annoncé qu'il entrerait un jour à l'Académie de cette lointaine ville du Midi qu'était Nîmes.

Il faut dire qu'entre l'instant que je viens d'évoquer et le jour que nous vivons il s'est passé beaucoup de choses. Vous viviez alors, presque depuis votre naissance, à Chartres, au foyer d'un père chartrain d'origine, grand invalide de guerre. A l'heure que nous rappelions il avait depuis quelques années vendu son cabinet d'expert-comptable et ne se déplaçait plus qu'en voiturette à trois roues. Mais vous avez gardé le souvenir de toute l'activité de ce père, militant dans le parti socialiste et dans la ligue des droits de l'homme. Pacifiste, antifasciste (et nous nous souvenons de ce que cela représentait à l'époque), anticlérical, rationaliste et espérantiste, il a de tout cela marqué votre adolescence, ainsi que d'une logique dure et coupante. A côté de lui votre mère, sténodactylo, était toute intuition, écrivant avec justesse et sensibilité et manifestant un sûr jugement en matière littéraire. Sans doute regrettez-vous qu'elle n'ait pas plus exploité ces dons.

A partir de 1937 vous êtes au lycée de Chartres un élève appliqué, sérieux et timide. Dès la troisième vous devenez un brillant élève et en terminale représentez votre lycée au Concours Général. Nous sommes en pleine période de guerre et vous terminez vos études secondaires avec un baccalauréat philo-sciences. Vous aviez fait du latin et du grec et vous trouviez à l'aise dans cette section.

A l'heure de la Libération vous vous inscrivez à la Faculté de Médecine de Paris. Dans la solitude et une vie matérielle difficile vous y travaillez sérieusement, découvrant par ailleurs le monde aux heures de vacances à travers les auberges de jeunesse et l'auto-stop qui

vous permet de parcourir la France et de découvrir les richesses de l'Italie.

Vos études se poursuivent normalement et en mars 1950 vous allez prendre un sérieux contact avec le soleil méridional en partant faire un remplacement d'interne pour trois mois à Sousse en Tunisie. Vous restez en fait dix-huit mois en Tunisie, vous y épousez une ambulancière de la Croix-Rouge et vous y avez votre premier enfant. En février 1952 vous revenez en France, vous y soutenez votre thèse, « Contribution à l'étude des diamides aromatiques, essais cliniques dans les suppurations pulmonaires ».

Vous vous installez alors à Senonches, dans l'Eure-et-Loir, comme médecin généraliste, sans renoncer pour autant à poursuivre ensuite une carrière plus scientifique. Le peu de prédispositions de votre épouse à vivre dans les brumes du nord va vous conduire cinq ans après à ouvrir un cabinet de médecine générale à Montpellier. Vous avez fait le saut qui va vous rapprocher de nous. Vous avez des débuts difficiles, mais vous exercerez ainsi près de dix ans, bien accueilli au service de pédiatrie par le professeur Chaptal qui vous propose de travailler bénévolement dans le petit laboratoire d'analyses biologiques qu'il a fait aménager au 6^e étage de l'hôpital Saint-Charles.

Ce n'est par hasard que vous vous êtes installé dans une ville universitaire. En 1959 — vous avez 34 ans — vous vous inscrivez à la Faculté des Sciences. Vous y obtenez avec mention bien un certificat d'études supérieures de chimie biologique, et avec mention très bien un certificat de biologie approfondie.

Vous n'en oubliez pas pour autant, ni l'exemple de votre père, ni ce qui se passe autour de vous. Nous

sommes en pleine guerre d'Algérie et vous n'admettez pas la torture. Vous militez pendant quatre ans dans l'action civique non violente, rencontrant des hommes et des femmes unis dans un même combat.

La paix revenue vous retournez pleinement à vos études. Elles se mesurent maintenant, après un certificat d'études supérieures d'océanographie passé en 1962, en titres et fonctions universitaires : moniteur de travaux pratiques d'histologie en 1961-1962, attaché de Faculté et assistant de sciences fondamentales en histologie de 1963 à 1968, assistant de biologie des hôpitaux à partir d'octobre 1971, chef de travaux pratiques en 1973 et maître de conférences, praticien hospitalier à partir de 1986.

Vous avez dans toute cette période travaillé en histologie et embryologie avec les professeurs Turchini et Bonhomme, puis réalisé votre première publication dans le laboratoire du professeur Jacques Roux. C'est après cela l'action de substances anti-cancéreuses sur la division cellulaire qui retient votre attention.

Votre avenir de biologiste universitaire dépendait d'un complément hospitalier. Celui-ci se présente à Nîmes dans le laboratoire du professeur Oulès en janvier 1972 dans le cadre de la cytogénétique. En 1978, avec le professeur Bureau, cette activité est transférée dans les locaux de la Faculté de Médecine à Carrémeau. Votre activité va porter sur la pratique des caryotypes sur liquide amniotique, avec détection de la trisomie 21 chez les futures mamans.

Pendant toute cette période vous continuez, seul ou en collaboration, de nombreuses publications dans des revues ou des congrès. Leur caractère très technique m'empêche de les citer les unes après les autres. Il faut cependant mentionner votre important ouvrage « Atlas

de Travaux Pratiques d'Histologie » en 1982 dans lequel vous étudiez la formation, l'évolution et la composition des tissus. Vous allez également pouvoir faire profiter les autres de toute la solidité de votre acquis en devenant enseignant. Chargé du cours d'Histologie dentaire à l'Ecole dentaire de Montpellier de 1966 à 1968, participant à l'enseignement de l'Histologie et de l'Embryologie à Nîmes, puis à Montpellier et Nîmes, de 1969 à 1991, participant — mais ce mot répété n'est-il pas un signe de votre modestie ? — à l'enseignement de la génétique médicale en 4^e année de médecine de 1989 à 1991, enfin, de 1972 à 1986 enseignant d'Histologie et de Biologie à l'Ecole de sages-femmes.

Cependant au milieu de toute cette activité scientifique et d'enseignement il y a aussi la vie de tous les jours. Vous avez eu trois enfants, Henri, Michel et Evelyne que vous avez avec vous dans le grand appartement de Montpellier. Plus tard vous vous êtes trouvé à cheval entre Nîmes et Montpellier. Mais votre activité s'est centrée sur Nîmes et vous vous êtes installé dans la tranquillité rurale à Caveirac, à deux pas de la Faculté de Médecine. Vous ajoutez à votre attention pour la biologie en marche l'étude de la vieille botanique classique avec la confection d'herbiers des plantes qui vous entourent dans la garrigue, en Vaunage et sur le littoral.

Vous êtes aussi attiré par les livres. Vos écrits ne sont que des cours, des communications et des conférences, mais vous avez le désir de fabriquer un jour quelque livre. Dès votre classe de seconde vous avez abandonné le *Dernier des Mohicans* et *David Copperfield* pour une autre littérature. C'est alors Giraudoux, Montherlant, Steinbeck ou Hemingway. Plus tard vous serez particulièrement frappé par Wells, Henry Miller, Laurence Durrell, Joseph Delteil et plus récemment Sal-

man Rushdie, pour ne citer que quelques-uns parmi les romanciers de votre bibliothèque. Mais il ne faut pas oublier les philosophes comme Jean Rostand et Edgar Morin non plus que ceux qui ont consacré leurs ouvrages à l'éthique, cette éthique à laquelle est confrontée chaque jour le biologiste que vous êtes.

En 1991 c'est l'heure de la retraite. Vous aurez plus de temps pour la lecture, vous pourrez faire en Vaunage des promenades en bicyclette, vous pourrez vous occuper de votre jardin. On pourrait penser que vous vivez la vie du retraité tranquille. Mais on n'a pas vécu la vie qui a été la vôtre pour se contenter de cette tranquillité. Vous êtes un scientifique et vous voulez continuer à tenir vos connaissances à jour. Vous êtes un enseignant et vous voulez toujours faire partager aux autres les connaissances que vous avez acquises. Vous ferez à un club de retraités en 1993 une conférence sur les plantes transgéniques. Dans le cadre précis de vos recherches, au Téléthon à Caveirac en 1994 vous exposerez ce que sont les applications du programme « génome humain » à la thérapie génétique. Vous participez aux travaux de l'Association des Anatomistes, à l'Association des Cytogénéticiens de langue française et à l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant. Tout cela est un vaste programme. Plus près de nous, enfin, vous participerez de façon permanente aux travaux de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard dont vous êtes le président en 1993. Vous y avez fait tout récemment, en décembre 1995, une conférence sur la mort programmée des cellules. Vous y exposiez comment en dehors des morts accidentelles les cellules sont appelées à disparaître par mise en œuvre d'un programme interne de mort déterminée. C'est le phénomène de « l'apoptose ».

Cette apoptose va avoir une grande place dans les grandes étapes de la vie, le développement naturel des organes, la sénescence, les processus évolutifs et un certain nombre d'états pathologiques.

La lecture de ce texte nous fait pénétrer dans un domaine scientifique d'une grande précision. Vous maîtrisez ce domaine scientifique et toute votre vie a eu cette maîtrise comme but. Mais ce but n'a pas été exclusif. Vous avez voulu rester en prise directe avec les événements qui surgissaient au cours de votre vie pour y affirmer votre point de vue. C'est donc bien un homme complet, celui que vous êtes, que nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui parmi nous.

*

Le docteur Pascal Gouget prend ensuite la parole :

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour les bienveillantes paroles que vous venez de prononcer ; vous venez de me tendre un miroir, à moi qui ne me suis jamais tout à fait habitué à mon image spéculaire, et ce que me renvoie ce miroir, c'est une image retouchée, filtrée, épurée par l'indulgence et la grâce des usages académiques, une image que je sens déjà se détacher de moi, puisqu'aussi bien ne m'est-elle pas destinée, mais bien à vous, chers confrères, qui me comprendrez pour avoir vécu la même épreuve.

Au moment de prendre place parmi vous à cette table, au moment de participer à ce rite de transition qui est comme un ultime examen de passage, je suis animé de plusieurs mouvements : celui de gratitude envers vous,

qui avez bien voulu m'admettre en votre compagnie, et de deux autres un peu discordants, d'un côté la crainte d'avoir succombé à l'attrait des honneurs et d'avoir accepté sous l'empire de la vanité de m'agrèger à une brillante cohorte, de l'autre l'ensorcelant mirage d'accomplir là une dernière métamorphose au terme de laquelle mon esprit, touché par la grâce académique, se verra soudain doué de pouvoir sur l'empire des mots.

Mais toutes réticences se sont évanouies devant la simplicité et la cordialité de l'accueil qui m'a été fait par chacun de vous ; sous l'académicien, j'ai rencontré la personne, j'ai croisé la diversité des parcours, j'ai concrètement ressenti la richesse intellectuelle et spirituelle des membres d'une société ouverte et tolérante, accueillante tout en restant fière de son passé, riche de ses traditions, sage de sa vieille expérience.

Je salue ici la présence de nombreux amis, de ma femme, qui supporte patiemment depuis plus de quarante-cinq ans mes passions intellectuelles et mes accumulations de dossiers, et de bien d'autres personnes qui me sont chères.

En cette circonstance il est de tradition de jeter un regard en arrière pour rendre un bref hommage à ceux qui nous ont dispensé éducation et savoir. Je ne parlerai pas ici de mes parents, je leur dois non seulement la vie mais une vision du monde ; je leur dois tout, et ce qui suit.

Si vous allez à Chartres, en regardant de la place le portail Royal de la cathédrale vous aurez sur votre droite le collège Gérard Philippe. C'était dans les années trente, une école primaire laïque, l'école de la Cathédrale ; son directeur, M. Gaujard, assisté de Mme Gaujard et de plusieurs maîtres, l'apocope « instit » n'était

pas encore en usage, y assuraient un enseignement sérieux et discipliné où l'orthographe et le calcul tenaient une place majeure, à côté de l'histoire de France et des colonies, de la géographie, la morale et l'instruction civique, la récitation et le chant. J'y ai passé sept ans, jusqu'au Certificat d'études primaires, diplôme non sans valeur en un temps où il n'était pas encore évident que je fasse un jour des études supérieures. Les qualités morales et d'organisation de M. Gaujard étaient telles que ses concitoyens le portèrent dans les années soixante à la tête de la municipalité où il resta jusqu'à sa mort en 1975.

Puis vint le lycée Marceau de Chartres pour sept autres longues années. Il avait, il a toujours, une excellente réputation, qu'il doit partager maintenant avec d'autres établissements plus récents. De nombreux agrégés y enseignaient, dont plusieurs arrivaient le matin de Paris par le train. Je veux ici saluer la mémoire de mon premier professeur de lettres, Maurice Archinard ; il enseignait le français et le latin aux élèves de sixième et de cinquième tout en préparant une carrière d'orientaliste. Mobilisé en 1939 il adressa fin novembre à ses élèves une carte-lettre pour savoir ce qu'ils devenaient, s'ils avaient gardé bon souvenir de lui ; cette lettre je l'ai conservée, car il m'avait chargé, selon son expression, de la corvée de la réponse. Nous ne le revîmes jamais. Il fut tué le 21 mai 1940 en essayant d'arrêter des blindés allemands avec des armes légères, à la tête d'une compagnie de tirailleurs marocains.

Plus tard, en classe de seconde et de première, j'ai bénéficié de l'excellent enseignement de Pierre Billot, professeur d'humanités. A un âge où l'esprit de ses jeunes élèves ne demandait qu'à s'ouvrir, il sut leur apporter une pâture intellectuelle et une culture allant de

l'antiquité grecque à la littérature moderne. Je lui suis redevable de m'avoir guidé en ces jeunes années où s'éveille le plaisir d'écrire ; il m'a encouragé à entreprendre les longues études qui mènent au Doctorat, le souvenir de ses conseils est encore en mon esprit à l'instant de rédiger ce texte.

Enfin je ne saurais passer sous silence le remarquable professeur d'histoire et géographie, aimé de ses élèves, que fut, en notre classe de terminale, Jean-Baptiste Duroselle, dont la belle carrière, après ce bref passage dans un lycée de province, allait se poursuivre à l'Université de la Sarre, à celle de Lille, puis à la Sorbonne. Il fut élu à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1957. Décédé en septembre 1994, il a laissé d'importants travaux sur les relations internationales contemporaines, sur la Première Guerre mondiale, sur l'Europe ainsi qu'une biographie de Clemenceau.

En 1945, la guerre finie, les étudiants étaient nombreux à la Faculté de Médecine de Paris, les contacts avec les enseignants assez rares, sauf à l'hôpital. Passé le PCB, j'ai mené parallèlement mes études de médecine et l'acquisition de quelques bribes de culture générale, avec en tête de vastes projets d'écriture toujours différés par un travail préalable de mise à jour de mes connaissances. Je me souvenais de cet aphorisme de Jean Rostand : « Avant de rêver, il faut savoir », et je m'y suis tenu. Peut-être inverserait-on les termes aujourd'hui, le rêve étant tenu pour un espace où se déploie la fantaisie inventive. Ecrivant ceci le hasard, ce hasard orienté qui sourit au chercheur, me fait tomber sur ces quelques mots d'Octavio Paz : « El saber no es distinto del soñar, el soñar del hacer » : « Le savoir ne se distingue pas du rêve, ni le rêve de l'acte. »

Quand je repris des études scientifiques à Montpellier, en 1959, j'ai trouvé un maître et un ami en la personne du professeur Ernest Kahane, qui enseignait la chimie biologique à la faculté des Sciences. C'était un rationaliste déclaré, ce qui n'était pas pour me déplaire bien qu'à toute doctrine en « -isme » j'ai toujours préféré le libre jeu de la pensée.

J'ai plus de commerce avec les livres qu'avec les hommes, c'est là mon moindre défaut ; ils forment le grenier de ma mémoire et répondent à mes appels.

Ainsi cette sage devise inscrite au fronton de l'Académie : « Ne quid nimis : rien de trop », je la porte en moi depuis longtemps sous la forme où je l'ai apprise, en grec : « Meden agan » devise gravée au fronton du temple de Delphes à côté du « gnôthi seauton » : connais-toi toi-même. Et j'ai retrouvé la page d'un livre où il était précisé que Critias d'Athènes l'avait fait suivre de ce vers devenu proverbe : « kairô panta prosesti kala » qu'on pourrait librement traduire ainsi : « toute chose belle exige le moment favorable. » Eh bien ! un tel moment est arrivé, l'art nous invite et il convient que maintenant je m'adresse à M. Claude Escholier.

Je vous remercie, Monsieur, d'être avec nous pour ce rituel de passage, accompli aujourd'hui de vivant à vivant, comme ce fut le cas quand vous-mêmes succédâtes à M. Paganelli. Malgré des problèmes de santé vous avez accepté de rompre votre studieuse retraite et de venir vous asseoir à cette table près de vos confrères qui vous ont entendu bien des fois les entretenir des arts qui vous sont chers.

C'est le 9 février 1962 que vous êtes entré à l'Académie comme membre résidant succédant à M. Don Sauveur

Paganelli. Président en 1979, membre honoraire depuis octobre 1994, vous avez donné à l'Académie plusieurs études portant sur l'histoire de l'art et sur les relations entre l'art et la photographie.

Vous êtes né à Paris le 2 décembre 1910. Vous avez donc vécu tout jeune les années de la Première Guerre mondiale. Vous avez évoqué ici-même quelques images-souvenirs de vos parents en rappelant l'amitié qui a uni Jean-Jacques Brousson, académicien nîmois, et votre père Raymond Escholier.

Ceci me permet de rappeler le milieu familial de haute culture qui fut le vôtre.

Raymond Escholier fit ses débuts comme journaliste ; « il écrivait », dites-vous, « dans de petites feuilles socialistes et, pour gagner le pain, grattait du papier comme expéditionnaire à l'Hôtel de Ville, dans une sorte de galetas mansardé qu'il partageait avec son ami Louis Pergaud ». Mais la vie de bohème n'a qu'un temps.

Vers 1924 Raymond Escholier devenait conservateur du musée Victor Hugo et chef de Cabinet d'Aristide Briand. Plus tard il fut conservateur du Petit Palais. Ses travaux sur Eugène Delacroix font autorité.

En collaboration avec Marie-Louise Escholier votre mère, originaire de l'Ariège, il écrivit plusieurs œuvres qui leur valurent le prix Fémina et le Grand Prix de Littérature de l'Académie française.

Elevé dans une telle atmosphère, vous n'avez pas manqué d'être sensible à l'art. Enfant il vous est arrivé de parcourir jusqu'à vous perdre le long dédale des salles de peinture du musée du Louvre. Votre père fut un familier de Matisse ; vous avez joué dans son atelier,

vous l'avez entendu parler de son travail. Plus tard, vous avez bénéficié de ses conseils.

Après vos études au lycée Henri IV vous fréquentez l'Académie de Peinture d'André Lhote en même temps que vous suivez les cours de l'École du Louvre dont vous êtes diplômé. Votre thèse porte sur Sérusier et l'école de Pont-Aven.

Votre activité se partage alors entre celle d'historien d'art et celle d'artiste peintre et de graveur. Jusqu'en 1940 vous êtes Sociétaire du Salon d'Automne et vous exposez régulièrement à Paris, aux Salons des Indépendants, des Tuileries, au Salon d'Automne. Vous avez décoré le Pavillon du Languedoc à l'Exposition Universelle de 1937. Votre notoriété s'étend ; vos œuvres font l'objet d'une exposition à New York.

Vous êtes attaché au musée du Louvre. Vous vous mariez, vous fondez une famille.

Mais c'est de nouveau la guerre à laquelle vous participez, ce qui vous vaudra la Croix de Guerre 39-40.

En 1951 vous vous installez à Nîmes où vous avez des attaches familiales par votre frère aîné. Vous devenez directeur de l'École des Beaux-Arts où vous enseignerez jusqu'en 1979.

L'École des Beaux-Arts de Nîmes a eu depuis le XVIII^e siècle une grande tradition de dessin. Vous la trouvez quelque peu endormie, pas encore remise de la grande tourmente des années de guerre. Vous saurez lui insuffler une vie nouvelle, lui donner une âme ; vous étoffez son enseignement ; vous créez, avec les moyens du bord, un atelier de céramique, atelier toujours en fonction, actuellement sous la direction de Mme Granier ; tout cet effort portera ses fruits et de l'école sortiront des artistes de qualité, remarqués à l'échelle nationale ;

de nombreux élèves ont gardé l'empreinte de votre enseignement ; malheureusement cette réussite n'est pas assez perçue par les Nimois eux-mêmes, et vos efforts sont mal soutenus par les autorités de tutelle. Le profond et discret travail de reconstitution que vous avez accompli s'est vu contesté par des courants nouveaux dont l'aura médiatique n'a d'égal que la brièveté et dont l'École a souffert.

Mais quittons là ces repères biographiques pour aborder des aspects plus concrets, vos œuvres, vos écrits.

Je n'ai pas la prétention de parler en expert des choses de l'art. Je dirai tout uniment ce que m'inspirent vos tableaux. Après une période figurative où vous êtes proche de l'École de Paris, illustrée par des maîtres comme Matisse et Derain, vous vous intéressez à des recherches où la tendance à l'abstraction ne supprime pas la vision de la nature qui a suscité l'œuvre. Vos premiers tableaux sont peints d'après le modèle, à petites touches de couleurs vives, puis votre art se dirige vers des natures mortes très élaborées où se révèle une discrète influence de la composition cubiste. Je regrette qu'aucune de ces œuvres ne soient visible dans les musées de Nîmes. Pouvons-nous espérer que cette lacune soit un jour comblée ? Il est cependant possible de voir deux de vos œuvres au musée d'Albi, une au musée de la France d'Outre-Mer et une au musée Victor Hugo.

Vous avez illustré plusieurs livres de bois gravés, parmi lesquels je citerai :

L'enfant terrible, de Pierre Villetard.

Le rayon dans le brouillard, d'Edmond Jaloux.

Dame de Lyon, de Joseph Jolinon.

Thérèse Desqueyroux, de François Mauriac.

Vous m'avez montré quelques-unes de vos toiles inspirées par la Camargue et j'ai aimé ces lumineux reflets où les tiges brisées de roseaux jouent à la surface de l'eau, engendrant des compositions quasi abstraites réglées par de subtiles correspondances rythmiques.

Ces recherches se retrouvent dans certaines de vos photos où les contrastes de noir et de blanc font ressortir la raison plastique qui a présidé au choix du motif.

Vous parlez avec justesse des relations entre l'art représentatif et l'effort vers l'abstraction, dans votre étude « L'Art et la Photographie ».

« Il semble, écrivez-vous, qu'il y ait eu de tous temps deux conceptions différentes de l'Art ; d'une part celle qui consiste à voir dans la création artistique un véhicule de la pensée et ce sera l'art mystique, l'art du symbole ; d'autre part celle qui exige que l'œuvre d'art soit la reproduction exacte de la vérité. L'une et l'autre conceptions ont eu leurs épanouissements et leurs chefs-d'œuvres, car l'une et l'autre obéissaient, malgré ces divergences, à un impératif commun : la plastique. »

Vous avez cheminé dans ces deux voies, ayant pour guide l'équilibre sans cesse recréé des couleurs et des formes.

La photographie a été une de vos passions. Vous avez raconté dans l'étude déjà citée les réactions opposées suscitées par l'invention de Niepce et de Daguerre dans les milieux artistiques du XIX^e siècle. Vous avez vous-même utilisé l'appareil photographique pour la création, en travaillant sur des tirages en noir et blanc très contrastés afin de faire naître, à partir de simples feuilles de houx par exemple, des images rappelant leur ori-

gine végétale mais stylisées, répétées, foisonnantes, s'inscrivant presque dans une géométrie abstraite, quittant le domaine naturaliste pour retrouver l'esprit des formes.

Vous avez fait partager à vos confrères académiciens votre intérêt pour trois grands peintres de notre pays : David, Géricault et Delacroix.

Bouleversant l'ordre chronologique de vos publications je commencerai par David. Vous n'êtes pas tendre pour ce personnage opportuniste, hurlant avec les loups. Peintre de la Cour sous Louis XVI, élu à la Convention, tour à tour robespierriste puis thermidorien, cet ardent révolutionnaire se mettra enfin au service de Napoléon « Il se lance, écrivez-vous, avec une nouvelle passion, dans la glorification du césarisme par des paroles et des écrits d'une flagornerie servile ». Autant l'homme était contestable, autant sa peinture était de qualité. Maître de l'Ecole classique, il peignait une beauté idéale inspirée des Antiques. Poussant cet académisme jusqu'à l'excès, sa peinture est parfois froide et figée. Il est cependant capable d'abandonner ces rigueurs et il réalise alors des œuvres dignes des plus grands ; chacun se souvient de ses portraits de Lavoisier ou de Mme Récamier, ou de cette scène historique, Marat assassiné, représentée avec un réalisme presque naturaliste. Le chef-d'œuvre de David est le grand tableau du Sacre de Napoléon. Vous nous racontez les péripéties de cette création où David peut faire éclater sa maîtrise de l'art du portrait, peignant plus de cent personnages « traités dans une vérité très crue et parfois cruelle ».

Les générations d'artistes qui suivirent durent mener un combat libérateur contre l'académisme froid et stérile de l'Ecole classique. Vous nous faites partager ce

combat dans vos deux études consacrées à Géricault et à Delacroix.

Le tableau le plus connu de Géricault est sans nul doute « Le Radeau de la Méduse ». Il rappelle les suites tragiques du naufrage du vaisseau « La Méduse » le 4 juillet 1816 au large des côtes du Sénégal. Ce désastre souleva en France des passions exacerbées par des enjeux politiques. Le tableau lui-même est un chef-d'œuvre de la toute jeune Ecole romantique. Rompant avec les règles classiques, il prend pour sujet un épisode de l'actualité ; Géricault se documente longuement sur les détails du drame et donne de l'événement une représentation réaliste où le mouvement, la couleur inaugurent un renouveau de l'expression picturale.

Eugène Delacroix fut un ami et un disciple de Géricault.

Vous précisez encore dans votre étude sur Delacroix l'importance de Géricault : « ...par la nouveauté de sa technique, ce précurseur a ouvert la voie à la grande aventure de la peinture moderne. Son œuvre contient en effet en germe toutes les audaces qui s'épanouiront avec les Impressionnistes et les Fauves. Il a libéré le dessin en en faisant un geste inspiré par l'émotion, une sorte d'écriture mouvante ; il a surtout rendu à la couleur l'importance majeure qu'elle avait perdue en lui assignant un rôle nouveau : non pas seulement celui d'offrir une fête pour l'œil, mais encore et surtout d'exprimer les sentiments et les « terribles passions humaines », comme le dira plus tard Van Gogh. »

Tout ceci vaut donc aussi pour Delacroix. Son tableau « La Liberté guidant le peuple », que l'on peut voir en partie reproduit sur nos billets de cent francs, fut peint après les trois journées d'émeute de juillet 1830,

Les Trois Glorieuses, qui entraînent la chute de Charles X et l'avènement de Louis-Philippe. Le tableau, présenté au Salon de 1831, rencontra un grand succès public mais fut moins bien reçu par la critique. Il eut à subir quelques vicissitudes liées aux événements politiques jusqu'en 1874, année où il entra définitivement au Louvre.

« On peut dire, écrivez-vous, que tous les moyens d'expression qu'offre l'art de peindre sont là utilisés avec une maîtrise exceptionnelle... A la composition et à la couleur qui se conjuguent pour donner l'impression d'une force ascendante et fouguese prête à briser toute résistance, il faut ajouter encore un dessin aigu, incisif et énergique qui exprime, dans chaque détail comme dans l'ensemble, le mouvement et la vie. »

Vous faites ensuite une fine analyse des personnages du tableau qui nous montre un microcosme de la société française de 1830, avec ses costumes, ses coiffures, ses insignes et la fusion des classes, des castes et des partis en un unanime élan face à un danger partagé.

Evoquant la vie propre de cette œuvre au-delà des circonstances de sa création, vous concluez : « Alors, ce tableau, dépassant le but que s'était fixé son créateur, ne peut-il pas — même si cela représente une incursion dans le royaume d'Utopie — ne peut-il pas annoncer la naissance et la réalisation d'une lointaine espérance parce fait même que toutes les catégories sociales et toutes les familles de pensée s'y sont reconnues ? »

Vous ne quittez pas tout à fait le domaine de la photo avec Félix Tournachon, dit Nadar.

Nadar est encore bien connu actuellement pour les nombreux portraits photographiques qu'il a réalisés des

célébrités du Second Empire. Ces photographies avaient été publiées dans un grand livre intitulé le second « Panthéon Nadar », terminé en 1858. On peut y retrouver les portraits de Michelet, Rossini, Lamartine, Delacroix, Hugo, Baudelaire, Alphonse Daudet, Jules Verne, Courbet, Arago et bien d'autres. Cet ouvrage avait été précédé par un premier « Panthéon Nadar » groupant trois cents personnages non pas photographiés, mais caricaturés parmi lesquels Hugo, Balzac, Vigny, Lamartine, Musset.

Cette célébrité posthume du photographe a fait oublier la vie trépidante de l'homme qui fut un touche-à-tout de génie.

Félix Tournachon naît en 1820 ; il commence des études de médecine à Lyon, mais son père meurt ; à 18 ans il devient journaliste, retourne à Paris où il avait passé une partie de son enfance. Il vit des métiers les plus divers, écrit dans des gazettes consacrées à la mode ou au théâtre, fonde lui-même d'éphémères journaux. Avec ses amis, Théodore de Banville, Baudelaire, Murger et quelques autres il mène la vie de bohème. Puis il se lance avec succès dans la caricature. Mais pourquoi ce nom de Nadar ? Ces joyeux compagnons ont pratiqué un jeu à la mode consistant à ajouter à chaque mot une terminaison donnée. Quand vint la terminaison dar, Tournachon devint Tournadar, puis simplement Nadar. Eussent-ils été Nimois, ces facétieux amis, voyant la Maison Carrée en aurait sans doute anticipé un Carré-dar ! veuillez excuser cette incongruité dans un discours académique ; Nadar avait de l'humour, il s'en serait amusé. Félix Tournachon devient pour quelques jours Félix Turnaczewski lorsqu'en 1848 une légion de 300 émigrés polonais et de 200 Français se lève pour libérer

la Pologne du joug russe. Cette armée est arrêtée à la frontière allemande. Nadar s'obstine, et, sous le couvert d'un déguisement d'artiste peintre, joue pendant deux mois les agents secrets de Cologne à Dantzig. De retour à Paris, il reprend la plume et le crayon, puis se lance dans la photographie ; c'est l'époque des Panthéons Nadar déjà cités. Nadar fut aussi le précurseur de la photographie aérienne à partir d'aérostats. Mais un ballon n'est pas très maniable ; il se rallie donc à une idée qui fait son chemin, celle du plus lourd que l'air. Avec quelques amis, dont Jules Verne, il fonde une revue, l'Aéronaute et pour trouver de l'argent, fait construire un ballon colossal, Le Géant. L'aventure s'arrête momentanément après le deuxième voyage, en raison d'un douloureux atterrissage. Le résultat financier est médiocre, mais la publicité réussie. Obstiné, Nadar reprendra ses ascensions. 1870 : c'est la guerre ; les troupes prussiennes approchent de Paris ; Nadar fonde une compagnie d'aérostats pour observer le mouvement des troupes et il paie de sa personne. Quand Paris est assiégé, il rompt le blocus des communications en utilisant des ballons et crée du même coup la poste aérienne ; puis il invente le microfilm pour permettre le transport du courrier par des pigeons voyageurs. La fin de sa carrière est plus calme, il reprend son métier de photographe. Il meurt en 1910 après une paisible retraite à Marseille, non sans avoir eu le plaisir d'apprendre en 1909 la traversée de la Manche par Blériot.

J'ai, Monsieur, abusivement condensé votre intéressant exposé sur cet étonnant personnage ; je ne peux que conseiller à ceux qui voudraient en savoir davantage la lecture de votre communication, vivante et riche de détails sur cette période de passions politiques, de bouillonnement social et de transformations matérielles.

Vous avez, Monsieur, rempli votre vie d'images belles ; vous avez transmis votre expérience ; vous avez côtoyé des gens célèbres dont le souvenir occupe vos loisirs. L'Académie ne vous perd pas, puisque, membre honoraire, présent ou absent de cette salle, vous êtes toujours dans le cœur de vos amis.

Il me faut maintenant changer de registre, abandonner le monde de l'art pour une glose sous quelques prétextes de science.

La naïveté c'est peut-être s'étonner d'être au monde. Dieu même s'étonne d'être, a écrit Jean Jaurès dans un moment de méditation. J'ai eu le bonheur de garder, pure de toute angoisse, une étincelle de cet étonnement divin. Si ce n'est là de ma part qu'une image elle exprime assez bien mon attitude devant la vie, attitude que j'ai parfois tenté de caractériser maladroitement par le terme d'action contemplative, une manière de subordonner la démarche volontariste à quelque vision d'ensemble des situations.

L'étude de la vie est source d'étonnement, de découvertes renouvelées, d'interrogations. Vivants, nous observons les vivants et ce faisant nous sommes impliqués dans le regard que nous portons sur eux, du plus simple au plus complexe. Ce regard s'étend de l'interrogation sur les origines à l'incertitude devant l'avenir. L'observateur est lui-même un chaînon de la grande saga animale d'où la race humaine est issue ; il est un consommateur de la biosphère qui l'a suscité, il est de plus en plus souvent partie prenante d'une de ces niches écologiques mouvantes, artificielles et fragiles que sont les villes ; il participe aussi de la mémoire de son espèce, avec ses illuminations, ses grandes peurs et le souvenir de ses désastres ; il scrute l'avenir et y projette espoir ou crainte ou scepticisme.

Les différentes situations que j'ai pu occuper dans la vie civile, médecin rural, médecin de ville, apprenti-chercheur, enseignant, praticien biologiste ont été accompagnées par des études ou des lectures liées à une vocation de fondamentaliste, ce terme désignant en médecine l'intérêt pour les sciences de base à partir desquelles tente de se structurer l'art de guérir. J'ai choisi de vous en présenter quelques étapes en chronologie inverse pour les besoins de mon développement, qui ira de ma plus récente activité consacrée aux chromosomes à mes premiers intérêts centrés sur la plus modeste des molécules, H²O. Chemin faisant, cellules et molécules me serviront de points de départ pour quelques réflexions sur des problèmes éthiques engendrés par l'innovation technique.

Les avatars du biologiste-philosophe prennent figure dans ses rencontres avec les besoins de la société. Ainsi ai-je un jour été appelé à introduire la cytogénétique à Nîmes.

Quand j'ai terminé mes études de médecine, on enseignait encore que le patrimoine héréditaire de l'homme était réparti sur 48 chromosomes. C'est en 1956 que, le progrès technique aidant, il fut établi sans contestation possible que le nombre exact était de 46. Trois ans plus tard, Jérôme Lejeune et Marguerite Gautier, dans le Service du professeur Raymond Turpin, découvrirent que le mongolisme était dû à une anomalie numérique du patrimoine chromosomique : l'établissement du caryotype, ou carte chromosomique, montre dans cette pathologie un élément en excès, trois chromosomes 21 au lieu de deux, d'où l'adoption du terme de trisomie 21 et le rejet de celui de mongolisme hérité de conceptions passées. D'autres anomalies moins fréquentes et de mécanismes divers furent rapidement découvertes. A Nîmes c'est en

1972 que pour la première fois des caryotypes ont été établis, dans le laboratoire de Biologie de l'hôpital Gaston Doumergue dirigé par le docteur Oulès ; ces déterminations se sont poursuivies à partir de 1978 à la Faculté de Médecine de Carrémeau, dans le service de Cytologie Clinique et Cytogénétique placé sous l'autorité de M. le professeur Bureau.

Décider d'établir un caryotype, conseiller la conduite à tenir lorsque le résultat est anormal, pose parfois des problèmes éthiques.

Si la confirmation de l'origine chromosomique d'une anomalie déclarée ne pose pas de problèmes majeurs, sinon que toute vérité ne soit pas toujours susceptible d'être acceptée, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de faire le diagnostic prénatal d'une anomalie chromosomique à partir de cellules fœtales obtenues par ponction de liquide amniotique. Dans ce cas, la sanction de la découverte d'une anomalie grave comme la trisomie 21 est l'interruption médicale de grossesse. C'est pourquoi cet examen n'est entrepris qu'après information des parents sur les implications du résultat. Cet état de fait a divisé les cytogénéticiens français. Le professeur Jérôme Lejeune, patron de la discipline était, pour des raisons religieuses, opposé à l'interruption de grossesse ; ses élèves ne l'ont pas tous suivi sur ce point. C'est dans ces conditions que j'ai introduit à Nîmes au cours des années 80 la délicate culture des cellules amniotiques en vue du diagnostic prénatal des anomalies chromosomiques.

Des problèmes persistent et font l'objet de débats toujours vifs entre professionnels et dans les comités d'éthique. En voici quelques exemples.

Quelle décision prendre dans le cas de la découverte d'une anomalie mineure ? Peut-on exiger l'enfant

parfait et le médecin doit-il toujours accepter d'éliminer, à la demande des parents, tout porteur de la moindre anomalie ? Où tracer la limite ?

Dans le cas d'une anomalie génétique transmissible, doit-on sélectionner les embryons indemnes de la tare, par l'emploi de sondes moléculaires sur des œufs humains mis en culture, ou bien n'est-il pas préférable d'attendre le troisième mois de la grossesse pour faire un diagnostic prénatal plus classique par l'étude des cellules amniotiques ? Cela peut sembler une subtilité, mais, au-delà de sérieuses raisons techniques, cette interrogation ouvre le débat suivant, beaucoup plus lourd de conséquences :

Peut-on passer du diagnostic prénatal, proposé sur des indications particulières, à un dépistage systématique pour tout enfant à naître, franchissant ainsi la ligne qui sépare la médecine préventive de la pratique eugénique ? Et pourquoi ce dépistage systématique ne serait-il pas fait, pour toute naissance à venir, par l'emploi généralisé de la fécondation *in vitro*, qui permettrait, à grands frais bien sûr, d'éliminer, grâce à l'emploi d'une batterie de sondes moléculaires, les embryons porteurs des principales maladies génétiques graves ? Ce sont là les vrais problèmes d'actualité alors que les évocations journalistiques usuelles sur le clonage généralisé des humains (sans doute possible mais de peu d'intérêt) ou l'élevage des bébés hors de l'utérus, directement sorties du roman d'Aldous Huxley, sont encore du domaine de l'improbable, dont la dramatisation est à la mesure de la méconnaissance des problèmes réels.

Parler de la cytogénétique actuelle, c'est aussi parler de Nîmes aujourd'hui. Les travaux de laboratoire sont discrets ; les journaux et la télévision n'en parlent

que rarement. L'évolution des techniques, des modes de distribution et de communication, transforme peu à peu la physionomie de la cité ; des bâtiments surgissent qui sont comme les coquilles où ces nouvelles activités s'exercent, ce sont la Faculté de Médecine, l'hôpital Carrémeau, le Carré d'Art, l'Université Vauban, l'école pour les Etudes et la Recherche en Informatique et Electronique, les nouveaux centres commerciaux, et bien d'autres ; dans quelques siècles, les académiciens raconteront la naissance, le développement et la mort de ces réalisations comme l'a fait, par exemple, le docteur Lauret pour l'hôpital Ruffi. Mais qui pourra dire l'intense activité qu'abritaient ces bâtiments, quelles archives retraceront le cheminement de la pénétration scientifique et technique au cours des dernières décennies de ce siècle ?

Je me limiterai à ce que je connais. J'ai quitté le laboratoire de Cytologie Clinique et Cytogénétique depuis quatre ans et demi. J'ai eu la satisfaction de voir son activité de cytogénétique continuer à prospérer ; il fonctionne maintenant avec deux médecins secondés par trois techniciennes et un technicien spécialisés. Les plus récentes techniques de visualisation des acides nucléiques y sont mises en œuvre ; ces techniques utilisent la propriété qu'ont les acides nucléiques, constituants essentiels des chromosomes, de s'apparier quand leurs séquences sont complémentaires ; c'est-à-dire quand elles sont l'une à l'autre ce qu'est un objet moulé à sa matrice. L'hybridation in situ, c'est le nom qu'on lui donne, permet d'identifier des chromosomes, de détecter des anomalies et même de déterminer la localisation spécifique d'une séquence d'acide nucléique, voire un gène ou un fragment de gène. On rejoint, dans les possibilités de détection, la dimension moléculaire.

Les techniques les plus diverses se conjuguent pour accroître l'efficacité des systèmes d'analyse. L'informatique a relevé le défi de ce qui semblait une gageure il y a vingt-cinq ans : analyser les images formées par l'éparpillement d'un ensemble de chromosomes. La caméra de télévision a remplacé le boîtier photographique à la sortie du tube du microscope ; l'écran du moniteur et l'imprimante épargnent les lents travaux en chambre noire ; le logiciel d'analyse libère la technicienne de son attribut consacré : la paire de ciseaux destinée à découper les chromosomes avant de les classer. Un tel ensemble d'analyse d'image fonctionne depuis le début de cette année au laboratoire de cytogénétique installé à la Faculté de Médecine de Carrémeau. Il me plaît de le noter pour la postérité.

Je prends le temps à rebours et ce sont maintenant les années 1968-1971 ; je suis au laboratoire d'Histologie et d'Embryologie de la Faculté de Médecine de Montpellier. Le professeur Sentein étudie des œufs de batraciens : tritons, pleurodèles, xénopus. Il obtient de magnifiques images de divisions cellulaires où l'on voit des chromosomes qui se séparent, attachés aux fibres d'un fin réseau de microtubules étendus en fuseau d'un pôle à l'autre des cellules en mitose. Les substances chimiques qui détruisent ces fuseaux de microtubules, comme certains alcaloïdes de la pervenche, sont employées dans le traitement des cancers, en particulier des leucémies. Le professeur Sentein était un spécialiste renommé des antimitotiques fusoriaux. Il me proposa d'étendre l'étude de ces substances à l'œuf de mammifère, en l'occurrence la souris, ce qui fut fait pour plusieurs molécules, avec toutefois des images moins parlantes que celles fournies par l'œuf de batracien, l'objet étant plus petit et moins maniable.

Je ne veux pas m'étendre sur ces résultats, mais dire tout l'intérêt que présentait à cette époque l'évolution des travaux conduits dans le monde entier sur l'œuf de mammifère. Les techniques de stimulation hormonale appliquées à la souris permettaient de produire des œufs par dizaines pour un animal ; les techniques de culture *in vitro* se précisaient ; les procédés de micromanipulation permettaient de couper, ou de fusionner les blastomères, ainsi nomme-t-on les cellules issues des premières divisions de l'œuf ; en séparant ou en associant ces cellules on étudiait les problèmes de régulation du développement aux premiers stades de la vie ; pour résoudre des problèmes d'hérédité on mélangeait des cellules provenant de deux œufs d'origine différentes, d'où naissaient des souriceaux issus de quatre parents et même de six un peu plus tard avec naissance de souris tricolores. On apprit avec étonnement qu'environ cinquante pour cent des œufs formés présentent des anomalies chromosomiques et sont expulsés, les anomalies viables faisant figure d'échec du mécanisme de rejet et ceci est valable dans l'espèce humaine. Mais surtout l'équipe la plus audacieuse, celle de Robert Edwards en Angleterre, progressait pas à pas, sérieusement, patiemment, en s'entourant de toutes les précautions scientifiques et éthiques nécessaires, vers l'application de ces techniques à l'œuf humain. Ce n'est que plusieurs années après que j'eus abandonné ce domaine pour introduire la cytogénétique à Nîmes que Robert G. Edwards et Patrick Steptoe réalisèrent dans l'espèce humaine la première fécondation *in vitro* conduisant à une grossesse à terme ; ce fut la naissance de Louise Brown le 25 juillet 1978.

La FIV ou FIVETE, sigles désignant la fécondation *in vitro* suivie de la transplantation de l'embryon, se répandit rapidement : naissance d'Amandine en France

en février 1982 avec Jacques Testart pour les événements *in vitro* et René Frydman pour le recueil des ovules et la transplantation des embryons.

Même réussite à Montpellier quelques mois plus tard avec à la biologie Claude Humeau et Françoise Arnal, à la clinique toute l'équipe de la Maternité.

Si je n'ai pas participé à cette aventure, je l'ai suivie d'assez près pour ne pas méconnaître les problèmes éthiques qu'elle pose. Autant il paraît légitime de permettre une grossesse dont le seul empêchement réside dans l'obstruction des trompes utérines, autant il faut craindre les dérives permises par l'habileté technique, aboutissant à des indications risquées, ou dictées par des considérations de rentabilité ou de prestige. La diversité des positions adoptées à ce sujet dans différents pays montre que les applications pratiques de la biologie à l'homme ne se répandent pas comme entraînées par un vent régulier et sage, mais qu'elles peuvent prendre des allures d'ouragan, qu'elles progressent de manière conflictuelles, poussent des pointes localisées, se calment ou battent en retraite et les comités d'éthique, utiles régulateurs locaux, indispensables garde-fous, semblent parfois figurer les chœurs antiques qui accompagnent l'action plus qu'ils ne la contrôlent quand leur rôle ne se réduit pas à déplorer un inéluctable avenir.

Laissons là les applications de la biologie pour aborder une discipline apparemment plus contemplative, l'étude de l'embryologie, qui au début de mes études de médecine me procura autant de plaisir que la chimie biologique. De peu d'utilité pour le médecin praticien, elle ne peut faire l'objet d'un métier et n'apparaît que sporadiquement au cours des études médicales. J'ai eu le privilège d'en enseigner les rudiments.

L'embryologie met en contact avec le plus grand mystère de la vie : comment un œuf, constitué d'une cellule de 80 millièmes de mm, peut-il former un être qui, à l'état adulte, sera composé de 10 000 milliards de cellules, capable de mener une vie humaine ? Et, par la conjonction avec un autre être à lui complémentaire, engendrer un rejet neuf et toujours différent ?

Avant même que se soit imposée l'idée d'évolution des espèces les naturalistes ont comparé les aspects morphologiques rencontrés au cours du développement embryonnaire à la forme des différentes espèces connues, soit adultes, soit en cours de développement. Cette comparaison de l'ontogenèse et de la phylogenèse a fait l'objet de disputes savantes et passionnées dont l'étude historique est pleine d'enseignement ; leur aboutissement apporte quelques clés, bien modestes, sur la parousie qui a fait l'homme se dépouiller du singe pour offrir à la nature un miroir où elle peut lire son imprévisibilité.

Je vous prie de m'excuser : suivant ma pente habituelle, me détachant de l'objet étudié, je me suis laissé dériver vers un je-ne-sais-quoi philosophique à usage personnel, vers ma petite musique dont le chef d'orchestre est un « chronos », un maître-temps entouré d'une bande d'énergumènes les hétérochronies, toujours en retard ou en avance de quelques mesures dans l'ordonnancement des phénomènes de régulation du développement.

La biologie de la reproduction, de par son nom même, évoque une activité d'éleveur ; elle se trouve à l'aise en biologie animale et ce n'est pas par hasard que Robert Edwards a longuement travaillé sur l'œuf de souris et que Jacques Testart a fait ses premières armes à l'INRA sur les embryons de l'espèce bovine.

Le concept de reproduction implique la production du même, la répétition d'un cycle. Le biologiste observe

effectivement des répétitions et note des variations. Il sait que répétition et différence vont de pair ; dans la réalité il n'y a jamais répétition du même. Il ne naît jamais deux individus semblables. A cet observé biologique correspond un vécu ignorant des processus du corps et dont la description phénoménologique est la matière des romans. Le couple, dans son expérience de la sexualité et de l'amour, vit un recommencement, retour du multiple vers l'un suivi d'un redéploiement depuis l'origine. On pourrait dire en ce sens que le recommencement est le vécu de la répétition. L'irruption du biologiste dans cette vertigineuse descente et remontée n'est possible qu'accompagnée d'un tact extrême et de beaucoup de discrétion.

Après les chromosomes, après les embryons, descendons plus loin dans l'intimité de la matière vivante.

Molécule la Merveilleuse, c'est le titre d'un petit livre d'initiation à la chimie dû à Lionel Salem et ce titre m'enchanté. Je ne vous infligerai pas de formules biochimiques, mais je dirai simplement quelques mots de la plus merveilleuse des molécules, une des plus simples aussi, tout au moins à première vue. C'est H²O, la molécule d'eau. A mon arrivée à Montpellier, en 1957, rendant visite aux chefs de Service des Hôpitaux, j'ai été particulièrement bien reçu par M. le professeur Chaptal qui m'accepta dans le petit laboratoire qu'il avait créé sur la terrasse des cliniques Saint-Charles. Sous sa direction et celle de M. le professeur Jean, je fus affecté à des déterminations du volume de compartiments liquidiens corporels au cours d'états normaux et pathologiques. Ce fut pour moi, pendant trois ans, l'occasion d'étudier l'équilibre hydro-électrolytique de l'organisme et, à partir de là, d'examiner les multiples aspects des relations entre l'eau et les êtres vivants.

L'eau est un liquide à part, ce liquide n'est pas fait de la simple juxtaposition de molécules H²O, mais c'est un gigantesque réseau de molécules à liaisons internes mobiles entre les groupes H²O, avec des vides importants où les substances dissoutes insèrent leur structures. Les grosses molécules biologiques s'associent plus ou moins fortement aux molécules d'eau, ce qui permet de distinguer l'eau liée et l'eau libre, distinction importante en biologie cellulaire. Tel est le milieu qui constitue la trame de nos vies. Le physicien Eugène Darmois a écrit dans un livre publié il y a plus de cinquante ans : « Si on se souvient que certains organismes marins, comme la méduse, renferment plus de 90 % d'eau, on peut adopter jusqu'à un certain point cette boutade de Langmuir : « L'Océan tout entier n'est qu'une grosse molécule un peu lâche et la sortie d'un poisson est la conséquence d'un processus de dissociation. » Voilà qui court-circuite allègrement les âges et les étapes du processus vivant.

Molécules et cellules, ces briques de notre être, me ramènent inmanquablement à des préoccupations écologiques.

Allant au plus simple nous allons à l'essentiel ; l'eau est, je le disais, le constituant principal des êtres vivants ; elle en est la matrice et la trame. Il faut avoir le respect de l'eau, avoir souci de sa qualité. Au treizième siècle déjà, François d'Assise n'a garde de l'oublier dans son cantique à la création :

Laudate si, mi Signore, per sora Aqua, la quale è molto utile e umile e preziosa e casta : Louange à toi, Monseigneur Dieu, pour sœur l'eau, si utile et humble et précieuse et chaste.

Voici maintenant un fragment d'un poème contemporain : « Histoire d'eau », écrit sept siècles et demi plus tard :

Eau rare, eau du chameau, eau du cactus.

Eau des sillages organisés et des méandres sensibles.

Eau fluide magique des milliards de baisers.

Eau qui soupire avec la lune.

Eau percée de naufrages et d'îles.

Eau souterraine, eau grotteuse, eau siphonnée, eau des baptêmes, eau idolâtrée, profanée.

Eau d'extases et de spasmes.

Eau muette retentissant de silences brisés.

Eau

Mon eau petite autour de la planète d'eau.

C'est signé : Jacques-Yves Cousteau.

La mer, l'un des symboles les plus forts de la nature vivante, me fournira la transition pour ouvrir sur un horizon plus large.

La pollution des mers et des océans émeut tous ceux qui ont tant soit peu le sens écologique.

Je me réjouis lorsque je vois des politiques se réunir afin que soient prises des mesures pour garder d'une pollution envahissante notre mer Méditerranée. La pollution des eaux n'est qu'un aspect d'un problème plus vaste avec la pollution de l'air, la déforestation, l'érosion des sols, la disparition d'espèces animales et végétales, l'accumulation de déchets. Tel est le diagnostic. Quel est le remède ? A la conférence de Rio en 1992, on a débattu de l'avenir de la terre des hommes. Au Caire, en 1994 de la démographie. Ce sont là pierres milliaires qui marquent les étapes d'une prise de conscience. Je ne suis pas exagérément optimiste sur le résultat de telles discussions, mais je ne pense pas que ces questions puissent être correctement traitées par les catégories de l'optimisme ou du pessimisme. Les modestes travaux sur le terrain sont au moins aussi importants. Et les coups de gueule de

Green Peace ont leur place aussi dans la partition ; leurs maladresses occasionnelles ne sont que péchés véniels comparés aux excès qu'ils combattent.

Il fut un temps où les hommes exerçaient une faible pression sur la nature ; chasseurs-cueilleurs, animaux singuliers parmi les animaux, ils ne troublaient guère l'équilibre écologique. Puis vint l'agriculture, des forêts furent défrichées, des animaux domestiqués, d'autres exterminés. Mais ils ne s'ensuivit pas encore de déséquilibres trop importants. La nature était proche ; déesse-mère, elle était respectée et crainte, honorée par des rituels accompagnés ou non de sacrifices. Une forme de société nouvelle s'est développée en Europe depuis le XVI^e siècle. Profit, efficacité, domination de la nature remplacent la vieille morale qui prêchait le respect de la Terre-Mère. C'est l'ère de l'exploitation rationnelle des richesses naturelles, rationnelle mais non pas mesurée : on agit comme si les richesses étaient inépuisables. Très tôt apparaissent des problèmes que seule la myopie sur le passé peuvent faire croire d'une récente actualité ; dès le quinzième siècle des lois furent passées à Florence en vue de freiner les pollutions, particulièrement celle des cours d'eau. Agricola, ingénieur allemand du XVI^e siècle, auteur d'un traité sur l'art d'extraire les métaux du sol, rapporte les propos des écologistes avant la lettre de son temps : « Il est clair, disaient-ils, que les destructions entraînées par l'exploitation des mines sont supérieures à la valeur des métaux obtenus. » Nous avons, hélas ! à prendre en charge aujourd'hui des métaux bien plus dangereux.

Au XVII^e siècle, en France, Colbert dut prendre des mesures pour préserver les forêts menacées par l'expansion de l'industrie et la construction des bateaux. En 1713 l'anglais William Derham publia une Physicothéo-

logie où il exprimait l'idée que les hommes doivent être les gestionnaires rationnels et consciencieux des richesses octroyées par Dieu. Que ces richesses aient été octroyées par Dieu ou qu'elles aient été reconnues par l'astuce des hommes comme filons profitables, cette idée de gestion mérite d'être considérée ; je sais qu'elle est controversée ; elle est trop statique, dit-on et ne satisfait pas l'ambition humaine.

Nous vivons une ère de transition, une ère avec ses limites temporelles. Partant d'une situation ancienne où l'homme n'avait pas encore assez de force mécanique pour mettre dangereusement en cause les équilibres naturels, nous allons vers un avenir encore en gestation où, si nous voulons vivre une vie qui en vaut la peine, nous devons trouver un nouvel équilibre. Pendant cette ère transitionnelle, il semble que le pillage de la planète n'ait pas de frein.

La cité des hommes est à construire mais aussi la terre des vivants où plantes et animaux auront une place reconnue. L'une ne va pas sans l'autre et il n'y a pas de priorité. C'est difficile, à la limite de l'utopie. Les projets à longs termes ne vont pas sans contrainte, si l'on en croit Machiavel, même quand ils reposent sur une vision partagée. L'homme n'est plus le roi de la création et je me demande parfois s'il n'en devient pas le parasite ; il ne tient qu'à lui de s'en faire le serviteur s'il veut enfin mériter le nom d'Homo sapiens sapiens qu'il s'est donné.

Après cette envolée aux références cryptées (il y a un là-dedans un peu de Gandhi, un peu de Cousteau, un peu de Théodore Monod et quelques autres utopistes), je reviens à la rue Dorée car il me faut conclure.

N'ayant pas passé mon enfance à Nîmes c'est avec un handicap d'âge, mais non sans intérêt, que j'ai pris

connaissance de son histoire intime, des chroniques que se répètent ses enfants, de ses combats et de ses joies ; tout cela je le comprends d'autant mieux que j'ai aussi appris dans ma jeunesse l'histoire locale d'une autre ville, Chartres, dont on ne peut creuser le sol sans trouver, comme ici, des vestiges gallo-romains et médiévaux ; aussi est-elle le siège de la Société Archéologique d'Eure et Loir, correspondante de l'Académie de Nîmes ; de cette ville aussi les lycéens apprenaient les grands hommes ; ils se nommaient Jehan de Beauce, l'architecte de la cathédrale, Mathurin Régnier, le poète satirique, Pierre Nicole, le moraliste de Port-Royal, Marceau, le jeune général de la Révolution, Michel Chasles, l'homme au théorème, Noël Ballay, l'explorateur de l'Afrique Occidentale française et bien d'autres encore, Félibien, Collin d'Harleville, Pétion, Chauveau-Lagarde. La bibliothèque municipale, à quelques mètres du lycée, était un trésor de connaissances pour les potaches des grandes classes qui étudiaient l'histoire de leur ville. Fin mai 1944 j'ai vu brûler cette bibliothèque au cœur d'un quartier écrasé sous des bombes lâchées là par un mauvais hasard ; à Nîmes vers la même date, plusieurs quartiers, dont celui de l'hôpital, subissaient un sort analogue.

Les Académies de Province et les Sociétés apparentées entretiennent un patrimoine de mots, de souvenirs, de réflexions, de documents ; mémoires et permanences, elles donnent épaisseur et éclat à la continuité des jours.

L'Académie de Nîmes est aussi un miroir du temps, un miroir à facettes qui collecte des bouts d'histoire, des épopées, des vies d'hommes dont certains furent illustres ; science et poésie s'y côtoient ; les descriptions de vieilles pierres jouxtent les concentrés d'archives ; les chroniques ravivent les derniers feux des luttes d'hier et font revivre les réjouissances passées.

Ces dernières années j'ai beaucoup appris sur Nîmes et sur ses environs, d'abord avec la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard qui m'a initié au paysage, au sol, à l'archéologie, à la flore du département ; plus récemment la lecture de plusieurs volumes des Mémoires de l'Académie a enrichi ma connaissance du passé de la ville, de ses drames, ses grands hommes, ses souvenirs favoris, ses nostalgies, ses valeurs. Il me faut maintenant participer à ce patrimoine. Je viens de faire un pas en ce sens. Je vous remercie de m'avoir fait une place parmi vous et je m'efforcerai d'apporter ma modeste contribution à ce dialogue toujours recommencé des lettres, des sciences et des arts.

* * *

A la fin de l'allocution de notre confrère, le président Clavel invite ce dernier ainsi que les membres de sa famille et amis, à se réunir dans nos locaux du 1er étage afin de clôturer dignement cette cérémonie, et recevoir les compliments qu'il mérite.

La séance est levée à 18 heures.

Nouvelle série

N° 126

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2^e trimestre 1996



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1996

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 2^e trimestre 1996

Président d'honneur : M. Franck PERRIEZ, préfet du département du Gard.

Président : M. Pierre CLAVEL.

Vice-président : Mgr Robert DALVERNY.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. le docteur Paul MAUBON.

Trésorier : M. André COSTABEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Conférence de M. Debant sur <i>Le catholicisme à Nimes au XIX^e siècle</i> , le 13 avril 1996	94
Conférence de M. Clavel sur <i>Le pasteur Boegner</i> , le 20 avril 1996	94
Séance administrative du 26 avril 1996	99
Vernissage de l'exposition <i>La cathédrale dans la ville 1096-1996</i>	104
Conférence de M. Fabre, <i>Balades sahariennes</i> , le 3 mai 1996	104
M. Fabre a présenté avec succès sa thèse à l'Université Paul Valéry à Montpellier	108
Réception des nouveaux correspondants élus en 1995, le 17 mai 1996	109

COMMUNICATIONS

12 avril 1996 :	
<i>Catastrophisme et rythme de l'évolution</i> , par M. André Bonnet, membre honoraire	94
3 mai 1996 :	
<i>Journal de Nimes ; un journal nimois de 1789</i> , de M. Robert Bérard, correspondant	104
17 mai 1996 :	
<i>Etude de cas d'un service de patrimoine à Laudun</i> , de M. Dominic Goury, correspondant	115
17 mai 1996 :	
<i>Quelques réflexions sur la résurrection des confréries vineuses</i> , de M. Fernand Lamarque, correspondant	118

7 juin 1996 :

Le processus de romanisation des communautés indigènes de l'hinterland gardois. L'exemple de l'oppidum du camp de César à Laudun, de M. Dominic Goury 130

21 juin 1996 :

Le souvenir d'André Fraigneau (vie et œuvre) de M. Philippe Senart, correspondant 132

HOMMAGES

- Journal d'un curé de campagne, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, 1848-1861*, de M. Breton, correspondant 94
- Le cheval d'Angèle*, de Mme Nicole Lombard 104
- Dans les coulisses de la corrida*, de M. Robert Bérard, correspondant 104
- Arthur Blaxall, victime de l'apartheid*, adressé à notre Compagnie par le pasteur Mabile, correspondant 108
- Les chapiteaux de la coupole de l'église Saint-Martin-d'Aunay*, de M. Lassalle, membre résidant 108
- Panorama de la poésie polonaise à l'âge baroque*, adressé par l'Académie royale de Belgique 108
- Les mutations rurales dans le Gard Rhodanien du XVII^e au XIX^e siècle*, thèse de M. Fabre, membre résidant 108
- Les cahiers de Nîmes*, par M. Jeandot, correspondant 130
- Quand le Gard résistait « 40-44 »*, de M. A. Vielzeuf, membre résidant 130
- L'impossible limite*, du professeur Maurice Mimoun 130
- Promenade dans le passé gallarquois*, de Max Gourgas, correspondant 130

SEANCE DU VENDREDI 12 AVRIL 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Marc Chausse, M. Robert Debant, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Information

— Conférence de M. Pierre Clavel, le 20 avril, à 17 heures : « Le pasteur Boegner. »

— Conférence de M. Debant, le 13 avril, à Carré d'Art, à 15 heures, sur « le Catholicisme à Nîmes au XIX^e siècle ».

— L'Académie de Savoie nous envoie le programme sur « les manifestations de Boigne du 12 avril au 4 septembre 1996 ».

— XVI^e journée départementale de l'archéologie du Vaucluse, le 22 juin à Avignon.

Hommage

— M. Breton nous adresse un « tiré à part » de son travail sur le *Journal d'un curé de campagne, Saint-Hilaire-d'Ozilhan, 1848-1861*.

Communication

Le président Clavel donne ensuite la parole à M. André Bonnet, membre honoraire, qui va traiter le sujet suivant : *Catastrophisme et évolution*.

En voici le résumé.

Catastrophisme et rythme de l'évolution

Le 28 juillet 1976 un séisme détruisait, en Chine, la ville de Tangshan, et, dévastant sa région, provoquait la mort de 240 000 personnes.

En 1902 une éruption de la Montagne Pelée détruisait Saint-Pierre en Martinique.

Le 24 août 79, le Vésuve recouvre Pompéi sous une pluie de cendres et de lapillis.

Il serait bien facile d'allonger d'une façon importante cette liste d'événements géologiques catastrophiques.

Tous ces phénomènes, malgré un nombre élevé de victimes, ont eu un champ tout au plus régional. Même si certains d'entre eux ont intéressé la Terre entière par des obscurcissements de l'atmosphère, ils n'ont diminué la température atmosphérique que pendant un temps trop bref pour avoir des conséquences écologiques durables, ou n'ont rencontré que des êtres capables de réagir.

Nous ne voulons retenir que ceux qui ont eu une universalité suffisamment durable pour faire disparaître de la planète des embranchements complets d'être vivants.

Ce n'est pas le nombre d'individus, ni la soudaineté du phénomène (encore que celle-ci soit difficilement appréciable parfois) qui attirera notre attention, mais la modification globale de la composition des faunes et des flores.

La disparition des dinosaures dans le domaine terrestre et des ammonites (avec d'autres organismes marins) dans le domaine maritime superficiel illustre bien le type de catastrophisme dont nous avons l'intention de vous entretenir ici.

La période relativement proche de nous (65 millions d'années) et l'importance des études approfondies que ces disparitions ont suscité nous permettent de retenir quelques remarques qui nous paraissent nécessaires pour la compréhension de cette étude forcément très synthétique.

Pour écourter, nous n'entrerons pas dans la discussion sur la (ou les) cause(s) de ces phénomènes car cela a été abondamment débattu dans la littérature géologique.

Actuellement, l'avancement des études paraît éviter d'avoir à choisir entre l'impact météorique ou les éruptions gigantesques qui ont édifié les Trapps (immenses plateaux basaltiques) de l'Inde ou de la Sibérie. Il ne semble pas, en l'état des études, d'avoir à opposer ces deux sortes de phénomènes mais plutôt de les considérer comme complémentaires, qu'ils soient corrélatifs ou non, bien que l'on ne voie pas actuellement, par quel mécanisme ils pourraient l'être.

On peut toutefois écarter, maintenant, l'influence de l'irridium qu'à un moment donné de la recherche on avait cru être capitale. En effet, si ce métal fut anormalement abondant au cours du renouvellement faunique qui a marqué l'histoire de la faune terrestre il y a 65 millions d'années, il n'en est pas de même pour d'autres renouvellements (Dévonien, fin du Trias) encore plus destructeurs. Cela nous amène à voir dans cette soudaine abondance d'un métal nocif plutôt un effet aléatoire au lieu d'une cause déterminante.

La recherche dans l'Oligocène de notre région (A. Bonnet, H. Lardet et A. Lefèvre 1995), avec l'aide du docteur J. Rémy (Spécialiste des Paléothéridés) a attiré mon attention sur ce que le grand paléontologiste bâlois (Stehlin) a appelé le « Grand changement », qui a affecté les faunes de mammifères aux environs de 33 millions

d'années. Ce changement (bien que mineur par rapport aux autres, les mammifères étaient-ils mieux préparés pour le subir ?) est donc à égale distance chronologique de la disparition des dinosaures et des glaciations quaternaires.

Une telle périodicité de 32 millions d'années m'est apparue suffisamment troublante pour m'inciter à rechercher si au-delà des 65 millions d'années on peut déceler une périodicité admettant ce cycle de 32 millions d'années.

Après avoir effectué les additions nécessaires, j'ai eu la surprise de constater que les nombres obtenus : 97, 130, 162, 195 millions d'années correspondaient tous à des crises connues dans le déroulement des ères géologiques.

97 est la limite entre le Crétacé supérieur et l'inférieur ;

130 voit le passage du Jurassique au Crétacé ;

162 marqué dans les Causses par une émergence, correspond mondialement au passage du Lias au Jurassique supérieur ;

195 est l'âge du grand bouleversement Carnien ;

seul 227 est moins perceptible, mais en revanche 259 est très accentué.

Cette communication, agrémentée de la projection de divers croquis, est suivie avec une très vive attention par l'auditoire.

Après avoir reçu les félicitations du président, un débat s'instaure au cours duquel interviennent MM. Galy, Agussol, Gouget.

La séance est levée à 17 h 50.

CASTASTROPHISME ET RYTHMES DE L'EVOLUTION

en millions d'années

1,0 — Glaciations quaternaires — Volcanisme (Massif-Centra, Ahaqgar...

32,5 — « Grand changement » (Stehlin) dans faunes de mammifères. Eocène (bassin de St-Chaptes...).

65,0 — Limite « KT ». Disparitions dinosaures, ammonites, pp... Foram plankto, Indes (Trapps), crétaé supérieur (Gard rhodanien).

97,5 — Renouvellement des ammonites, crétaé inférieur (nos garrigues).

130,0 — Renouvellement des ammonites (Berrias). Jurassique supérieur (Anduze, Causses, Larzac S.E., Séranne...).

162,5 — Renouvellement des ammonites. Jurassique inférieur (Causses : Larzac N.O.).

195,0 — Disparition des goniatites. Développement des ammonites.

227,5 — Trias.

259,0 — Disparition 80 %. Sibérie (Trapps), S.O. Canada, Alaska, Andes, Mexique, Thaïlande, Nlle Zélande, Nlle Calédonie, Tyrol... Permien (Lodève - Ruffes rouges - Autun).

291,5 — Disparition 50 % Eruptions : Estérel, granite Mont-Lozère (Finiels). Carbonifère supérieur (bassin houillers européens : Alès, Ruhr.

324,0 — Phase tectonique hercynienne. Carbonifère inférieur (Dinantien : Ardennes, Maroc S., Sahara...

356,5 — Volcanisme : Massif Armoricaïn, Morvan, phase « Dz » Albigeois Rouergue.

Dévonien. Vieux grés rouges. Flore terrestre bien développée. Faune : Trilobites (fin).

388,0 — Volcanisme : Ecosse, Altaï. Phases tectoniques calédoniennes. Silurien. Premiers végétaux terrestres. Toutes classes d'invertébrés connues. Graptolithes.

420,5 — Phase tectonique : Ecosse, Pays de Galles.

453,0 — Ordovicien. Trilobites. Graptolithes.

485,5 — 500,0.

532,5 — Cambrien. Trilobites. Faune de Burgess (Colomb. britan).

549,0 — Faune d'Ediacara (Australie).

Protérozoïque.

2600 — Phases tectoniques cadomiennes .

Archéen.

SEANCE ADMINISTRATIVE
DU VENDREDI 26 AVRIL 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Lucien Simon.

Le président donne la parole à M. Fabre qui fait un compte rendu de lecture de l'opuscule *L'Aspirant Viala*. Ce texte destiné à être remis à notre regretté confrère Aliger, nous est parvenu, grâce à un proche de l'auteur. Il retrace le sinueux parcours d'un jeune Cévenol, d'abord couvert de gloire et de décorations lors de sa présence au front durant la guerre de 14-18, puis sa désertion après une permission, sa réinsertion cachée dans la vie active.

Le rapporteur tente une analyse psychologique du personnage central, et des réactions de son entourage et de ses concitoyens. Il nous invite brillamment à parcourir cette page originale de l'histoire locale.

La séance administrative est ouverte par Mgr Robert Dalverny, assurant l'intérim de la présidence, au lieu et place de M. Pierre Clavel, revenu modestement à sa qualité de trésorier de l'exercice 1995, pour présenter le rapport financier de l'année 1995.

Ce document remis aux académiciens, présente des comptes en équilibre, mais invite à une gestion rigoureuse, en dépit d'une trésorerie opulente du fait des biens provenant de M. Joachim Durand.

Mis aux voix, il est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Il appartient alors au trésorier M. André Costabel de présenter le budget 1996. Celui-ci comporte trois chapitres, clairement présentés dans une note remise aux académiciens.

Une réflexion plus générale sur l'avenir de l'Académie clôturera ce rapport.

Ce dernier paragraphe a le don d'ouvrir une large discussion dont il ressort :

- L'identité de vue et de conclusion des trésoriers ancien et nouveau ;
- La possibilité de solliciter des subventions auprès des organismes habilités, ou du mécénat d'entreprise ;
- La crainte de décourager d'éventuels donateurs.

La nécessité d'insister sur la fonction culturelle de l'Académie et donc d'assurer le maximum de publications.

Le budget prévisionnel, mis au vote est adopté à l'unanimité, moins une abstention. Il en est de même pour l'augmentation de la cotisation qui sera portée à 200 F en 1997.

Etude des problèmes soulevés par les réunions de groupe

La plus grande ouverture de l'Académie sur l'extérieur et la manifestation de la convivialité, sont abordées de concert. Du large échange, illustré par la lecture de M. Costabel, d'un beau texte de Valéry intitulé : *Fonction et mystère de l'Académie*, et des nombreuses propositions faites, telles que réception du Club de la Presse, réception de l'Académie d'Arles, mise des membres à la disposition des associations, augmentation du nombre des réunions, trois voies semblent se présenter : soit le maintien du statu quo, soit l'ouverture tous azimuts, soit l'amélioration progressive du statu quo.

Un rapport de synthèse sur ce sujet sera présenté, à la demande du président, au bureau.

Réception des correspondants

La date du 17 mai est déjà retenue.

Maintien des horaires à 16 h 30. Adopté.

Suite de la publication de l'Encyclopédie du Gard.
M. Larmat demeure en charge de ce dossier.

*Utilisation des locaux et financement
des modifications éventuelles*

Malgré les avantages de la location exposés par M. Georges Sapède :

- le principe de la location du premier étage, mis aux voix, est repoussé par 12 voix contre, et 4 pour ;
- le transfert de la bibliothèque est voté par 10 voix pour, 3 voix contre, et sept abstentions ;
- l'aménagement d'un bureau pour le secrétaire perpétuel, ainsi que le refus d'un aménagement d'une salle de 80 à 100 places, justifié entre autres raisons pour des questions de sécurité exposées par M. Marc Chausse, sont admis à l'unanimité des présents.

SEANCE DU VENDREDI 3 MAI 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, membres résidants ; M. Jacques Bompaire, membre non résidant ; et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon.

Lecture est donnée par le secrétaire perpétuel du procès-verbal de la séance du 12 avril 1996. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. Paul Maubon, secrétaire adjoint, présente un rapport très complet concernant la séance administrative du 26 avril 1996.

Ce rapport est lui aussi adopté à l'unanimité.

Informations

Invitation du maire de Nîmes au vernissage de l'exposition : « La cathédrale dans la ville 1096-1996 », le 3 mai à 18 h 30.

— Conférence du docteur Rey : « Histoire d'un déficit social », le 7 mai à Carré d'Art, à 16 heures.

— Conférence de Sœur Marie-Christine de la communauté des Diaconesses de Reuilly, organisée par la Société d'Histoire du Protestantisme, le samedi 4 mai, à 17 heures.

— Invitation au vernissage de l'exposition : « La laine en Languedoc », aux Archives départementales.

— Invitation au colloque : « L'Europe demain » au centre Vauban, le 3 mai 1996, organisé par la Maison de l'Europe,

— ainsi qu'à la conférence de M. Pierre Fabre sur « Balades sahariennes », le 3 mai, à 20 h 30.

Hommages

Mme Nicole Lombard nous adresse son ouvrage *Le Cheval d'Angèle*.

M. Robert Bérard, correspondant, fait don à notre Compagnie de son dernier travail : *Dans les coulisses de la corrida*.

Communication

Le président Clavel donne la parole à M. Robert Bérard qui présente une communication intitulée : *Journal de Nîmes : un journal hebdomadaire nimois en 1789*.

M. Bérard a effectué de nombreuses recherches et au cours de son intervention, il communique aux membres de notre Compagnie divers documents. Il est possible de constater que dès 1789 les informations concernant la vie politique locale et nationale étaient largement répandues.

Voici un résumé de cette communication :

*Le journal de Nîmes :
un hebdomadaire nîmois en 1789*

En 1789 paraissait à Nîmes un hebdomadaire sur 8 à 16 pages de format 9 sur 16 cm, *Le Journal de Nîmes*, imprimé par Coste Belle, rue des Fourbisseurs, et dirigé par Boyer.

On y trouvait des informations concernant la vie politique locale et nationale, généralement sous forme de comptes rendus de séances, communiqués, discours, déclarations, requêtes, délibérations diverses ou interventions. Mais rarement des textes éditoriaux.

Notons le nombre important de publications de « lettres » de lecteurs anonymes qui ne sont généralement que des rédactionnels déguisés.

L'événement majeur de l'année, la Révolution du 14 juillet à Paris, ne fait l'objet que d'un extrait de lettre signalant l'événement et n'est suivi d'aucun commentaire !...

Le Journal de Nîmes rend compte de manière succincte des autres événements qui se déroulent dans la ville en rapport avec la Révolution et sans jamais prendre nettement position.

L'action en faveur des actions de solidarité est importante, les appels nombreux.

La vie culturelle trouve une place relativement importante et les activités de l'Académie de Nîmes sont citées.

Quant aux annonces commerciales ou de particuliers, elles ont déjà trouvé une formulation semblable à celle que nous utilisons...

Le président félicite M. Bérard et ouvre le débat.

De nombreux intervenants font état de souvenirs ou de rappels de lecture ; en particulier Mme Lassalle, MM. Bompaire, Debant, Grossi, Lauret, Valade.

Après les applaudissements de l'assemblée, la séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 17 MAI 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui fait approuver le procès-verbal de la précédente réunion.

Informations

— Invitation à la séance de l'Académie des Sciences d'Aix, le mardi 21 mai à 17 h 15.

— Ainsi qu'à la distribution des prix du Concours national de la Résistance, le 22 mai à 15 h, à l'hôtel Atria.

— Nous avons reçu le programme de la XXXII^e session des colloques de Fanjeaux.

— Lettre de notre confrère le docteur Lucien Simon, remerciant notre Compagnie des marques de sympathie reçues.

Hommages

— Le pasteur Mabile nous transmet une brochure *Arthur Blaxall*, victime de l'apartheid, fondateur du centre interracial de Wilgespruit en Afrique du Sud.

— M. Lassalle nous adresse un « tiré à part » sur les chapiteaux de la coupole de l'église Saint-Martin-d'Aunay.

— L'Académie royale de Belgique nous fait parvenir deux volumes : *Panorama de la poésie polonaise à l'âge baroque*.

— Notre confrère Pierre Fabre a présenté sa thèse à l'Université Paul-Valéry à Montpellier sur : *Les mutations rurales dans le Gard rhodanien du XVII^e au XIX^e siècle*. M. Fabre présentera un compte rendu de son travail lors d'une prochaine séance.

Notre séance est réservée à l'accueil des correspondants élus au cours de l'année 1995.

Nous avons le plaisir de trouver parmi nous Mme Hélène Fage-Galtier, M. Goury, M. Jandot, M. Lamarque, M. Laval, M. Bureau, M. Lavie. *Sont excusés* : MM. Moreau, Hugues, Le Blevec, et Mejean.

Le président Clavel dresse le tableau des nouveaux membres et fait une description rapide mais cependant complète de leurs activités.

Réception des correspondants élus en 1995

Mes chers confrères,

C'est un moment de joie pour notre Compagnie que celui où elle va recevoir officiellement les correspondants qu'elle a désignés par ses suffrages au cours de l'année 1995.

Ils étaient douze, dont M. André Cavard, spécialiste de contes et nouvelles en langues française et occitane. La mort nous l'a enlevé et nous devons simplement faire mémoire de sa personne.

Les onze autres sont pour les uns présents ici ce soir, pour les autres retenus par des tâches professionnelles ou extra-professionnelles qui étaient pour eux impératives. Il s'agit, en les nommant par ordre alphabétique de M. Jean-Paul Bureau, de Mme Hélène Fage-Galtier, de M. Dominic Goury, de M. Henri Hugues, de M. Gabriel Jandot, de M. Fernand Lamarque, de M. Georges Laval, de M. Jean-Marie Lavie, de M. Daniel Le Blevec, de M. René Mejean et de M. Bernard Moreau. Qu'ils soient tous ici ce soir les bienvenus !

Leur âge moyen est de 60 ans, le plus jeune ayant 37 ans et le plus âgé près de 80 ans. La plupart sont mariés et ont en général entre 2 et 3 enfants.

Leurs lieux de naissance sont très divers. Si deux sont nés à Nîmes et un à Montpellier, on trouve le berceau des autres à Nevers, à Saint-Malo, à Romans, à Lyon, à

Toulon, à Lavelanet, dans l'Ariège, à Saint-Laurent-d'Olt en Aveyron ou même à Lausanne en Suisse.

Pour ce qui est des résidences actuelles, cinq habitent Nîmes, Mme Fage-Galtier, M. Hugues, M. Lamarque, M. Laval et M. Lavie, deux autres dans le Gard, M. Goury à Laudun et M. Méjean à Calvisson. Trois habitent Montpellier ou ses proches environs, MM. Bureau, Jandot et Le Blevec. Le dernier enfin, M. Moreau habite la banlieue parisienne. C'est donc en général un recrutement local ou régional que nous avons fait.

Que font-ils dans la vie ? Deux sont docteurs en médecine, l'un, M. Lavie, après des études à Lyon, praticien de toute une vie à Nîmes, l'autre, M. Bureau, après des études à Montpellier, professeur de médecine à Montpellier-Nîmes. Trois sont enseignants : l'une, avec un Capes, enseigne les lettres classiques au CES « Les Oliviers » à Nîmes, c'est Mme Fage-Galtier. Un autre, M. Jandot, agrégé de l'Université, docteur en géographie et docteur es-lettres, est maître de conférence à Montpellier III et à Nîmes-Vauban. Le troisième, M. Le Blevec, docteur es-lettres et sciences humaines enseigne comme maître de conférences à Montpellier III. Deux d'entre eux sont passés par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, l'un, M. Hugues pour devenir préfet (aujourd'hui à la retraite) l'autre, M. Moreau pour devenir conseiller des services de l'Assemblée Nationale. Après un DES de droit public, M. Lamarque est devenu avocat à la Cour d'Appel de Nîmes. Après un passage à l'École de Saint-Cyr et à l'École de Guerre M. Mejean est général de l'Armée de l'Air en retraite, tandis que c'est un DEA qui a conduit M. Goury à être conservateur du patrimoine et archéologue municipal de Laudun, en préparant une thèse de doctorat d'archéologie. M. Laval, enfin, après des moissons de prix à l'École de Musique et après avoir

été soliste des orchestres Colonne, Lamoureux et Pasdeloup, est actuellement organiste de la cathédrale de Nîmes ; avec lui c'est un peu d'art qui nous arrive après la science, le droit ou les lettres dans leur sens le plus large.

Voilà un bel éventail de compétences, de connaissances et de manières de saisir la vie et nous ne pouvons déjà que nous féliciter de l'éclectisme de notre choix.

Mais il importe d'aller plus loin et je vais me permettre de retenir votre attention sur les recherches et les publications de certains de nos nouveaux correspondants.

M. Bureau, agrégé de médecine, s'est spécialisé en histologie, immunologie, embriologie, biologie cellulaire et cytogénétique. Il est professeur de biologie cellulaire et a fait de très nombreux travaux de recherches, auteur de nombreuses communications sur des travaux effectués dans les disciplines mentionnées.

Mme Fage-Galtier, dans ses études littéraires s'est tournée, en dehors de son métier direct d'enseignante vers l'analyse sémitique des textes bibliques et l'approche de la symbolique.

M. Goury assure la direction des chantiers archéologiques du camp de César à Laudun, à l'oppidum de Gaujac, aux Masses près de Bagnols-sur-Cèze, à la nécropole et à l'habitat médiéval du prieuré Saint-Pierre à Pont-Saint-Esprit... Il collabore avec l'Université et intervient à l'université Paul Valéry dans le cadre de la formation des étudiants en MTS patrimoine. Il a publié une douzaine d'articles concernant les sites précités, s'occupe de l'édition des Annales du Camp de César et prépare un doctorat d'archéologie, étude relative à la société pro-

tohistorique de l'arrière-pays languedocien et à son processus de romanisation.

Nous avons pu, il y a quelques temps, apprécier la qualité des études de M. Jandot, lors de sa communication sur l'Albanie. Son principal ouvrage, paru aux éditions de l'Harmattan en 1994 a, en effet, pour titre *L'Albanie d'Enver Hoxha*, fruit d'une longue recherche et de 23 voyages d'études en Albanie, Grèce et Yougoslavie depuis 1973. Il est également l'auteur de nombreux articles, conférences et communications lors de colloques.

M. Lamarque, propriétaire d'une importante bibliothèque personnelle de littérature et d'histoire de l'art, est l'auteur de conférences sur des sujets d'histoire et d'histoire de l'art, en particulier sur le peintre Nicolas Froment, peintre d'Uzès, de l'école d'Avignon.

M. Laval a ses différentes activités en liaison avec la musique. Il est membre corespondant de la commission régionale des orgues et a fait un reportage journalistique du festival J.S. Bach de Mazamet ; il fait de fréquentes conférences sur les orgues historiques.

M. Lavie s'intéresse aux thèmes historiques et a publié un ouvrage sur « Paul Gaimard, médecin naturaliste de la marine à voile », rejoignant dans cet ouvrage son goût pour l'histoire et sa compétence médicale. Il a de plus en préparation une petite monographie sur l'histoire du village de Souvignargues, où il a une résidence secondaire.

M. Le Blevé est l'auteur d'une thèse de doctorat d'histoire à Paris IV Sorbonne qui ne comprend pas moins de quatre volumes sous le titre *Recherches sur l'assistance dans les pays du Bas-Rhône, XII-XV^e siècles*. Il a publié *L'an Mil*, dans la collection « Que sais-je ? ». Il a participé à de nombreux ouvrages collectifs et se

trouve l'auteur d'une cinquantaine d'articles. Il ne faut pas oublier qu'il est membre du comité des « Colloques de Fanjoux », directeur de la « Revue du Vivarais » et membre des comités de rédaction des « *Analecta Cartusiana* » et des « *Annales du Midi* ».

Le général Mejean est tout proche des préoccupations de notre Compagnie, dans le désir de voir se poursuivre l'œuvre de notre confrère Maurice Aliger, étant secrétaire général de l'Association Maurice Aliger.

M. Moreau, qui est responsable des programmes de coopération à l'Assemblée Nationale à l'intention des parlements du tiers monde et des jeunes démocraties d'Amérique Latine et des pays de l'Est a effectué plusieurs missions d'assistance et d'enseignement, en particulier au Chili, au Nicaragua et en Equateur. Il est conférencier occasionnel à l'Institut International d'Administration publique.

Il reste enfin à signaler pour un certain nombre des nouveaux élus leurs activités extra-professionnelles. Ces activités font partie intégrante de la personnalité de chacun et nous savons combien elles sont importantes pour cerner cette personnalité et la compléter. Certains d'entre eux, encore trop absorbés par leurs activités professionnelles, ne nous ont pas signalé ce genre d'activité, et pour une part d'entre eux, surchargés, cela se comprend aisément.

Un de nos nouveaux correspondants est exploitant agricole ; il s'agit du docteur Lavie ; c'est pour nous plein de signification, dans la mesure où nous nous éloignons trop souvent parfois des réalités de la terre nourricière. Trois autres consacrent une partie de leur temps libre à l'Eglise dont ils sont membres : Mme Fage-Galtier a des responsabilités dans sa paroisse catholique où elle s'occupe

spécialement de mouvements de jeunes, M. Hugues est vice-président du Conseil Presbytéral de l'Eglise Réformée de Nîmes et le général Mejean vice-président du Conseil Presbytéral de l'Eglise Réformée du Foyer de l'Ame à Paris. Il a également de lourdes responsabilités nationales, qui le tiennent aujourd'hui loin de nous, comme président national de la « Retraite Mutualiste », comme vice-président de la « France Mutualiste » et secrétaire général du groupement militaire de Prévoyance des Armées.

Sous le registre d'activités à caractère social nous trouvons à nouveau Mme Fage-Galtier qui déploie une grande activité dans l'association d'aide aux mourants, soins palliatifs, et également M. Laval qui a été longtemps visiteur de prisons.

M. Goury, au milieu de toutes ses recherches, trouve le temps d'être membre de l'Académie de Lascours, tandis que M. Jandot, non moins occupé, consacre du temps comme auditeur à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense et à l'Union de l'Europe Occidentale. M. Moreau s'intéresse à la tauromachie espagnole et à la bouvine, ainsi qu'à l'histoire locale, il possède une collection de livres, gravures et documents sur le département du Gard. M. Lamarque, enfin, est depuis 1968 grand maître de la Commanderie de Tavel et bailli honoraire de la chaîne des Rôtisseurs pour le Gard.

Voilà, mes chers confrères, dressé sommairement le tableau des compétences de ceux que nous avons dernièrement appelés comme correspondants. C'est plus qu'un tableau de compétences, c'est un panorama de riches personnalités et un paysage empreint d'infinies variétés. Nous y trouvons des hommes de science et des hommes de terrain, des historiens et des musiciens, des agriculteurs et des analystes bibliques, des hommes et

des femmes préoccupés de leur prochain. C'est une image globale qui n'est pas pour nous déplaire. L'avenir dira si nous pourrons leur apporter ce qu'ils sont en droit de venir chercher au milieu de nous. L'avenir dira aussi s'ils nous apporteront, en particulier au cours de communications, ce que nous pensons être en droit d'attendre d'eux. Nous cherchons toujours une ouverture sur le monde ; sans doute en font-ils partie et nous ne pouvons ensemble, aujourd'hui que nous en réjouir.

Deux correspondants vont ensuite prendre la parole, ce sont M. Dominic Goury, traitant *Etude de cas d'un service du patrimoine à Laudun* :

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire bien sûr combien je suis honoré et ravi de rejoindre votre académie en tant que correspondant. Je sais l'importance des informateurs dans l'avancement de la recherche et du savoir, et croyez bien que je m'acquitterai de mon rôle du mieux que je peux, du haut de mes garrigues gardoises.

Aujourd'hui, il m'est donné l'occasion de vous présenter en quelques minutes les activités d'un des rares services du patrimoine à vocation essentiellement archéologique du Languedoc-Roussillon, celui de la petite ville de Laudun dans le Gard rhodanien.

A ce jour, on dénombre en France 80 services archéologiques des collectivités territoriales rassemblant à peu près 300 personnes, ce qui, vous en conviendrez, est encore fort peu. En Languedoc-Roussillon, la situation n'est pas plus enviable avec seulement quatre services archéologiques municipaux à Nîmes, Perpignan, Loupian et Laudun.

Le service de Laudun est le plus jeune. Il a été créé en 1990 après que les élus aient pris conscience de la richesse de leur patrimoine archéologique principalement à partir de l'oppidum du camp de César, vaste site de 18 hectares renfermant dans son sol plus de 1 000 ans d'histoire des sociétés antiques de l'arrière-pays languedocien (depuis le V^e siècle avant notre ère, jusqu'au VI^e siècle de notre ère). J'aurai prochainement le plaisir de vous présenter les premières acquisitions de la recherche sur cette ville.

En dehors de ce travail purement scientifique mené en étroite collaboration avec le service régional de l'archéologie et le CNRS, notre service assume de nombreuses autres missions.

La conservation et la gestion du patrimoine archéologique passe d'abord par l'inventorisation systématique de tous les sites antiques. A ce jour, plus de 100 gisements et monuments ont été repérés sur la commune de Laudun, ce qui, vous en conviendrez, est extrêmement important. Parmi eux, les plus significatifs font l'objet d'une protection particulière après concertation avec le service d'urbanisme. Des prescriptions peuvent alors être émises sur les permis de construire et nous sommes souvent amenés à négocier directement avec les aménageurs.

Une autre mission importante, souvent spécifique à l'archéologie territoriale, est la volonté affirmée de mettre en valeur le patrimoine enfoui et de le porter à la connaissance du plus grand nombre. Ainsi, la restauration des vestiges est primordiale de même que certaines manifestations comme l'organisation de journées portes ouvertes, d'expositions, de conférences, d'ateliers de sensibilisation du patrimoine auprès des plus jeunes, etc.

C'est ainsi tout l'espace culturel d'une région qui est également en jeu.

Ces nombreuses activités nécessiteraient la mise en place d'un personnel important et spécialisé, ce qui n'est évidemment que rarement le cas dans les services territoriaux du patrimoine. Alors qu'à Laudun il faudrait des techniciens, des photographes, des restaurateurs, des informaticiens, etc., le conservateur du Patrimoine que je suis n'est entouré tout au long de l'année que par quelques étudiants qui élaborent des mémoires universitaires et qui n'ont pas une vocation territoriale. Ce grave manque de personnel est bien sûr un signe de notre temps et montre combien l'exploitation économique du patrimoine est importante pour la survie et la bonne conduite d'un service archéologique.

Dès cet été, des panneaux pédagogiques seront installés sur le camp de César, de même que s'ouvriront en mairie des salles d'exposition permanentes complétant les visites guidées du site.

L'intercommunalité est également importante pour mener à bien et de façon cohérente une politique de présentation et de découverte du patrimoine d'un terroir. Nous travaillons avec les élus du canton de Roquemaure dans ce sens. C'est ainsi qu'un office du tourisme de la Côte du Rhône vient d'être créé avec la mise en place de circuits de découvertes à thèmes, l'un concernant évidemment les sites et les monuments.

Nous savons que les services d'Etat ne peuvent assumer seuls la sauvegarde et la gestion du patrimoine ; souvent, le personnel est trop absorbé par des tâches administratives (application de la législation, négociation avec les partenaires). Les collectivités territoriales prennent donc de plus en plus le relais et assurent la perma-

nence d'une action sur le terrain, indispensable à une bonne conservation des vestiges archéologiques et des monuments.

Le service archéologique de la ville de Laudun est un exemple ma foi réussi de partenariat entre l'Etat et une collectivité locale, partenariat que nous tendrons à renforcer au cours des prochaines années, tant au niveau scientifique, que culturel et économique.

Vous avez compris que nous cherchons à Laudun à construire un avenir pour notre passé.

Il n'y a en cela rien d'original, mais une volonté commune d'y arriver, autant de la part des élus que des chercheurs et de la population locale qui nous a déjà permis de franchir de nombreuses étapes.

J'espère que l'exemple de Laudun amènera d'autres collectivités territoriales du Languedoc-Roussillon à prendre conscience de leur patrimoine et à créer par là même de nouveaux services spécialisés.

C'est sur cette note d'espoir que je termine et je vous invite tous bien sûr à venir découvrir Laudun et son passé que nous nous attachons à faire resurgir des brumes séculaires.

M. Fernand Lamarque : *Quelques réflexions sur la résurrection des confréries vineuses :*

J'ai proposé de vous dire, et vous avez accepté de les entendre, *Quelques réflexions sur la résurrection des confréries vineuses.*

Vineux... Vineuses... L'adjectif manque d'élégance et n'est pas très académique... ; mais je ne pense pas qu'il y en ait de mieux adapté. On les appelle aussi Confréries bachiques et, de nombreuses ont conservé, dans leurs

statuts récents, cette appellation que, pour ma part, je me suis refusé, ainsi que mes amis, à insérer dans l'acte de naissance de celle dont je suis un des fondateurs, rédacteur de ses statuts et Grand Maître depuis aujourd'hui même 28 années.

Mais, avant de parler de résurrection, il est nécessaire de parler d'une première vie ainsi que de la fin de cette première vie. Si le terme vineux dérive du vin, bachique se définit par « qui est consacré à Bacchus, ou au vin » (Quillet). Ce qui est bachique symbolise l'origine, les buts ainsi que le folklore.

Bacchus, ou Dionysos.

Il était fils de Zeus et de Sémélé, de la 2^e génération des Olympiens, comme Hermès, Apollon ou Artémis.

Il a la particularité, non exceptionnelle sur le Mont Olympe, d'être né deux fois : la première, de sa mère, foudroyée par les éclairs qu'elle avait provoqués du père de son enfant, la deuxième de la cuisse de son père où ce dernier l'avait cousu en attendant le terme.

Cette dualité de naissance explique, peut-être, un destin exceptionnel et qui se perpétue.

Devenu adulte, après avoir été élevé par Hermès, Dionysos découvre la vigne et son usage.

D'aventures en voyages, de Thrace en Inde, puis avec retour en Grèce, se constitue, autour de Bacchus, un cortège comprenant... des Silènes, des Satyres, des Ménades et, bien sûr, des Bachantes (nos actuelles groupies sans doute). On y trouve également Priape ainsi que d'autres divinités mineures, des Génies de la Terre et de la Fécondité.

En processions tumultueuses, le char de Dionysos va son chemin : il est traîné par des panthères et le dieu

apparaît couronné d'une guirlande de feuilles et de grappes de raisin, avec une sorte de sceptre décoré de lierre et de vigne.

Une des représentations les plus popularisées est de Cornelis de Vos au musée du Prado. L'école de Rubens nous a laissé l'Ivresse de Bacchus.

Bacchus et son cortège nous sont parvenus par des représentations multiples et variées, toujours évocatrices, depuis le Proche-Orient jusqu'à la vallée de l'Ouvèze (Vaison-la-Romaine) en passant par Pompéi, par des mosaïques d'Arles, des poteries, des peintures...

Un fabliau du XIV^e siècle nous rappelle :

« Sain Bachus,
« Selon l'ystoire,
« D'outre mer vint :
« C'est chose voire. »

Le cortège itinérant de Bacchus est, tout simplement, la première Confrérie vineuse (ou bachique).

Il y en eut d'autres, sur tout le pourtour de la Méditerranée, depuis que Noé, rescapé du Déluge, planta la vigne que les Grecs exportèrent, notamment chez nous, à partir du VI^e siècle avant J.-C., par leurs ports de Marseille et d'Agde ; il n'est pas téméraire de penser que, lié à la Fête, le vin a toujours provoqué des réunions, sous toutes les formes possibles, des sages, peut-être, de moins sages, certainement.

D'ailleurs la simple énumération de la composition du cortège de Bacchus est déjà un programme.

Mais, revenons, par étapes, à la période contemporaine.

La Jurade de Saint-Emilion veille sur le vin de son terroir depuis que Jean-Sans-Terre octroya aux vignes

de son domaine royal, ses privilèges, franchises et libres coutumes ; c'était par un édit du 8 juillet 1199.

La Confrérie Dal Rey de la Poda du XIV^e siècle est l'ancêtre directe de l'actuel Ordre de la Dive Bouteille de Gaillac.

La Commanderie Majeure du Roussillon, fondée le 26 juillet 1374 pour garder le devoir et le droit de la vigne et du vin a ressuscité en 1947.

L'Antoca Confraria de San Andiu de la Galiniera, fondée en 1140, puis par ordonnance du Sénéchal de Béziers confirmée le 21 avril 1605 par Jean de Bousi, évêque de Béziers, a ses statuts déposés aux Archives de la ville, depuis lors.

Si j'en crois, et si je m'en souviens bien, les recherches de son premier Grand Maître d'après sa résurrection de 1967, il semble que Gaston Phoebus en ait fait partie...

Peut-être n'est-ce qu'une légende, mais les légendes font partie intégrante de notre patrimoine ; elles sont tellement agréables à entendre et utiles à alimenter imaginations et conversations... Conservons-les ; c'est un signe de longévité.

Dans *Le Livre de mon Ami*, Anatole France — dont il n'est plus téméraire de rappeler l'existence — nous a bien dit que le plus cher des dons faits à l'homme par les dieux, est le don des rêves.

Les légendes alimentent les rêves : elles sont incontournables.

La Confrérie de Saint-Etienne d'Alsace, a, sous des appellations variables avec la conjoncture, défendu son terroir depuis le XV^e siècle.

L'Ordre illustre des chevaliers de Méduse est né le 10 mars 1690 et ses statuts publiés sous le titre « Agréables Divertissements de la Table ou Règlement des Frères de Méduse ».

Pourquoi Méduse ? la mythologie ne lui attribue que deux sœurs... Seule mortelle des trois Gorgones, filles de deux divinités marines, Méduse avait reçu de Héra (épouse de Zeus) le don (c'est une métaphore) de pétrifier les vivants assez téméraires pour la regarder. Cette particularité, provoquée par une déesse jalouse, ne pouvant se perpétuer, Persée coupa cette tête aux cheveux remplacés par des serpents et l'offrit à Athéna ; le cheval Pégase naquit du sang répandu.

Cette petite intrusion dans la mythologie classique ne nous permet pas de trouver le lien entre les vignes des côtes de Provence et la Gorgone Méduse.

C'est pourquoi, chacun est libre de chercher et, qui sait, peut-être de trouver, une interprétation à une légende qui se perpétue depuis plus de trois siècles.

Cette confrérie eut un grand succès : son fondateur prit le nom de Frère Bienfaisant : il créa un grand prieuré à Toulon (sans doute sur le modèle de l'abbaye de Thélème), avec 18 frères et 18 sœurs provenant de la meilleure noblesse provençale.

Des excès, faciles à prévoir, provoquèrent les foudres du clergé au XVIII^e siècle.

Puis, comme toutes les autres confréries existantes, Méduse ne survécut pas à la Révolution. Ensuite, l'Empire proscrit toute association, et, partant, toute corporation ou confrérie.

Les chevaliers de Méduse renaissent en 1951 à l'abbaye dédiée à Sainte-Roseline à Puget-sur-Argens : la sainte, étonnement conservée dans sa châsse, veille sur le vignoble varois.

Les Confréries prérévolution évoquent et défendent la vigne et son produit ; elles provoquent, ou créent un vocabulaire, des costumes, des titres, des usages qui ont survécu aux tourmentes de l'Histoire.

Toute cette panoplie, empruntée à l'ancien Régime, a été régénérée parfois de manière surprenante. Nous rencontrons désormais (le temps des chapitres) le Viguiier, le Chancelier, le Chambellan, l'Argentier, l'Echanson, des Echevins, tous Grands, et bien sûr, également des Grands Maîtres, et j'en ai passé...

Ces racines, plongeant dans le terroir et l'Histoire, entretenues par la littérature, les arts, les correspondances... ont fait que, surtout à partir de 1945, les Confréries ont resurgi, d'abord spontanément, ensuite par voisinage ou air du temps.

Les Confréries nouvelles ont ainsi retrouvé, ou réinventé, les costumes, couvre-chefs, bibeloteries, vocabulaire, termes et locutions anciennes, soit tout un pan varié et coloré de nos terroirs endormis depuis de nombreuses décennies, mais qui ne demandaient qu'à revivre.

L'homme, dans son individualité n'a pas changé avec les siècles, même si la civilisation lui a fait gagner temps et confort.

Pourquoi donc cette brusque montée en nombre et en puissance de toutes ces nouvelles confréries, toutes créées dans le cadre juridique de l'association déclarée par la loi de juillet 1901 ?

Parmi les réponses à ce *pourquoi*, il convient de retenir, et la liste n'est pas limitative :

- les interventions massives des médias, de tous les médias qui ont trouvé là un créneau à exploiter, par l'écrit et la photo, coloré et convenablement fréquenté ;
- la complaisance de ce qu'il convient d'appeler

« les grands de ce monde » qui y trouvent un moyen supplémentaire de paraître et d'y recevoir décorations, distinctions, titres, même si leurs suites sont éphémères ; mais, vous dira-t-on, restent les photos, les diplômes et les accessoires ; restent aussi les bouteilles offertes ou achetées ;

— les terroirs ainsi mobilisés ont compris, ou se mettent petit à petit à comprendre, que ces Confréries, par le volume provoqué constituent une sérieuse aide à la défense et à la promotion de régions, ou de vignobles, souvent restés confidentiels ;

— la plupart du temps, et certains ont été longs à le comprendre ce sont les professionnels de la vigne et du vin (je veux parler des vigneron, des caves, des négociants, des sommeliers...) qui ont pris en charge la marche quotidienne des confréries, ainsi que leur budget, souvent très modeste malgré quelques rares et limitées subventions.

Certes, si les fastes des chapitres des Confréries ne se comparent pas aux fastes des monarchies modernes dans les ors des bâtiments d'Etat, il n'en demeure pas moins qu'ils ne sont pas dédaignés ; on pourrait aller jusqu'à dire qu'ils sont souvent recherchés.

A tout seigneur, tout honneur.

Ce sont *les chevaliers du Tastevin du clos de Vougeot*, devenus propriétaires en 1944 du château, ancienne abbaye de Cîteaux du XII^e siècle à la Révolution, qui le 16 novembre 1934, pour tenter de juguler une crise viticole qui pouvait alors être mortelle, notamment pour la Bourgogne, ont créé de toutes pièces et ne se référant qu'à saint Vincent, considéré comme le patron des vignerons, une Confrérie qui a marqué le début de la croisade

des grands vins de la Côte des Nuits, sous le signe du Tastevin. Ce fut la goutte d'eau, car cette propulsion dans l'actualité a fait penser à chacun : Pourquoi Eux et pourquoi pas Nous ?

Ce mouvement s'est essentiellement accéléré depuis 1945, mais la grande « prolifération », et ce n'est pas fini, prend place à partir des années 60.

La Confrérie de Bacchus & Icare, de 1946 a été fondée par d'anciens aviateurs de la France Libre, pour la défense des Beaujolais où elle tient ses chapitres ; son siège social est à Lyon.

L'Ordre de la Boisson et de la Stricte observance des Costières de Nîmes vous est particulièrement connu : créée en 1703, elle a revu le jour le 11 novembre 1968.

Les Echansons du pape se sont enfin constitués en confrérie au mois de mai 1967.

J'éviterai d'énumérer toutes les Confréries nées dans la seule appellation des Côtes du Rhône, depuis Condrieu jusqu'à Gallician, le Tricastin et le Ventoux ; lors de chaque réunion régionale, on voit apparaître de nouveaux costumes, de nouvelles bannières.

Chaque année, je dis bien chaque année, le 3^e jeudi du mois de novembre (le dernier en 1995) dans ce cortège renouvelé de celui de Bacchus, toutes les confréries des Côtes du Rhône (il y en avait 25 récemment), derrière leurs bannières et leurs dignitaires monopolisent la rue de la République et la place du Palais des Papes, puis le palais lui-même.

Les 300 ou 400 membres des Confréries accompagnent un petit charreton attelé, non pas de panthères mais de mulets du Poitou. Ce véhicule porte un petit foudre

de Côtes du Rhône Primeur chevauché par un jeune Bacchus (d'un physique assez proche de celui qui nous a été transmis par l'iconographie) ; lui aussi est couronné de pampres et vêtu de lin blanc.

Cela se passe à 40 km de Nîmes, à Avignon, à partir de 18 heures. C'est l'arrivée, légalisée par décret ministériel, de la nouvelle récolte, livrée ensuite au public pendant trois journées.

Ainsi, à Avignon, Bacchus passe tous les ans avec son cortège bruyant et coloré, pour, d'une part, la satisfaction de tous les participants, et, d'autre part, pour le bien du vigneron attentif à la consommation de son vin.

J'ai bien dit, quelques réflexions seulement dans le temps qui m'est imparti.

En 1971, Jean Orizet, autorité alors nationalement reconnue sur le plan vini-viticole (ingénieur à l'I.N.A.O. notamment) déjà intronisé dans plus de vingt confréries et ayant participé à plus de 100 de leurs manifestations, a pu étudier le comportement et de l'acteur et du spectateur.

Celui-ci, le spectateur, dissimule mal un monde de sentiments exprimant le pire et le meilleur dans cette gamme ascendante :

— Amertume, dépit, déception, regret, attente, espérance, satisfaction, joie, fierté, orgueil.

Il n'y a jamais d'indifférence.

L'impétrant ne sollicite jamais son titre ; il est « vivement pressenti ».

Alors, il s'énorgueillit de se savoir distingué du lot commun, sans aliéner une once de sa dignité et de son indépendance.

C'est le secret de la prestigieuse réussite des confréries vineuses ; elles ont une valeur d'institution sociale, nécessaire au besoin de paraître de tout un chacun ; elles

justifient les hochets (tastevins, médailles...) les promesses (voire les serments) solennelles de respecter la cause du vin en général et plus particulièrement du vin de..., les diplômes (à encadrer, dans le bureau de préférence), les signatures sur les Livres d'Or (pour en conserver la mémoire éternelle... l'Or étant éternel...) sans oublier les costumes et les couvre-chefs.

Le Maître régional de la Confrérie Jean Nicot, Jean Fontaine, a très subtilement analysé l'essence du cérémonial de l'intronisation dans une Confrérie (du tabac, de l'olive, vineuse, gastronomique...).

Il nous écrit dans un bulletin de sa Confrérie :

« Le fait d'être en costume lors des intronisations place le dignitaire du chapitre en marge du monde commun et quotidien.

« Il lui confère auprès des impétrants, une autorité intemporelle et le prestige de l'étrange.

« Il polarise l'interrogation et l'attention du public.

« Il donne plus de conviction au message délivré. »

Les Confréries, qu'elles se rattachent à un cru (Châteauneuf du Pape), à un terroir (Tricastin, Côtes du Ventoux...), à un cépage (Confrérie de la Sirah & Roussette de Saint-Peray) à un alcool (Les Mousquetaires de l'Armagnac), à un produit de la terre (Confrérie de l'Olivier de Nyons), au tabac (Confrérie des Compagnons de Nicot) à la pipe (Confrérie des Maîtres Pipiers de Saint-Claude) à une composition culinaire ou gastronomique... s'inspirent toutes du témoignage de temps révolus en maintenant le lien qui nous unit au passé et sans lequel nous ne serions pas tout à fait ce que nous sommes.

De la mythologie à la religion, en passant par la légende, les Confréries nous familiarisent avec notre

histoire à laquelle le présent est intimement lié ; elles matérialisent aussi certaines valeurs morales et certaines particularités de notre actuel présent ; elles font aussi sentir les différences.

Elles sont un sourire sur nos angoisses inavouées.

Notre époque, peut-être plus que tout autre, veut que l'homme ait besoin de répondre à ses questions par des symboles qui le rassurent et lui apportent le mieux vivre.

Pour Jean Orizet, les professions de foi des Confréries pourraient se résumer en une seule phrase :

« Rien n'est sérieux parce que tout est éphémère. »

C'est en cela qu'elles font écho au rire énorme de François Rabelais, inspirateur génial du folklore bachique.

Les intervenants furent très vivement applaudis et félicités par le président Clavel.

Nombreuses furent les questions posées par les divers participants à cette séance, qui s'acheva par le vin d'honneur traditionnel dans nos locaux du premier étage.

SEANCE DU VENDREDI 7 JUIN 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, M. le docteur Pascal Gouget, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Christian Liger, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé.

Informations

— Convocation le 6 juin au château de Castries pour la remise du prix Jean-Baumel.

— Les 22 et 23 juin au Bicentenaire Guillaume Thomas Raynal : colloque international à Millau.

— Les 8 et 9 juin : Fêtons l'Évangile aux arènes de Nîmes.

— Du 8 au 29 juin : Médiathèque Marc-Bernard : « Clins d'œil à la bande dessinée. »

— Le 8 juin : séance solennelle de l'Académie berriçhonne.

— A partir du mois de juillet l'association Maurice-Aliger nous adresse son cycle de conférences.

Hommages

Remis par M. Jeandot *Les cahiers de Nîmes*, mélanges n° 2, revue du Groupe d'études histoire et ethnologie.

De M. Aimé Vielzeuf : *Quand le Gard résistait 1940-1944*, tome 1 : *Le temps des pionniers*, préfacé par Pierre Mazier.

L'impossible limite du professeur Maurice Mimoun ; carnets d'un chirurgien.

Promenade dans le passé gallarquois, de Max Gourgas.

Communication

Le président Clavel donne ensuite la parole à M. Dominic Goury, correspondant, qui va traiter le sujet :

Le processus de romanisation des communautés indigènes de l'hinterland gardois. L'exemple de l'oppidum du camp de César à Laudun.

Beaucoup plus qu'une conférence, c'est surtout une analyse de très intéressants clichés qui permettent de se rendre compte de l'évolution des populations dans cette région très délimitée.

Diverses questions sont posées par nos confrères et après les compliments que lui adresse le président et les applaudissements de la Compagnie.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU 21 JUIN 1996

La séance, tenue à l'hôtel Davé, est ouverte sous la présidence de M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Pierre Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala.

Sont excusés : M. Jacques Larmat, M. le bâtonnier Jean Ménard et M. Aimé Vielzeuf.

Communication

Le président adresse ses vœux de prompt rétablissement au secrétaire perpétuel empêché et décide de reporter à la prochaine séance les informations diverses ; il souhaite la bienvenue à M. Philippe Senart et l'invite à présenter sa communication sur *André Fraigneau* dont le résumé est donné ci-après :

André Fraigneau s'est posé dans l'immédiat après guerre en « anti-Sartre ». La France sous le règne de l'existentialisme, étouffait dans un « huis clos ». Fraigneau ouvrit les fenêtres. L'intelligence était mobilisée « engagée ». Il entraîna la jeunesse sur des « chemins de liberté », autour de la Méditerranée, du cap Cerbère au cap Sounion. Il restaurait toutes les vertus raffinées de civilisation : « Je veux écrire sur la grandeur. » Telle a été la première phrase de son premier livre, *Val de grâces*, en 1930. Il tenait école à la Rhumeus Martiniquaise, boulevard Saint-Germain. Les élèves de cette école buissonnière : Jacques Laurent, Michel Déon, Roger Nimier, Antoine Blondin. On les appela les « hussards ». Fraigneau était lui « colonel ».

L'influence de cet écrivain discret et secret a été déterminante sur le mouvement de la littérature dans les années 50.

Il n'a rien livré de sa vie que dans ses œuvres. Il est né à Nîmes en 1904 d'un père originaire de l'île Bourbon et d'une mère auvergnate. A dix-huit ans, fou de bar-résisme, il demandait à Barrès des conseils de voyage. L'Espagne ? L'Italie ? Barrès l'envoya en Allemagne. Il y subit toutes les fascinations du romantisme : Wagner, relayait Barrio. Après un suicide manqué dans les eaux du Rhin, il vint faire son droit à Montpellier et, dans la clarté méditerranéenne retrouvée, il entra en convalescence. Sa vocation littéraire s'éveille. Il publie une nouvelle, *Spectacles*, dans la revue *L'Ane d'or* pour le service militaire qu'il accomplit à Mayence, le replonge dans cette Allemagne dangereuse. Eprouvant une incompatibilité totale avec la vie militaire, il obtint sa réforme et, alors, Paris l'accueille. Barrès l'avait envoyé en Allemagne. L'helleniste Mario Meunier l'envoya en Grèce. Il en revient « transformé et embelli ». Sa car-

rière littéraire commence : Son premier grand roman *L'Irrésistible* (1935) raconte une jeunesse montpelliéraine. Il s'y débarrasse de son romantisme. Après viendra *Camp volant* (1937), il y raconte son expérience militaire, une réplique au *Thomas l'imposteur* de Cocteau, un chef-d'œuvre.

A la veille de la guerre, il engrange les récoltes du bonheur dans un recueil d'exquises nouvelles. *La grâce humaine*, suivi en 1942 de la *Fleur de l'Age*. Ces textes sont tout un programme de vie. En 1944, *Fortunes viriles* est à l'usage de la jeunesse, un compendium de civilisation française. Il lui proposait des professeurs d'énergie : Corneille, Stendhal, toujours Barrès dont la devise était « ne pas subir ». Après la guerre, il réunit son roman sous le titre des *Etonnements de Guillaume Francœur*. Il s'identifie à ce héros dont le nom sonne clair. Il publie en 1947 *l'Amour vagabond*. C'est la réhabilitation du romanesque mais c'est un livre grave, avec un accent « religieux ».

Fraigneau n'a jamais séparé *bonheur* et *salut*. Son influence sur la jeunesse est alors à son zénith. Ses trois derniers livres, les plus importants peut être de son œuvre ce sont les mémoires apocryphes de Monsieur de Pontchateau, solitaire de port Royal, de Louis II de Bavière, le « roi fou » et de Julien l'Apostat. Entre le délire baroque et le dépouillement janséniste, la rigueur classique et la profusion wagnérienne, Fraigneau s'ouvre, sur un itinéraire de crête, son « chemin de perfection ». « La folie de Dieu est la plus sage des sagesse ».

Denys l'Arépagîte lui enseigne la sagesse dans un paroxysme de foi. A cinquante ans, Fraigneau entre dans le silence. Il met un « intervalle entre la vie et la mort ». Il meurt en 1991, à près de quatre-vingt dix ans. Quand on écrira l'histoire de la littérature de ce temps, il faut

dra tenir compte du rayonnement de cet écrivain de lumière.

Participent au débat qui suit :

MM. Martin, Clavel, Lauret, Mme Lassalle, MM. Goujon, Sapède, Valade.

Le président félicite vivement M. Senart pour sa communication qui fait parfaitement revivre une époque littéraire dont les principaux souvenirs sont partagés par les membres de l'Académie et lève la séance à 18 h 15.

Le gérant de la publication : Jean Ménard.

Nouvelle série

N° 127

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^e et 4^e trimestres 1996



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1996

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 3^e et 4^e trimestres 1996

Président d'honneur : M. Franck PERRIEZ, préfet du département du Gard.

Président : M. Pierre CLAVEL.

Vice-président : Mgr Robert DALVERNY.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. le docteur Paul MAUBON.

Trésorier : M. André COSTABEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

Décès de M. Yves Marie Coupaut, correspondant et de M. Henri Dubled	142
M. Aimé Vielzeuf, membre résidant a reçu la mé- daille de la ville de Nîmes	143
Compte-rendu par M. Jallatte, membre résidant, de l'ouvrage du professeur Maurice Mimoun «L'impossible limite - Carnets d'un chirurgien»	145
M. Courty est nommé au grade de Chevalier des Palmes Académiques	152
M. le pasteur Brunel, ancien président de notre Compagnie a été honoré à titre posthume par le comité Yad Vashem	152
Réception de notre confrère, M. le président Charles Puech, membre résidant	154
Décès du docteur Jean Bastide, membre résidant	179
Présentation par le docteur Bosc des dossiers des correspondants, année 1996 et vote	180
Conférence le 22 novembre 1996 à Carré d'Art de M. Edmond Reboul, membre non résidant, prési- dent d'honneur de la Conférence Nationale des Académies	182
Décès du président Pierre Clavel	220
Décès de Mlle Fermaud, ancien membre résidant	220
Lettres de remerciements des correspondants élus	221

Compte-rendu par le docteur Bosc de l'Assemblée de de la Conférence Nationale des Académies, Nancy les 10, 11 et 12 octobre 1996	224
Déclaration de vacance du siège du docteur Bas- tide et de celui de M. Victor Lassalle, nommé membre honoraire	237

COMMUNICATIONS

<i>Une visite chez Jean-François Séguier, le 31 mai 1776</i> de Mme Christiane Lassalle, membre résidant	143
<i>Le poète nimois Jean Reboul</i> de M. Daniel-J. Valade, membre résidant	180
<i>A propos d'Adolphe Crémieux, son père David</i> de M. le docteur Lucien Simon, membre résidant ..	223
<i>Courants sociaux dans l'Inde d'aujourd'hui</i> de M. Noël Canat, membre résidant	238

HOMMAGES

<i>Recueil de poésies</i> de M. Vincent Sarrazin	143
<i>La Cigale, auberge de jeunesse</i> de M. Michel Boyer	153
<i>Chroniques Cévenoles</i> de M. Rémi Teissier du Cros	153
<i>Boulevard de la Madeleine</i> de M. Yves Grausset —	153

SEANCE DU VENDREDI 4 OCTOBRE 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Gilles Dervieux, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. Jacques Bompaire, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. le docteur Lucien Simon, Mme Hélène Deronne.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la réunion du 7 juin 1996 qui n'avait pu être approuvé, ainsi que de celui du 21 juin 1996.

Ces deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Informations

Depuis le mois de juin, date de notre dernière réunion, nous devons déplorer la disparition de Mme André Guillaume, épouse de notre ami, correspondant.

— De Mme Françoise Tailhades, fille de l'ancien président de notre Compagnie.

— De M. Jean Puech, père de M. Jacques Puech, membre résidant.

— De M. Yves Marie Coupaut, correspondant.

— De M. Henri Dubled, correspondant.

Nous avons adressé aux familles les condoléances de notre Compagnie.

Invitations

Mardi 17 septembre à Nîmes, lancement de Radio Ecclesia.

Vendredi 27 septembre : Conférence de M. Michellossi à Beaucaire, organisée par la Société d'Histoire et d'Archéologie.

Correspondance

Lettre de Mme Bettina Celie, animateur du patrimoine, qui remercie notre Compagnie pour notre participation aux journées du patrimoine les 14 et 15 septembre.

Ces remerciements doivent, me semble-t-il, s'adresser tout particulièrement à Mme Lassalle.

Mme Alyette Chateauminois, directrice des Affaires culturelles de notre ville souhaite une collaboration de notre Compagnie avec son service.

La Commission extra municipale Lettres et sciences humaines nous a adressé son dernier procès-verbal.

La Compagnie des Arènes dirigée par M. Pradel présentera « le Misanthrope » les 10 et 11 octobre à 20 h 30 au lycée Daudet.

Notre confrère Aimé Vielzeuf a été honoré le 3 juillet, par la ville de Nîmes et a reçu la médaille de la ville, pour l'ensemble de ses ouvrages sur la Résistance.

Une cérémonie s'est déroulée le 8 septembre 1996 à la cathédrale en l'honneur de Mgr Dalverny.

Conférences

Programme de la Fédération historique du Languedoc Roussillon :

- du Comité d'Art chrétien ;
- de la Société d'histoire du protestantisme.

Hommages

M. Vincent Sarrazin nous fait parvenir un recueil de poésie.

Le président Pierre Clavel donne la parole à M. Jallatte qui présente une analyse d'un ouvrage, offert à notre Compagnie par le professeur Maurice Mimoin, intitulé « L'impossible limite — Carnets d'un chirurgien ».

Le compte rendu de ce travail est joint au présent procès-verbal.

Le président Clavel remercie et félicite notre confrère de cette analyse.

Communication

Le président Clavel prie Mme Lassalle de présenter sa communication, intitulée :

« Une visite chez Jean-François Séguier, le 31 mai 1776. »

C'est avec une parfaite connaissance de son sujet que Mme Lassalle a exposé son travail, agrémenté de projections, ce qui a permis de découvrir de nombreuses richesses que bien des Nimois ne connaissent pas.

De chaleureux applaudissements viennent remercier notre confrère.

La séance est levée à 18 h 15.

Analyse d'un ouvrage offert en hommage à l'Académie de Nîmes.

L'IMPOSSIBLE LIMITE
— Carnets d'un chirurgien —
par
le professeur Maurice MIMOUN

Présentation faite lors de la séance du 4 octobre 1996
par
le docteur Charly-Sam JALLATTE
membre résidant

En cette année 1996 qui vit tant de médecins rechercher une gloire médiatique en utilisant toutes les ressources de la communication moderne jusques et y compris les réseaux Internet un ouvrage publié par les éditions Albin Michel ne peut que réconcilier les patients avec une profession dont les membres ont parfois eu tendance à méconnaître la limite entre le permis et l'interdit.

L'impossible limite — ou Carnets d'un chirurgien — dont le professeur Maurice Mimoun a fait hommage à notre Compagnie, est tout à la fois une suite de flashes autobiographiques et de témoignages de patients.

Mais pourtant ces carnets ne doivent pas se lire comme l'exposé de cas cliniques, de gestes opératoires où la virtuosité du chirurgien servirait de faire-valoir à l'homme qui les présente.

Il faut, le plus rapidement possible, oublier l'image de cette intervention spectaculaire, sensationnelle, diffusée dans le monde entier jusqu'au Japon et aux Etats-Unis, qui fit en quelques jours du professeur Mimoun le plus célèbre des spécialistes de chirurgie réparatrice. On avait, alors, pu lire à la une de la plupart des journaux français : « Première mondiale ; le plus jeune mandarin de France met en nourrice un pied sur une main. »

Bien sûr cet exploit n'avait été rendu possible que grâce à l'exceptionnelle maîtrise d'une chirurgie microvasculaire dont la haute technicité requérait de la part de son exécutant des qualités hors du commun.

Mais si le professeur Mimoun avait osé réaliser cette prouesse technique ce n'était pas pour rappeler qu'encore étudiant il avait, seul, dans un laboratoire de fortune installé chez lui dans une chambre de bonne, mis au point un protocole opératoire qu'il avait appelé du « lambeau nourrisseur » et grâce auquel malgré son amputation une patte de rat restait vivante deux mois plus tard. Non ! Ce qu'il voulait c'était, par cet acte limite, sauver un organe vivant qui sans intervention rapide était voué à la poubelle. Mettre en nourrice ce pied sur un des pédicules vasculaires de l'avant-bras c'était permettre d'attendre le moment où, après traitement de la jambe sectionnée, il pourrait être réimplanté en bonne place. C'était sauver une vie, ne fut-ce que celle d'un pied.

« La séparation entre notre corps et notre esprit n'est pas claire, écrit Maurice Mimoun. Notre cerveau se prolonge jusqu'à notre peau par l'intermédiaire des neurones. Mais notre esprit n'est même pas contenu dans notre tête. L'homme est un tout, on ne le fragmente pas, on ne le pèle pas, on ne le démonte pas. Nous sommes dans chacun des fragments de notre chair et la perte de l'un

d'eux peut nous perturber complètement. Dans chacune de nos cellules nous existons tout entier. »

A partir de cette réflexion sur l'Homme on comprend la motivation profonde qui n'a cessé d'animer le professeur Mimoun, à savoir, le respect de tout ce qui vit et l'amour des êtres. Enfant il était toujours à la recherche d'une petite vie animale à ramener chez lui — souris, mainates, poissons, hamsters etc. — et il ne peut encore aujourd'hui oublier la cruauté d'une « gentille prof » de sciences naturelles qui massacra froidement une grenouille destinée à la dissection et pour laquelle il avait, au nom de sa classe, sollicité la grâce. Et Maurice Mimoun de s'interroger sur l'enseignement apporté ce jour-là aux enfants : « Devraient-ils comprendre que la vie d'une grenouille n'a pas d'importance ? Du batracien au rat, du rat au chien, du chien au singe... la trajectoire est toute tracée. »

Cette vie le professeur Mimoun a choisi de la défendre dans une spécialité médico-chirurgicale de l'extrême : celle du traitement des grands brûlés.

Dans un service d'accueil de ces grands traumatisés la vie est quotidiennement en jeu. « Mort, douleur, laid, handicap sont les paysages des grands brûlés ». En une fraction de minute tout a basculé pour ces êtres. La vie, les projets, les ambitions, plus rien ne sera tel qu'ils avaient pu les imaginer. « On était normal, on est brûlé dans sa peau. La transformation superficielle est instantanée. La conversion profonde va être longue, parfois sans fin ».

« La peau est un organe difficile, capricieux, imprévisible, écrit Maurice Mimoun, en lui attribuant presque une âme. »

Trop blessée elle ne pardonne pas et nous laisse mourir.

Dans la limite, la limite.

La limite, cette impossible limite, à la fois quête et hantise de l'auteur, c'est aussi bien cette peau, sans laquelle nous n'existons pas et qui est la frontière entre le reste et nous, que cette opposition entre la terre et le ciel. « Un homme veut toucher l'horizon ; il marche, il court mais la ligne recule à chaque pas. Impossible limite ».

Maurice Mimoun nous parle de chacun de ses pas depuis son enfance jusqu'à ses plus récentes interventions et, à qui sait lire l'essentiel, apparaît un homme rayonnant de respect et d'amour de l'autre. Pas et faux-pas lui ont permis de s'approcher de celui qui souffre pour le mieux comprendre et le mieux soigner, pour déceler ce qui derrière le corps-écran se cache. Corps ou décor ? et en voyant le corps ne voit-on pas que le décor ?

Ce concept de « corps-écran » est peu à peu apparu évident au professeur Mimoun au cours de sa pratique de chirurgie réparatrice. Les nombreuses observations qu'il rapporte en montrent les facettes multiples souvent trompeuses mais procédant toutes de la même démarche psychologique : se cacher derrière son corps.

Ainsi ce paraplégique qui ne se déplace que dans son fauteuil roulant et qui aurait eu mille raisons de voir dans son infirmité la cause de ses échecs sentimentaux mais qui vient consulter pour son nez qu'il juge disgracieux et qui précise : « Vous savez, docteur, en réalité il me gêne avec les filles. » La vérité trop aveuglante n'est pas perceptible à cet handicapé ; mais alors, comment la lui faire voir ? Il n'est pas question de lever l'écran sans précaution et la décision opératoire ne sera prise qu'après de longs entretiens. Pour un même résultat esthétique une opération pratiquée sans toutes ces précautions peut se révéler inutile ou, pire, néfaste. Il faut en chirurgie plastique admettre sans restriction ce concept du corps-écran et c'est ce qui fait dire au profes-

seur Mimoun : « La chirurgie plastique et esthétique est le trait d'union entre la chirurgie classique et la psychanalyse. »

Ainsi, encore, pour cet autre patient, grand brûlé, hémiparétique de naissance, sans visage, avec qui après 5 mois de soins intensifs les échanges se bornent à quelques mots, le combat semble à certains inutile. « On aurait mieux fait de le laisser mourir ; c'est un légume », disent-ils. Et oui ! Il est facile de supprimer ce que l'on ne supporte pas soi-même. Souhaiter une population lisse, homogène c'est une manière de croire qu'on se protège, « Et pensez au coût pour notre société ! » ajoute-t-on.

Maurice Mimoun, lui, voit au-delà de ce corps-écran. Au centre de quelques échanges il a été perçu chez ce grand infirme un désir de retrouver un nez. Il semble pourtant complètement aberrant d'envisager de commencer par une restructuration de cet appendice alors que tout le corps est délabré et à moitié paralysé. L'intervention a pourtant lieu et très vite tout se transforme. Le patient participe à sa thérapeutique, se lève et commence à faire quelques pas. Un jour il propose au professeur Mimoun ses services en informatique, son ancien métier. Les semaines passent et un jour : « Docteur quand pourrai-je sortir ? » questionne le patient.

Un morceau de nez qui a tout changé. Aujourd'hui il est employé dans une entreprise d'informatique dont le patron, lui, n'a pas vu un légume !

Cet exemple, comme des dizaines d'autres, montre à quel point des femmes et des hommes, rentrés à l'intérieur d'eux-mêmes, ne communiquant plus avec personne, souvent voués au lit anti-escarres, retrouvent, par le fait que l'on s'occupe d'eux au-delà de leur corps-écran, un projet de vie et de nouvelles ambitions. Donner un but à ces personnes c'est pour le professeur Mimoun atteindre cette impossible limite, cet entre-deux qui sépare : « Il

y a un côté et un autre mais pas d'espace entre... Limite insaisissable, multiple mais toujours la même, obsédante. »

Et je terminerai cette analyse par quelques phrases de Maurice Mimoun qui, au cours d'échanges d'idées que nous avons eus dans son service de l'hôpital Rothschild m'ont fait sentir combien nos conceptions éthiques étaient semblables.

« C'est à la limite du normal et de l'anormal que je suis confronté tous les jours, écrit-il. Chacun d'entre nous la place là où il le veut ou le peut. Cela n'a aucune importance du moment où personne n'impose rien. Chacun verra ses monstres là où il le désire mais laissons-les tranquilles pour notre tranquillité, car même si nous ne le savons pas nous en sommes aussi.

Décider d'une limite est déjà accepter qu'elle soit repoussée un jour. On a déjà expérimenté sur des embryons humains. Garçon ou fille, il y a des choix interdits. Pourquoi pas bientôt blond ou brun, yeux bleus ou yeux noirs, dans une société uniformisée, aseptisée, normalisante ? Stop !

L'univers, l'infini, le vide, l'immensité, le temps, la mort, le respect de la vie énoncé en principe primordial, faut-il creuser, réfléchir ? On ne sait plus où ça commence ni où ça finit. Aller au bout de son principe et il n'y a plus de vie. Et si l'aboutissement naturel de l'évolution était la disparition de l'Homme pour sauver le reste du monde ? »

Telle est l'image émouvante que la lecture de cet ouvrage nous donne d'un homme qui, dans un univers de douleur, de laideur, s'est tout entier consacré à l'esthétique, c'est-à-dire à la science du sentiment et du beau, pour soulager les souffrances qu'il a choisi de côtoyer chaque jour comme pour transmettre cette plénitude de tendresse et d'amour reçue d'une famille qu'il vénère.

SEANCE DU VENDREDI 18 OCTOBRE 1996

Cette séance est présidée par M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf.

Sont excusés : M. Noël Cannat, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Christian Liger, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 1996, qui est adopté à l'unanimité.

Informations

L'académie des Sciences de Marseille nous invite à sa séance publique le samedi 9 novembre prochain.

— Invitation de M. le maire d'Alès à l'inauguration de l'exposition d'archéologie le 16 octobre 1996.

— Invitation de M. le préfet et du président du Conseil général à la conférence de M. Venturini, directeur des Archives départementales le 17 octobre 1996.

— Les rencontres du patrimoine, organisées par le Centre culturel de Bagnols-sur-Cèze, auront lieu le samedi 19 octobre.

— Invitation de l'académie de Dijon qui nous adresse en outre son programme du 4^e trimestre 1996, ainsi que de la FNAC du Gard.

— Une fédération groupant diverses associations vient de se constituer en vue de la célébration du centenaire du décès d'Alphonse Daudet. M. Robert Doria a représenté notre Compagnie lors de la première réunion. L'académie participera aux activités de cette fédération.

— Les pasteurs Paul Brunel et Charles Monod ont été honorés à titre posthume par le comité Yad Vashem en mairie de Nîmes.

M. Brunel a été président de notre Compagnie.

Correspondance

Lettre de M. Courty, correspondant nous faisant part de sa nomination au grade de Chevalier des Palmes Académiques.

Hommages

M. Michel Boyer nous adresse son étude sur « La Cigale auberge de Jeunesse ».

M. Rémi Teissier du Cros nous fait parvenir son ouvrage intitulé : « Chroniques cévenoles », et M. Yves Grousset : « Boulevard de la Madeleine. »

Mme Jeanne Bessière nous fait parvenir un exemplaire de son recueil de poèmes, sorti des presses de l'imprimerie Bené.

Le président prie MM. Goujon et Durteste d'introduire notre nouveau confrère M. Charles Puech.

RECEPTION DE MONSIEUR PUECH

Monsieur,

C'est avec beaucoup de considération que nous voyons un magistrat occuper le fauteuil d'un autre magistrat ; il n'est pas courant qu'un membre d'une profession soit remplacé par un successeur exerçant exactement le même métier. Nous vous souhaitons dès maintenant une longue vie parmi nous.

Vous êtes le fils d'un viticulteur et êtes né en plein vignoble, à Saint-Laurent-d'Aigouze. Votre père, qui vécut une longue vie, par la suite, cultivait sa propriété depuis Nîmes. Mais en réalité votre famille paternelle est originaire de Sommières où les Puech étaient avocats au XVIII^e siècle. En embrassant cette carrière au début de votre vie professionnelle vous n'avez fait que suivre les traces de ces ancêtres.

Votre grand-mère, née Dax, était également originaire de Sommières. Deux de vos ancêtres, les docteurs Marc et Gustave Dax se sont illustrés dans cette ville. Le docteur Marc Dax s'était installé à Sommières en mai 1800. Il a laissé le souvenir d'un esprit curieux, d'un médecin modeste, d'un naturaliste à l'esprit fin et précis. Un certain nombre de travaux du docteur Marc Dax ont été publiés en leur temps dans les mémoires de l'Académie de Nîmes, en l'an VII un mémoire pour servir à la topographie médicale d'Aigues-Mortes, en 1810

un mémoire sur le Bouillens de Vergèze, en 1821 une description d'une roche qui renferme exclusivement des coquillages fluviatiles et lacustres, première observation de la formation d'eau douce dans le Gard aux environs de Sommières.

Mais l'œuvre maîtresse du docteur Marc Dax en matière médicale a été publiée en 1836, comme compte rendu du Congrès de Montpellier : Lésion de la moitié gauche de l'encéphale coïncidant avec l'oubli des signes de la pensée.

Le docteur Dax qui avait offert ses services gracieux à l'hôpital de Sommières, resta pendant 38 ans médecin de l'établissement. Une plaque commémorative a été apposée sur la maison dans laquelle il a vécu et la place du Marché a reçu le nom de « place des docteurs Marc et Gustave Dax ».

En effet, Gustave Dax, fils de Marc, après sa médecine faite à Montpellier, s'installa également à Sommières en 1843 et y exerça son art pendant 50 ans. Il s'attacha longuement à revendiquer pour son père la priorité de ses observations sur l'aphasie et fit à ce propos une communication à l'Académie de Médecine en 1863.

Son fils, enfin, Paul Dax, poète et homme de lettres, prématurément disparu, est l'auteur de plusieurs œuvres dont « Le moine et le soldat » en 1884, « Les adieux du maître d'école » et d'un drame en un acte et en vers, « La Rançon » en 1891, inspiré par la guerre de 1870.

Voilà pour la lignée paternelle. Votre mère, elle, était née Igolen. Son père, polytechnicien, est mort très jeune en 1904. Il avait eu jusque-là une carrière sortant des normes. Affecté au 7^e Génie à Avignon, il avait alors fait son droit à Montpellier ; mais hors cadre il va en Tunisie où il se passionne à la fois pour la topographie et le droit, ce qui le conduira à la mise en place du système de publicité foncière en Tunisie.

Ce père, trop tôt décédé, est remplacé auprès de votre mère par son oncle, le colonel Igolen. Tout le monde a conservé le souvenir du colonel Igolen, qui fut membre de notre Académie de 1930 à 1952, date à laquelle il fut remplacé par maître Edgar Tailhades. Il fut président de l'Académie pour l'année 1942. Il avait présenté à l'Académie en 1931 une étude sur la Garrigue et les Mazets nimois, les Sept Collines et les anciennes fortifications. Il édite en 1939 une étude sur Nîmes, son histoire, ses monuments. Il fait de nombreuses communications à l'Académie de Nîmes sur ces sujets qui le passionnent de 1936 à 1941. Il écrit, il fait des relevés, il fait des plans et il dessine. Son sujet est pour lui inépuisable.

Pour en terminer avec votre famille et tout l'intérêt qu'elle présente pour notre Académie, j'ajouterai que vous avez deux frères, l'aîné sortant de l'École Centrale, le second de l'Institut Agronomique et membre de l'Académie de Montpellier, et ensuite une sœur, épouse également d'un centralien.

Vous avez enfin quatre enfants, deux fils avocats, l'un à Avignon, l'autre à Montpellier, une fille mariée à Avignon et un dernier fils qui poursuit ses études de droit. Votre descendance est profondément ancrée dans l'étude du droit qui fut votre raison d'être.

Vous avez fait vos études secondaires au collège Stanislas, rue des Chassaintes à Nîmes, où vous avez été le condisciple de l'un de nos confrères de l'Académie. Vous avez ensuite fait vos études de droit à Montpellier, tout cela dans des conditions suffisamment brillantes pour que dès 1951, à l'âge de 20 ans vous puissiez vous inscrire au barreau de Nîmes. Ce fut une nouvelle période de travail quand, jeune avocat, vous avez préparé le concours de la magistrature.

En 1955 vous voilà à Rennes comme juge suppléant, puis quelque temps à Draguignan et un premier passage

à Nîmes. Cela vous conduit à être juge à Carpentras, d'où vous partez vers les brumes du Nord pour être juge d'instruction à Douai. Mais les temps sont troubles et vous êtes en 1960 désigné comme juge d'instruction à Alger. Vous y resterez jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, non sans avoir eu à traiter des dossiers très difficiles avec les problèmes posés alors par les commandos et la terrible question de la torture.

Vous revenez pour une courte période comme substitut à Nîmes, puis au-delà de la mer procureur à Bastia en 1970, premier substitut à Avignon en 1972, et enfin, avec quatre enfants au foyer substitut général à Nîmes en 1975. C'est pour vous un aboutissement et la sérénité de la vie dans votre département natal vous fait préférer cette tranquillité à la course à la carrière. Vous resterez donc à Nîmes. Vous passez au siège comme conseiller à la Cour en 1978 et devenez président de Chambre en 1986. Vous avez la délicate mission de présider aujourd'hui la chambre d'accusation. Vous y réglez le sort des dossiers criminels et fonctionnez parfois en appel. Enfin dans votre rôle actuel à la chambre d'accusation vous faites appel à votre esprit de synthèse, vous réservant, comme président, la rédaction des arrêts. Il paraît difficile de ne pas mentionner également les tâches que vous remplissez avec un grand succès dans l'administration des bâtiments du palais de Justice.

Mais votre métier n'absorbe pas tout votre temps et vous êtes un marcheur infatigable. Vous vous intéressez à l'histoire, histoire locale en tous cas avec dominante particulière sur l'histoire des Cévennes. Vous avez d'ailleurs une maison à Génolhac, où vous avez bien connu notre ancien confrère Jean Roger. Cette maison appartenait à Jean Pourtal de la Devèze, avec lequel nous allons retrouver notre Académie. Jean Pourtal de la Devèze fut en effet, à partir de 1936, membre non résidant de l'Aca-

démie de Nîmes. Né à Lorient, inscrit au barreau de Nîmes en 1919, il fut le doyen des non-résidents de 1959 à 1973. Il avait commencé à publier ses premiers vers en 1925 au Mercure de France, puis au Divan et à la Muse française. Il eut le prix Moréas en 1936 et c'est vous qui avez édité ses œuvres posthumes. Un certain nombre de ses poèmes avaient été publiés dans les Mémoires de notre Académie et je me permets, dans la mesure même de vos rapports avec Jean Pourtal de la Devèze, de citer ici un de ces poèmes, dédié à Pierre Hughes, notre ancien secrétaire perpétuel :

AUTOMNALE

La Façade du château blanc
Que dorent les feux du couchant
S'invertit dans les eaux dormantes
Des bassins bordés d'amarantes.
Miroir aux moires verdissantes
Qu'anime un secret mouvement
Sous l'enchevêtrement des plantes.
L'architecture aérienne
Par son seul reflet virtuel
S'oppose au songe plus réel
De cet aquatique domaine.
Ton esprit se prend à rêver
Devant ce double paysage,
Y contemplant sa propre image.
Mais voici venir l'ombre où tout doit s'achever.
En ce parc protégé par ses grilles fermées
Le silence est parfait, qui rejoint l'éternel.
Vois de mauves vapeurs se dérouler au ciel
Et respire dans l'air l'automne et ses fumées.

J'aurais bientôt tout dit de vous, Monsieur, si j'ajoute que vos amis admirent votre brillante intelligence, qu'ils apprécient votre réserve et votre gentillesse, qu'ils goûtent à la fois votre sûreté de jugement et votre humour et qu'ils estiment à sa valeur la droiture dont vous faites preuve.

C'est avec tout cela que nous vous recevons aujourd'hui parmi nous et nous sommes convaincus que c'est nous qui y trouverons avantage.

REPONSE DE MONSIEUR PUECH

M. le président,
M. le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, messieurs,

En pénétrant dans cette salle, chargée d'Histoire où tant de talents divers se sont exprimés, j'ai conscience du grand honneur que vous m'avez fait en m'accueillant parmi vous pour occuper le siège laissé vacant par la démission du président René Panet.

Ce sentiment se mêle à l'émotion que je ressens au souvenir — que vous me permettrez d'évoquer — de mon premier contact avec votre vénérable institution, première rencontre qui remonte à ma lointaine enfance.

C'était pendant la guerre en 1943 à l'occasion de votre séance publique tenue à l'époque dans la petite salle du Foyer communal que les vieux Nimois ont bien connue. Petite salle située au premier étage du bâtiment, longue, étroite, aux murs sombres, dont les sièges en bois, dépourvus de rembourrage, présentant un tel incon-

fort que toute somnolence était interdite quelle que soit la qualité du conférencier. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles j'ai gardé de cette séance un souvenir précis.

Ce dimanche-là, j'avais alors 11 ans, j'accompagnais mes parents, en fils obéissant — il faut dire qu'en cette période de guerre les distractions étaient rares — pour écouter mon grand oncle maternel, ancien président de l'Académie, le lieutenant-colonel Jules Igolen faire une communication sur « Nîmes de ses origines à l'occupation arécomique ».

Ce grand oncle que je considérais un peu comme mon grand-père, car il avait en partie élevé ma mère, orpheline très jeune, consacrait ses années de retraite à l'étude de la Nîmes antique et, en sa qualité de militaire, il s'intéressait particulièrement à ses fortifications. Il a écrit sur Nîmes, sur ses remparts, sur la garrigue plusieurs ouvrages auxquels les auteurs contemporains font encore référence.

Jules Igolen est mort à 104 ans. Au soir de sa longue vie, il s'était retiré chez sa fille à Avignon, j'étais présent à ses côtés. J'étais alors en poste dans l'ancienne cité des Papes — lorsqu'en 1972, à l'occasion de ses cent ans, votre secrétaire perpétuel Pierre Hugues et le bâtonnier Tailhades qui avait succédé à mon oncle à l'Académie sont venus en délégation lui remettre la médaille d'argent que vos prédécesseurs lui avaient décernée.

J'ai gardé de lui le souvenir d'un beau vieillard dont le regard était resté étonnamment jeune. Il portait l'impériale, cette petite touffe de barbe sur la lèvre inférieure. Il me racontait volontiers ses souvenirs de la Grande Guerre où il avait été blessé et m'a toujours témoigné une grande bonté.

A cette même séance publique de 1943, Jean Pourtal de Ladevèze, membre non résidant de l'Académie, poète

élégant et précieux, nous avait dit en purs alexandrins le dialogue né de son imagination échangé entre Cassandre et Amphios, évoquant les malheurs de Troie et le destin de la belle Hélène.

Je ne pouvais pas savoir alors que quelque vingt ans plus tard, j'allais par mon mariage, entrer dans la famille du poète, devenir un de ses confidents et à sa mort en 1976, mon épouse ayant hérité de sa maison de Génolhac, me trouver en possession de son importante bibliothèque et de ses manuscrits.

Pour respecter ses dernières volontés, j'ai recensé ses poèmes inédits et je les ai publiés en 1981 sous le titre *Œuvres posthumes*.

A cette occasion, j'ai retracé la vie et les œuvres de ce poète nimois, aujourd'hui oublié, qui a connu entre les deux guerres une certaine notoriété.

Ami de Paul Valéry, il était monté à Paris où il avait été admis au Divan, cercle littéraire créé rue Bonaparte dans les locaux de la librairie et de la maison du même nom par l'écrivain Henri Martineau.

Plusieurs recueils de poèmes qu'il publiait au Divan au rythme d'un par an ont été couronnés par l'Académie française et il obtint en 1936 le prix Jean Moréas pour son recueil « Sur les balcons du ciel ».

Collaborateur du *Mercure de France*, il a tenu dans cette revue pendant de nombreuses années la rubrique consacrée à la poésie.

Poète symboliste d'influence classique, il a mené à Paris une vie mondaine, brillante, côtoyant les grands écrivains de sa génération. La présence de cet aristocrate célibataire, arborant le monocle, au verbe fleuri était fort apprécié dans les salons littéraires de la capitale.

Je ne peux résister au plaisir de vous dire quelques-uns des vers qu'il a consacrés à notre ville.

La ville de mon enfance dort
Enfouie dans les coussins d'or
De son ancienne glaise morte
Orgueilleusement elle porte
Au front de ses temples croulants
Et sur les chapiteaux jaunis de ses sveltes colonnes
La couronne
Où demeure à jamais sculpté
Dans l'impérissable beauté
Le souvenir, comme l'aile attardée
Du crépuscule agonisant

J'ai tenu en prenant place parmi vous à évoquer le souvenir de ces deux anciens qui, appartenant à mon proche entourage familial, ont l'un et l'autre : l'officier historien et le poète, exercé sur moi une profonde influence.

En m'élisant pour occuper le fauteuil laissé vacant par la démission, pour cause de santé, du président Pagnet, vous avez choisi la continuité. Vous vous êtes attachés davantage à ma profession qu'aux mérites qui sont les miens : un magistrat succède à un autre magistrat.

Ce faisant, vous avez respecté une tradition qui remonte aux origines de votre institution plusieurs fois centenaire, selon laquelle ont toujours figuré dans cette assemblée des représentants du troisième pouvoir cher à Montesquieu et qui, depuis la constitution de la V^e République, a été rabaissé au simple rang d'une autorité judiciaire.

Pour éviter une longue énumération et sans remonter au conseiller Ménard, le grand historien de la ville de Nîmes, je ne citerai que les plus récents d'entre eux : Roche, 1^{er} président honoraire, Calemard, 1^{er} président, Davé, juge honoraire qui a fait don à l'Académie de son hôtel particulier, Barnouin, conseiller à la Cour, Abauzit, conseiller à la Cour, du Colombier, procureur général.

Depuis la disparition prématurée de mon ami et collègue Jean Roger, le président Panet était le seul représentant de cette profession ; vous m'avez élu pour essayer de combler le vide laissé par son départ.

J'ai été longtemps le voisin de mon prédécesseur et j'ai eu l'avantage de le connaître professionnellement dans les années 60 lorsqu'il siégeait à la Cour d'Appel de Nîmes et moi au Tribunal.

J'ai pu ainsi apprécier non seulement ses grandes qualités professionnelles qui faisaient de lui un magistrat unanimement respecté tant par ses collègues que par les avocats, mais aussi ses qualités humaines, sa distinction et sa parfaite courtoisie.

René Panet a vu le jour à Nîmes le 18 juin 1906. Coïncidence curieuse je suis né le même jour que lui, quelques années plus tard dois-je préciser ! Ne croyant pas à l'astrologie, je n'attache pas à cette coïncidence une grande importance. On peut en effet célébrer ce jour-là l'anniversaire d'événements aussi contrastés que : la naissance de Corneille, Waterloo et bien sûr l'appel du général De Gaulle

Signe du destin, le futur académicien est né rue Séguier à proximité immédiate de l'Hôtel de l'Académie, dont on a beaucoup parlé ces derniers temps, qu'avait légué à votre Compagnie son chancelier Jean-François Séguier dont le portrait, je crois, orne encore cette salle.

René Panet avait cinq ans, lorsque son père qui était cheminot a été nommé chef de gare au Pont-du-Gard. La contemplation quotidienne du prestigieux monument romain ne pouvait qu'éveiller chez le tout jeune enfant, la curiosité historique et le sensibiliser au spectacle de la beauté.

Plus tard, lorsque son père a été muté à Saint-Ambroix, l'adolescent est parti effectuer ses études secon-

daires au lycée de Montélimar où son oncle était professeur.

Il a terminé ses études secondaires, classe de première et de philosophie au collège Saint-Stanislas de Nîmes où il a eu pour professeur deux futurs académiciens: Mgr Homs et le chanoine Thibon.

En 1925, il s'inscrit à la faculté de Montpellier où il mène de front des études de Droit et de Lettres. Trois ans plus tard, il est licencié en droit et en italien. Il poursuit ses études juridiques en obtenant successivement les diplômes d'Etudes Pénales, le diplôme d'Etudes supérieures de droit privé et celui d'Etudes supérieures de droit romain et d'histoire du droit.

Il accède enfin en janvier 1931 au grade de docteur en droit, qui lui est conféré avec la mention Très Bien pour sa thèse : « De la responsabilité civile des automobilistes. »

Le jeune étudiant d'alors avait pressenti l'essor prodigieux qu'allait connaître la circulation automobile et le nombre infini de procès en responsabilité qu'elle devait provoquer.

En même temps qu'il poursuivait ses études supérieures à Montpellier, le futur académicien avait fondé avec plusieurs amis une revue «Le Nouveau Languedoc» de tendance félibréenne écrite en Lengo Nostro. Il collaborait par ailleurs au journal « Le Midi Viticole » en compagnie de Jean Valéry, fils de Jules Valéry, doyen de la faculté de droit et neveu de Paul Valéry.

M. Lucien Frainaud qui l'a bien connu dès cette époque s'adressait à lui en des termes lyriques dont il a le secret, le 23 janvier 1976, en lui cédant la présidence de l'Académie :

« Ta grande sensibilité te portait tout naturellement vers tout ce qui est beau et généreux. Tu aimeras tra-

duire les élans de ta jeunesse. Avec le Nouveau Languedoc, tu chantes le Languedoc et la Provence, souviens-toi de ces cours d'amour sous les pinèdes de Maguelonne, où dans une fin d'après-midi de printemps au milieu des paons et des mouettes, bercés par le bruissement des vagues, nous mêlions nos chants à ceux des jeunes « chatos ».

Tu chantais Dante, tu chantais Pétrarque et déjà se développait en toi les éléments de ce qui devait devenir une grande culture. Le cœur du jeune étudiant battait aux pulsations de l'homme et des qualités d'humaniste s'épanouissaient en toi qui devaient brillamment illuminer ta carrière. »

Cette carrière professionnelle, il l'a entamé en juillet 1930 en prêtant le serment d'avocat devant la Cour d'Appel de Nîmes. L'ENM n'existait pas et ceux qui se destinaient à cette profession devaient au préalable avoir effectué un stage au barreau. Cet apprentissage de l'autre côté de la barre était une excellente préparation supérieure, à mon sens, à un enseignement théorique dispensé dans une école.

En novembre 1930, le futur magistrat est attaché au Parquet général de Nîmes et en janvier 1932 il est reçu dans les premiers rangs à l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature.

Son excellent rang d'admission, lui a valu une proposition de nomination en qualité d'attaché à la Chancellerie, nomination flatteuse qu'il a refusée car il était bien déterminé à faire carrière dans son cher Midi où il comptait de nombreux amis et où il pouvait satisfaire son amour pour les corridas.

A défaut d'une nomination à la place Vendôme qui lui aurait ouvert la voie vers les plus hauts postes parisiens, le nouveau magistrat a été nommé Juge suppléant du ressort de la Cour d'Appel de Nîmes et à l'exception

d'un passage au parquet d'Aurillac, il allait pendant 41 ans gravir les échelons de la hiérarchie sans sortir du ressort géographique de la Cour, ce qui est tout à fait exceptionnel.

Substitut du Procureur de la République à Carpentras en 1935, Procureur de la République à Mende en 1940, à Tournon en 1948, Conseiller à la Cour d'Appel de Nîmes en 1956, il a, à ce titre, présidé de nombreuses fois les Cours d'Assises du Gard et du Vaucluse.

Enfin, président de Chambre à la Cour d'Appel en 1969, affecté à la présidence de la Chambre Commerciale, il a été admis à la retraite en 1973, il avait 67 ans.

Entre temps, notre magistrat avait épousé une Nîmoise, Mlle Madeleine Simon, ancienne élève des Beaux-Arts. Il avait pour parrain à son mariage : Pourtal de Ladevèze, encore lui, et le grand avocat d'Assises, le tribun Bernard de Montaut-Manse.

La poésie et l'éloquence : Polymnie et Calliope réunis autour de Thémis pour célébrer le culte d'Hyménée. Beau tableau allégorique sur fond de Tour Magne, riche de signification, qui aurait pu inspirer un peintre de la Renaissance italienne dont le marié parlait la langue.

De cette union célébrée, sous de si heureux auspices sont issus deux fils : Bernard à qui son père a communiqué son amour pour les corridas et Patrick l'actuel titulaire de la charge de notaire de Bellegarde.

Après cette brève incursion dans sa vie privée, revenons à la carrière du président Panet.

A l'occasion de sa nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, le premier président Masson s'adressait à lui en ces termes : « Votre autorité, votre souci de l'impartialité vous ont fait désigner comme président des Assises, tâche malaisée parfois où il est nécessaire pour les débats de garder au-dessus de tout le respect dû à la loi. »

Elu à l'Académie de Nîmes le 11 février 1966, succédant au bâtonnier Lacombe, le président Panet a été reçu le 18 novembre 1966 accueilli par son ami le président André Nadal. Vous l'avez porté à votre présidence en 1976, et vous venez de lui confier l'honorariat.

Passionné d'histoire et de littérature, mon prédécesseur au cours de son long séjour à Tournon s'est intéressé à deux personnages qui ont illustré cette ville : le cardinal de Tournon et Stéphane Mallarmé.

Je commencerai par le moins ancien, Stéphane Mallarmé, celui que l'on a appelé le connétable des Lettres et qui a régné en maître sur une génération de poètes au cours de ses fameux Mardi Littéraires, était professeur d'anglais. Il a débuté au lycée de Tournon une carrière qui s'est terminée dans les grands lycées parisiens.

Le souvenir du poète d'Hérodiade et de l'Après-Midi d'un Faune était encore bien vivant à Tournon dans l'immédiate après-guerre au temps du procureur Panet qui, depuis, ne manque pas de prononcer le nom du grand poète chaque fois qu'il évoque son séjour dans cette charmante ville des bords du Rhône.

Le magnifique lycée de Tournon où enseigna Mallarmé est dû au cardinal de Tournon auquel le président Panet a consacré une savante étude qui a nourri la brillante communication qu'il fit dans cette salle le 25 avril 1975.

Le magistrat s'intéressait d'autant plus à ce prélat de la Renaissance que celui-ci était né en 1489 dans le château de Tournon où le Tribunal avait son siège.

Le cardinal de Tournon a laissé un nom pour le rôle politique et diplomatique qu'il a longtemps tenu, à une époque de l'histoire de France particulièrement mouvementée sous les règnes successifs de François Ier, Henri II, François II et Charles IX.

L'ancien étudiant d'italien qui avait étudié Dante et Pétrarque était dans son élément pour faire revivre ce prélat qui nommé cardinal de Sabine avait vécu à Rome et dont l'Italie avait été au centre de son activité diplomatique.

C'est lui qui en 1526, après la défaite de Pavie, fut envoyé par la mère du roi, Louise de Savoie, pour négocier la libération de François Ier, retenu par Charles Quint, lui encore qui négocia le traité de Cambrai, obtenant la libération des deux fils du roi, le Dauphin et le duc d'Orléans, qui avaient été échangés contre leur père, lui toujours qui se rendit à Rome pour préparer le mariage de la nièce du pape Catherine de Médicis avec le fils de François Ier, le jeune duc d'Orléans.

On le retrouve à Venise pour obtenir du doge l'autorisation du passage des troupes françaises opposées alors à celles de Charles Quint au sujet du duché de Parme.

Il contribua à la signature à Nice d'une trêve de 10 ans entre le roi et l'empereur et à cette occasion, organisa à Aigues-Mortes, une entrevue entre les deux souverains.

Mais le cardinal de Tournon ne connut pas que des succès, il dut renoncer à l'expédition qu'il avait envisagée pour conquérir le royaume de Naples et échoua dans sa tentative de placer la ville de Sienne sous la protection du roi de France.

Faisant la synthèse de cette intense activité politique et diplomatique, le conférencier pouvait affirmer qu'elle avait été inspirée par deux idées directrices assurer à la France une place prépondérante en l'Italie et s'opposer en même temps à la présence grandissante de la Maison d'Autriche.

Il ne faut pas oublier que François de Tournon était aussi un homme d'Eglise. A la mort du pape Paul IV en 1559, il rata de peu l'élection du trône de Saint-

Pierre. Au premier tour il réunit sur son nom 28 voix, il ne lui en manquait que trois pour être élu. Le conclave avait voulu ainsi lui manifester son estime sans pour autant l'élire, de peur de voir la papauté retourner s'installer à Avignon.

Peu de temps avant sa mort en 1561, le cardinal assista au colloque de Poissy où il s'opposa violemment au sujet de l'Eurachistie au chef des ministres protestants Théodore de Bèze.

On comprend en parcourant la vie de ce prélat qui a été aussi un grand mécène, l'intérêt que lui a porté celui qui fut un temps le procureur de Tournon et qu'il a tenu à faire partager par ses confrères de l'Académie.

Quelques années plus tôt en 1968, le président Panet avait donné à l'Académie un autre aperçu de son talent en traitant, avec humour, d'un sujet relevant de sa profession intitulé : Dignité de la magistrature et indépendance du Barreau : l'affaire des Moustaches.

Cette affaire s'inscrit dans le cadre de l'action disciplinaire, héritée des anciens parlements que les tribunaux exerçaient — et exercent toujours dans une moindre mesure — sur les avocats.

Ce pouvoir disciplinaire permettait aux tribunaux d'intervenir dans les moindres détails de la vie des avocats, pour notamment réglementer leur costume et leur tenue aussi bien à l'audience qu'à l'extérieur du Palais.

Le président Panet aborde son propos par l'histoire du port de la barbe et des moustaches dans la magistrature et le barreau depuis le XII^e réglementé par diverses ordonnances notamment une ordonnance de François I^{er} en 1540 dont on ne sait pas si le cardinal de Tournon fut l'inspirateur.

C'est dans ce contexte qui nous paraît aujourd'hui bien puéril, relatif au système pileux des gens de robe qu'éclata en 1844 sous le règne du roi bourgeois

Louis Philippe, l'affaire des moustaches qui opposa à Ambert la dignité de la magistrature à l'indépendance des avocats.

Le Tribunal d'Ambert avait un président M. Calemard de Ginestoux personnage « solennel, rigide et froid, imbu de ses prérogatives ». Il ne tolérait aucune entorse au règlement et à tout ce qui pouvait porter atteinte à son prestige.

Le port des moustaches, fort prisé à cette époque dans les salons parisiens commençait à faire des adeptes en province. Trois jeunes avocats d'Ambert voulurent suivre cette nouvelle mode. Ils se heurtèrent à l'interdit du président Calemard. Celui-ci n'ayant pas obtenu que ces jeunes élégants « présentassent leur lèvre supérieure au barbier », saisit le bâtonnier de l'incident et le tribunal prononça contre eux la peine de la censure.

Le conflit devait donner lieu à un échange de lettres fort pittoresques entre le président et le bâtonnier, lettres reprenant tous les grands principes sur la matière et empreintes de l'emphase épistolaire de l'époque.

A cette occasion, le président de Chambre doyen de la Cour d'Appel de Riom, qui ne manquait pas d'esprit répondit au président Calemard en l'absence du premier président, élu député : « qu'il lui appartenait de se tirer lui-même du terrain broussailleux sur lequel il s'était imprudemment engagé. »

Cette affaire mémorable se termina devant la Cour de Cassation.

La Cour suprême repoussa les divers moyens qui avaient été soulevés et avec beaucoup de prudence, n'abordant pas le fond, rejeta le pourvoi, se contentant de juger que les Cours et Tribunaux ont « le pouvoir d'apprécier souverainement si les faits qui se passent à l'audience sont attentatoires ou non à la dignité de l'audience et à la gravité des fonctions qui y sont exercées ».

Les avocats durent s'incliner mais la révolution toute proche de 1848 allait leur permettre de prendre leur revanche.

J'ajouterai, pour terminer d'évoquer l'affaire des Moustaches, chère au président Panet que Jules Romain a choisi cette même ville d'Ambert pour situer les facéties de ses célèbres Copains.

Il est décidément des sous-préfectures prédestinées pour être le théâtre d'événements tragi-comiques réels ou supposés.

Le président Panet s'est attaqué à des sujets beaucoup plus sérieux. Dans la séance publique du 1^{er} février 1976, alors qu'il présidait l'Académie, il fit un exposé très apprécié intitulé : « De la Poésie à la Justice. »

L'orateur s'attacha à comparer Justice et Poésie : « Comme le juge est soumis à la loi, la poésie doit obéir aux lois de la versification.

Mais il existe entre eux une différence essentielle : le poète obéit à son sentiment, le juge à sa raison. L'un est emporté par son imagination que l'autre doit dominer. Cependant l'enthousiasme que connaît le poète doit être tempéré par la raison. »

Et le président Panet poursuit : « Plus on monte dans la connaissance de la Poésie et de la Justice, plus clairement pour l'une et pour l'autre, apparaît la nécessité d'une règle modératrice, d'une loi supérieure qui sans étouffer le sentiment lui rappelle la voie qu'il doit suivre. Par ce caractère essentiel Justice et Poésie se ressemblent. »

Et l'orateur de conclure : « Cette lutte entre le sentiment et la raison est l'expression même de la vie. Cette aspiration à l'équilibre porte nom : l'ORDRE. »

Je ne suis pas sûr que cette analyse puisse s'étendre à toutes les formes de poésie, notamment les plus modernes — elle garde par contre toute sa valeur quand on la li-

mite à la poésie classique, celle qui avait manifestement les préférences du conférencier.

Mon prédécesseur s'est exprimé dans d'autres enceintes que celle de l'Académie. Je serais incomplet si je n'évoquais pas le discours du conseiller Panet à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes le 2 septembre 1957.

Il était de tradition jusqu'à une époque très récente — tradition à laquelle j'ai moi aussi sacrifié — qu'un magistrat de la Cour, le plus souvent le dernier arrivé, prononçât à l'audience de rentrée un discours portant sur un sujet juridique, littéraire ou historique.

Cet honneur échet en 1957 au conseiller Panet qui traita selon ses propres termes d' « Une grande figure révolutionnaire trop ignorée : Rabaut Saint-Etienne. »

« Tous, disait-il, quels que soient nos opinions politiques et nos convictions religieuses ne pouvons qu'exprimer notre admiration devant la courageuse abnégation et l'exceptionnelle valeur morale de cet homme qui n'a jamais dévié de la ligne qu'il regardait comme celle du bien, de la justice et de la vérité. Doué d'une chaude et onctueuse éloquence nourrie de l'esprit des livres sacrés, Rabaut Saint-Etienne plus que tout autre a su porter haut les revendications en faveur de la Justice et de la Liberté... »

Le conseiller Panet souligne le sens de la Justice et la pondération de son héros qui feront qu'il s'élancera le 28 décembre 1792 à la Tribune de la Convention pour s'élever contre le droit dont elle veut s'arroger de s'ériger en Tribunal pour juger Louis XVI. C'est ce jour-là qu'il s'écrie : « Une assemblée doit se respecter assez pour ne pas se porter juge d'un homme qu'elle a condamné d'avance. »

A sa mort sur l'échafaud, victime de la Terreur, Rabaut Saint-Etienne pouvait être fier de l'œuvre accom-

plie et en particulier d'avoir fait inscrire dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen le principe de la liberté religieuse.

La célébration du deuxième centenaire de la Révolution a permis de tirer de l'ombre ce grand révolutionnaire trop ignoré le déplorait le conseiller Panet.

J'ai encore en mémoire le brillant exposé que fit sur ce sujet M. Valade dans le cadre du colloque organisé l'année dernière au Fort Vauban sur le thème du Chemin de Tolérance.

Il y a près de 40 ans, le catholique René Panet avait déjà compris l'importance et la beauté du rôle historique joué par son compatriote, pasteur de l'Eglise réformée : Rabaut Saint-Etienne.

Je vois là une preuve supplémentaire de son ouverture d'esprit, de sa tolérance, de sa curiosité orientée, comme pour le choix de sa thèse de doctorat, vers des sujets qui, après lui, ont suscité un intérêt grandissant.

Le président Panet appartient sans doute à la dernière génération de magistrats humanistes qui cultivaient avec un égal bonheur : le droit, la littérature et l'histoire.

Ce type de magistrat à quelques exceptions près ne se rencontre plus dans les jeunes générations.

Il en est ainsi pour deux raisons principales :

— Les études secondaires ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois. Les disciplines scientifiques — qu'on le regrette ou non — prenant de plus en plus d'importance — au détriment des disciplines littéraires.

— Le volume de travail imposé aux magistrats a cru en quelques décennies de façon vertigineuse, — je peux en porter témoignage — et la cadence de travail auxquelles nous sommes soumis ne laissent guère de temps libre pour cultiver les belles lettres.

Je regrette une telle évolution, car le magistrat humaniste pouvait prendre davantage de recul par rapport

aux faits soumis à son jugement, il pouvait mieux les relativiser et échapper plus facilement à la pression de l'opinion publique aujourd'hui exacerbée par les tout puissants moyens audio-visuels de communication.

La décision de justice était alors plus mesurée, moins brutale, moins improvisée et donc plus juste.

Le manque d'indépendance qui de nos jours est le plus à redouter chez un magistrat, ce n'est plus tellement comme ce fut parfois le cas dans le passé, ses complaisances à l'égard des politiques mais davantage l'utilisation de ses pouvoirs au service de ses convictions personnelles et sa soumission à une opinion publique envahissante aussi extrême que versatile.

« La véritable indépendance — a écrit Robert Schmelk, premier président de la Cour de Cassation — est celle que le magistrat doit avoir vis-à-vis de ses options politiques ou religieuses et de ses pulsions et préjugés. »

Cette indépendance a été celle du président Panet qui puisait dans sa vaste culture les ressources nécessaires pour maîtriser la décision parfois difficile qu'il devait prendre.

Il a laissé au Palais le souvenir d'un grand magistrat intègre, compétent, brillant et dont la courtoisie lui a valu, lorsqu'il présidait la Cour d'Assises, le prix Orange décerné par la Presse.

Son état de santé ne lui a pas permis d'être présent aujourd'hui parmi nous. Son épouse vient de subir une opération. J'adresse à Mme Panet mes vœux de rétablissement et je souhaite au président Panet, avec toute la déférence que je lui dois, de profiter pendant de longues années encore d'une retraite bien méritée après plus de 40 ans d'activités professionnelles.

Monsieur le président, c'est sans doute par là que j'aurais dû commencer. Je vous prie de m'en excuser. Je vous remercie pour les propos aimables et flatteurs

par lesquels vous m'avez accueilli. Vous avez retracé ma carrière qui approche de son terme.

Avocat d'abord en 1951, puis rapidement magistrat, j'ai commencé d'exercer mes fonctions aux quatre coins de la France et parfois au-delà des mers à Alger et à Bastia avant de revenir définitivement à Nîmes en 1976.

La période qui m'a le plus marqué est celle où jeune juge d'instruction à Alger de 1960 à 1961, en pleine tourmente et les derniers mois dans une ambiance de folie collective, j'ai participé, en première ligne, à la répression des actions sanglantes nées du désespoir d'une communauté qui s'estimait trahie et qui se voyait contrainte à l'abandon d'un pays qu'elle partageait avec d'autres de façon inégale mais dont elle assumait, depuis plus d'un siècle, le développement économique.

J'ai depuis, fort heureusement, exercé mes fonctions dans des conditions beaucoup plus sereines.

Je constate cependant de l'intérieur, le profond malaise que ressent l'institution judiciaire.

On voudrait se décharger sur elle de tous les problèmes que la société laisse sans solution : violence gratuite, délinquance juvénile, pédophilie, immigration clandestine, toxicomanie, exclusion, pollution, révisionnisme, racisme, phénomène des sectes.

On lui demande d'intervenir dans les domaines les plus sensibles et en même temps on lui reproche d'outrepasser son rôle et d'exercer un pouvoir exorbitant. On parle de gouvernement des juges, ce qui serait la pire des choses. En effet comme l'a écrit Antoine Garapon, ancien juge des enfants : « La justice ne peut régler tous les problèmes et dire à la fois la vérité scientifique, historique, définir le lien politique et prendre en charge le salut des personnes. Elle ne le peut pas et elle ne le doit pas sous peine de nous faire tous sombrer dans un enfer procédurier frustrant, stérile et destructeur. »

Plus la justice intervient et plus elle est critiquée. Le justiciable n'accepte pas facilement d'être jugé et, à plus forte raison, puni par d'autres hommes. Plutôt que de reconnaître ses fautes et d'accepter la sanction — qu'il trouve toujours trop lourde — il préfère maudire ses juges, les calomnier ou les ridiculiser, encouragé dans cette attitude par ceux qui se plaisent à étaler dans l'opinion les rares erreurs judiciaires.

Il n'y a pas lieu de trop s'en émouvoir. Le phénomène n'est pas nouveau. On oublie facilement les critiques parfois féroces, exprimées par la plume ou par le dessin dont les juges ont été la cible dans le passé.

Je ne citerai ni Rabelais, ni Racine mais seulement Raymond Escholier car ce nom est familier dans cette enceinte.

Raymond Escholier a pu écrire en 1930 en commentant les célèbres caricatures de Daumier sur les gens de robe : « Magistrats séniles, abêtis, sourds et somnolents auxquels est confiée la charge redoutable de juger leurs semblables, tous côtoyant journellement le crime et l'escroquerie et ayant la connaissance plus ou moins flétrie par ce perpétuel contact. »

Hier les juges étaient trop vieux et blasés, aujourd'hui, ils seraient trop jeunes et trop agressifs.

Juge lointain, juge tatillon, juge expéditif, juge engagé, juge répressif, juge laxiste, tous les qualificatifs pourront s'égrener indéfiniment sur le ton de la polémique vengeresse ou sur celui de la plaintive litanie.

Elevons-nous au-dessus de toutes ces critiques contradictoires pour dire que le juge doit s'adapter à la complexité du réel, suivre l'évolution des mœurs et les progrès des techniques. Le propre de la vie est le mouvement. Le juge doit œuvrer dans le respect de la dignité de l'homme et dans la volonté d'assurer le triomphe de la règle objective.

C'est à cette tâche que je me suis consacré parfois avec passion toujours avec intérêt, sans perdre de vue que la Justice est un absolu et que ses serviteurs sont des hommes ni meilleurs ni pires que les autres.

M. Puech reçoit en fin de séance les félicitations de ses confrères ainsi que des nombreux amis présents à cette installation.

C'est au premier étage autour d'un vin d'honneur que se termine cette agréable séance.

SEANCE DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 1996

Cette séance est présidée par Mgr Robert Dalverny en l'absence de M. Pierre Clavel.

Sont présents : M. René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. André Costabel, M. Robert Debant, M. Gilles Dervieux, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le docteur Pascal Gouget, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, M. Charles Puech, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon.

En ouvrant la séance, le secrétaire perpétuel au nom de tous les confrères, adresse ses vœux, de total rétablissement à notre président Pierre Clavel.

Mgr Robert Dalverny préside la réunion et donne la parole au secrétaire perpétuel.

Lecture du procès-verbal de la séance du 18 octobre 1996 ; ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Informations

Le secrétaire perpétuel fait part du décès du docteur Jean Bastide, membre non résidant de notre Compagnie. De nombreux confrères ont assisté aux obsèques soit au Grau-du-Roi, soit à Gènerargues. Des condoléances ont été adressées à la famille. Le secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre reçue en réponse.

— Le maire de Montpellier nous invite à la présentation du projet de bibliothèque municipale à vocation régionale le 8 novembre à Montpellier.

— Conférence de Mme Marjolaine Chevallier à Carré d'Art le 9 novembre à 16 h organisée par la Société d'histoire du Protestantisme.

— Carte de notre confrère Jallatte en voyage en Afrique Australe.

— Mercredi 13 novembre à 18 h à la galerie Jules Salles inauguration de l'exposition « les 200 ans des Centres Communaux d'action sociale ».

— Invitation de l'Académie de Marseille à sa séance publique le 22 novembre à 14 h 45.

— Programme de conférences de l'Association des amis du musée d'Art contemporain de Nîmes.

— Invitation du maire de Garons au 21^e festival du Santon le 8 novembre à 19 h.

— Conférence de M. Venturini le 9 novembre à 15 heures organisée par le Comité d'art chrétien sur des légendes médiévales locales.

— Invitation du maire de Gènerac aux rencontres culturelles des 15, 16 et 17 novembre.

— Lettre de M. Michel Boyer remerciant notre Compagnie.

Elections

Le président demande ensuite à notre confrère le docteur Bosc de présenter les dossiers des futurs correspondants.

M. Bosc précise que des dossiers ont été examinés par la Commission des nominations ainsi que par les anciens présidents.

Les dossiers de : M. Xavier Barral Altet, Jean-Pierre Cabouat, Raymond Huard, Robert Leydet, Elie Pelaquie, Mme Peyroche d'Arnaud de Sarazignac, Georges Pince-maille, Christian Salendres, Lucien Vaublare, sont donc rapidement étudiés.

Un vote intervient : votants 23, chaque candidat obtient 23 voix.

Communication

Le président donne la parole à notre confrère Daniel Valade qui va traiter le sujet suivant : « Le poète nimois Jean Reboul. »

Nous notons dans la salle la présence du président de la Chambre des Métiers, de M. Jean-Marc Granier, membre de l'Institut.

M. Valade présente une étude très complète de ce Nimois qui a eu une vie très active, mais qui paraît quelque peu oublié de nos jours.

Un résumé de cette communication est joint au procès-verbal.

Le président remercie M. Valade pour son travail, et le félicite. Avant d'ouvrir les débats, le président remet à notre Compagnie un petit ouvrage intitulé « Poésies patoises » de Reboul. Qu'il en soit remercié.

Interviennent tour à tour MM. Debant, Puech, Bosc, Granier, Fabre.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 1996

Cette séance se tient en présence des membres résidents et des non résidents.

Il s'agit de statuer sur la demande de démission présentée par M. Victor Lassalle.

Le secrétaire perpétuel rappelle que la demande de M. Lassalle est du mois d'octobre 1995 et que notre Compagnie n'avait pas désiré statuer à cette époque espérant que notre confrère reviendrait sur sa décision.

Il n'en est rien, malgré l'intervention d'une délégation composée de trois de nos confrères.

M. Bosc fournit quelques renseignements complémentaires sur cette question. Un vote est organisé.

Pour ou contre la démission : 23 votants. Pour 23 — contre néant.

La démission est donc acceptée.

Pour ou contre l'honorariat : votants 23. Pour 21 — Blanc 1 — Contre 1. L'honorariat est décerné à M. Lassalle.

La séance est levée à 18 h 30.

Conférence publique donnée le 22 novembre 1996 au Carré d'Art, à Nîmes.

Edmond REBOUL
membre non résidant

« UN SOIR, L'ÂME DU VIN... »

Le titre, qui se fait incipit, est le premier hémistiche du célèbre poème de Baudelaire « *L'âme du vin* ». Il suggère le ton et le contenu du propos qui suivra, jalonné de références à cette pièce de vers pleine de beautés et d'enseignements.

Le vin, l'homme et la poésie sont étroitement liés depuis les temps anciens : chacun mérite que l'on s'attarde, à travers quelques réflexions personnelles, et les citations d'auteurs anciens et modernes, sur leur personnalité et sur leurs rapports avec les autres protagonistes.

Le vin, qui participe depuis des siècles à notre vie, à notre culture et même à la religion, ne réjouit pas seulement les papilles gustatives et le cœur de l'homme, l'invitant à la liesse et à l'amour... Il inspire aussi les poètes, lève leurs inhibitions, s'ils en ont, les pousse à clamer leur vérité et leur fait chanter la vie, l'amour et le reste.

Il les incite aussi à rendre la politesse à cet auxiliaire involontaire de leur art, ce jus de la vigne que d'autres amènent à sa perfection.

Ainsi le vin, tout au long des siècles, est-il prétexte à poésie, des poèmes éthérés aux poèmes bachiques et aux chansons à boire. De Omar Khayam à Raoul Ponchon, de nombreux exemples viennent illustrer les commentaires de l'orateur. L'homme est toujours présent, d'un bout à l'autre. Aussi le vigneron mérite-t-il de trouver sa place parmi les grands inspireurs. Parfois même se produit un miracle : celui qui aime déguster et boire du vin n'est autre que celui qui le fait, qui l'élève, et ce producteur, ce gourmet, boucle la boucle ; entre deux besognes, dans ses clos ou dans sa cave, voire au volant de son tracteur, il va composer des poèmes sur son métier et sur le nectar qu'il produit. C'est le cas du vigneron-poète bourguignon André Briotet, un contemporain disparu depuis peu : une évocation de son cursus et un bref florilège de ses œuvres permettent de se faire une idée de son talent resté méconnu.

Le bon vin étant en soi un prodige, comme la bonne poésie et le paysan-poète, c'est donc en quelque sorte sous le signe du surnaturel, de la spiritualité et de la convivialité que s'est déroulé ce discours, animé par un poète, amateur de vin et... sommelier amateur diplômé de l'Université du vin de Suze-la-Rousse.

Ce titre, fragment d'un vers emprunté à un poème bien connu de Baudelaire, le voici transformé en incipit, un incipit qui résonne comme un Sésame, une de ces phrases magiques par lesquelles tout commence, tout se dispose dans l'espace, le temps, et l'infini indéfini, en pleine poésie, comme « *Il était une fois...* », ou « *En ce temps-là...* » ou encore « *Un soir à Samarkande...* »

Ainsi dans son imprécision, mais non sans créer un climat, résume-t-il et décrit-il déjà le thème et l'atmos-

phère de cette communication : il donne le *la*, il annonce la couleur, il oriente vers le monde de poésie et de mystère qui entoure comme une aura cette boisson où l'humain se mêle au divin, le vin !

De quel droit le poète confère-t-il une âme au vin ? On dit volontiers que le vin a du corps, et même de la cuisse... Est-ce suffisant pour comparer ce je ne sais quoi du vin au « *principe spirituel de l'être humain, conçu comme séparable du corps, immortel et jugé par Dieu* » ? Evidemment non. Serait-il alors animiste, attribuant une âme aux choses ? Hors de toute connotation religieuse, l'attitude est assez fréquente en poésie. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que le vin est *animé* par un principe délicieux ; l'inspiration aidant, surtout si elle est soutenue par une dégustation concomitante, le poète peut parler d'âme plutôt que d'esprit, émanation volatile d'un corps, dans une acception qui n'a rien à voir avec l'esprit du vin !

C'est pourquoi le poète estime pouvoir attribuer une âme à ce liquide particulièrement délicieux, alors qu'elle est refusée aux animaux et que les femmes ont dû patienter pour en bénéficier ! Il suffit de s'entendre sur le sens du mot, en oubliant la religion et, en dépit du rôle du vin dans les célébrations chrétiennes, sa signification morale, quoi qu'on puisse dire qu'un vin est bon ou mauvais. On se rapproche alors de la notion psychique d'*esprit*, encore que l'esprit de vin ne soit qu'éthanol, pour en arriver, à ce qui anime, comme l'âme du violon, un ensemble, presque un être vivant, une personne. Et il est vrai que chaque vin a sa personnalité et que son existence ressemble à celle d'un être qui se forme, s'épanouit, vieillit et finit par se dégrader.

« Ame du vin », on le voit, évoque un peu et rassemble en une sorte de symbole toutes ces notions : que le

poète en soit remercié, même si l'expression n'est passée ni dans le langage courant, ni dans le jargon des dégustateurs qui préfèrent des épithètes plus physiques.

Par respect pour le poète et en hommage reconnaissant, comme par souci de vérité, il convient de revenir aux sources et d'abord de citer le vers complet qui, par les vertus d'un verbe joyeux et d'un complément évocateur, focalise le champ de la pensée et modifie l'impact des mots. Ce vers, le voici :

« L'âme du vin, un soir, chantait dans les bouteilles. »

Combien de fois n'a-t-il pas été cité ainsi, en entier, laissant un peu dans l'ombre le reste du quatrain qui exprime justement ce chant du vin. Privé de ce contexte, la citation écourtée, fort belle, gauchit le sens de la suite et l'intention de l'auteur. Souvenez-vous :

*L'âme du vin, un soir, chantait dans les bouteilles :
« Homme, vers toi je pousse, ô cher déshérité,
dans ma prison de verre et mes cires vermeilles,
un chant plein de lumière et de fraternité. »*

Ainsi s'exprime Baudelaire, au début du premier de ses poèmes consacrés au vin dans le recueil *« Les fleurs du mal »*. Tout y est : la bonne bouteille cachetée à l'ancienne et, suggérés, mais présents, l'homme et ses amis rassemblés dans la joie et la convivialité, comme on dirait aujourd'hui, pour procéder aux rites de la dégustation, prélude à la satisfaction et à l'ataraxie. Du flacon débouché dans le joyeux fracas d'une sympathique détonation, cascade et glousse le contenu précieux, à la fois nectar lumineux, joie et amour ! Et voilà qu'en plus, le poète est inspiré : car tout cela nous est conté, non sans grâce et efficacité, sur le mode poétique. Ainsi a lieu depuis toujours, et dans les siècles des siècles, le miracle du vin, moins exceptionnel que celui des Noces de Cana !

En fait, le texte complet du poème va encore bien au-delà. Si le héros en est le vin, l'homme est bien présent à ses côtés. Et entre eux circule cet esprit transcendant qui s'appelle poésie. Pourquoi ne pas suivre Baudelaire dans sa démarche qui se précise dans les dernières strophes ? Glorifier le vin, évoquer l'homme qui le goûte et l'apprécie, et observer ces relations privilégiées entre le vin et la poésie. Il n'y aura plus qu'à conclure sur une sorte de synthèse exceptionnelle où se retrouvent les trois acteurs, singulièrement dans un étonnant hybride, le vigneron poète.

Le vin, l'homme, la poésie... Qui fut le premier, ou la première ? Sans doute, dès les temps préhistoriques, la poésie flottait-elle à l'état latent dans la nature ; mais sans public et sans chantre, elle n'existait pas vraiment, au sens où nous entendons aujourd'hui le mot et son contenu. La vigne, elle, pouvait peut-être faire partie du décor et offrir ses grappes à qui les désirait, oiseaux du ciel, bestioles altérées ou gourmandes, primate, *homo faber* et ses successeurs... La Providence qui, peut proposer à l'homme un arbre à pain n'avait pas poussé la mansuétude jusqu'à faire de la vigne un arbuste à vin : devenu *sapiens*, mais sachant rester *faber*, *l'homo erectus*, dans une de ces géniales intuitions dont il a toujours le secret, sut utiliser le raisin, comme d'autres fruits, graines ou miel, pour fabriquer une boisson alcoolisée, agréable et porteuse de félicités, les unes immédiates, éteindre la soif, et emplir le palais de sensations agréables d'autres plus tardives, euphorie, liquidation des craintes et parfois des tabous, et même douce ivresse, état limite à ne pas dépasser, sous peine d'ennuis : ainsi naquit le vin, qui doit tout à l'homme même si l'homme doit tout à la vigne.

Mais que sont, à côté du vin, les autres boissons alcoolisées ? C'est Gabriel Vicaire qui répond :

*« Et le bon vin qui fait loucher,
Le vin gaillard, fils de nos vignes,
Où sont les vaillants qui soient dignes
Ah ! seulement d'en approcher ?*

*Tandis qu'en mon cœur il rougeoie,
Plus d'un se râpe le palais
Avec l'ale ou le gin anglais.
Ils ont l'ivresse, non la joie.*

Le père Noé a pensé à sauver, semble-t-il, plus que les représentants de toutes les espèces animales : il n'a pas oublié dans ses bagages un cep de vigne dont il fit plus tard, après multiplication, fructification, et vinification, un usage que d'aucuns lui reprochèrent, sans doute des buveurs d'eau. Soit, que l'on condamne l'excès, mais pas l'usage ! Car les saintes Ecritures, grâce à la collaboration probable de quelques connaisseurs, se montrent explicites : « *Bonum inum laetificat cor hominis* » (Ecclésiastique, chapitre XI, verset 20). « *Le bon vin réjouit le cœur de l'homme* ». Et les petits malins d'ajouter fort justement : « *et ne laisse pas celui de la femme indifférent* » : avis aux séducteurs ! En fait, le vers authentique est le suivant : « *Vinum et musica laetificant cor* », c'est-à-dire « *le vin et la musique réjouissent le cœur* » ; et il s'achève ainsi : « *Et plus que tous deux, l'amour de la sagesse* ». Enfin le Siracide (ce n'est pas le vin, mais la source !), ajoute, chapitre XXXI, verset 91 : « *Le vin pris avec tempérance est une seconde vie.* »

Pourtant, le vin, qu'est-ce que c'est ? Les chimistes nous le disent crûment, sans poésie : un dérivé du jus

de raisin, beaucoup d'eau, de sucre, du mucilage, du tartrate de chaux, du sel et du... sulfate de potasse — pouah!

En fait, le vin est tout autre chose que ce que l'analyse chimique constate et qu'heureusement l'analyse organoleptique conteste. C'est la boisson résultat de la fermentation du raisin sous l'effet de certaines levures : voilà qui est plus rassurant. Après fermentation du moût, le vin se forme, s'alcoolise, évolue en fonction de ses qualités intrinsèques, de la cave et, surtout, du vigneron, producteur et éleveur, œnologue et caviste à la fois. Et dans la meilleure hypothèse, ce jus de la vigne devient, avec le temps, un nectar où l'alcool, les tanins, les esters, etc., et ce que je ne sais quoi qui fait que... se mêlent harmonieusement.

Tout a changé, le vin est né, et bien né et le vigneron, ici un contemporain de Bourgogne, poète et paysan de s'en féliciter :

D'UN VIGNERON A SON VIN

*Bon vin ! Tu es l'éclat illuminant le verre,
L'embaumement discret aux subtiles senteurs,
La puissance et la grâce allant avec lenteur
Imprégner le palais d'un bonheur exemplaire.*

*Bon vin ! Tu es finesse, élégance altière,
Joie intense gagnant l'esprit de l'amateur,
Monde neuf et divin au séjour enchanteur
Pour qui sait pénétrer ton rite et ton mystère.*

*Bon vin ! Tu es l'effort, le travail de mes jours,
Le souci de mes nuits, ma richesse, ma gloire,
Mon cher motif d'orgueil et parfois de déboires.*

*Bon vin ! Tu es l'enjeu de marchés de hauts cours
Et le regret me prend en taxant tes bouteilles
D'écarter d'humbles gens de si nobles merveilles !*

Tout vigneron moderne est l'héritier d'une longue lignée de confrères disparus dont l'origine remonte presque aux débuts de l'humanité. Raconter l'histoire du vin, tellement mêlée à l'histoire de l'homme, comme à la géographie, à la géologie, à la botanique et au climat dépasse le cadre de cette causerie : constatons seulement que le vin est lié à notre culture judéo-chrétienne, et aux civilisations les plus anciennes où il tenait déjà une grande place. En Grèce, par exemple, les banquets de Platon et de ses amis, aussi philosophiques qu'ils fussent, faisaient la part belle aux libations et à la griserie. Comme l'a dit Brillat-Savarin, « *Le vin, la plus aimable des boissons, date de l'origine du monde* ».

Bénéficiant de progrès dans tous les domaines, — encépagement, technique, vinification, laboratoire — et de l'expérience acquise par les vignerons producteurs, mais aussi de l'amélioration du niveau de vie, de l'exigence des consommateurs et de leur sensibilité nouvelle, le vin a conquis aujourd'hui une place de choix dans la vie de l'homme, surtout dans nos contrées. Sa renommée et son usage sont allés en croissant au cours des siècles, et chacun à sa façon de le glorifier y compris par des vers. Et Dieu sait si le vin a fait couler... de l'encre !

Depuis le début des temps, le vin, œuvre de l'homme, a été utilisé de maintes façons, depuis la médecine jusqu'à la gastronomie.

Le Talmud ne dit-il pas : « *Il n'y a pas de joie sans vin.* » Bien plus tard, Honoré de Balzac dans une « *Chanson à boire* » s'écriait :

*Hippocrate à tout bon buveur
Promettait la centaine.
Qu'importe, après tout, par malheur,
Si la jambe incertaine
Ne peut plus poursuivre un tendron,*

*Pourvu qu'à vider le flacon
la main soit toujours leste ?
Si toujours, en vrais biberons,
Jusqu'à soixante ans nous trinquons ?
Rions ! Buvons !
Et moquons nous du reste.*

Et Pasteur de proclamer : « *Le vin est la plus saine et le plus hygiénique des boissons* », tandis que nombre de chercheurs contemporains estiment qu'un usage raisonné et raisonnable du vin protège d'un certain nombre de maladies. D'ailleurs, depuis des siècles, le vin, qui fut même utilisé en préparations locales comme vulnéraire, est considéré comme le meilleur des remontants. Et dans l'ensemble, ce trésor est à la disposition de tous, puisqu'on peut égayer la cuisine d'une H.L.M. ou d'une mesure campagnarde par un flacon d'excellent vin qui n'a besoin d'atteindre, pour être efficace, les prix exorbitants de ceux qui ornent la table des princes et présidents, des milliardaires et des snobs ! Pour le poète chinois de jadis, le vin est aussi important que l'encre et le pinceau. L'ivresse qu'il procure permet de s'accorder au cours naturel des choses (Tao) d'entrer en communion avec les circonstances, d'être en phase avec le flux de l'instant éternellement présent. Il peut être aussi l'occasion d'une petite leçon de philosophie, en tout cas pour André Briotet, dégustant un vin vieux :

MAJESTE

*Plénitude d'un vin que l'on a su attendre
Tu t'étales en nous puissante majesté,
Donnant à nos palais le plaisir mérité
D'un moment transcendant, à la fois fort et tendre.*

*Plénitude d'un vin que l'on a su défendre
Du désir immédiat de nos avidités,
Tu donnes en retour la belle affinité
Des cœurs enthousiasmés par l'art que tu engendres.*

*Philosophiquement nous nous laissons aller
A repenser le temps sous un autre clivage
Que celui du profit ou des bruyants tapages :*

*Vingt ans de travaux fous, de bonheurs envolés,
De jeune âge vécu traversent ton arôme
Et nos orgueils humains ne sont plus que fantômes.*

Philtre de vie et d'amour, potion magique, le vin fait son œuvre dans la délectation et l'euphorie, et à cela se bornera, si l'amateur éclairé sait s'en tenir aux doses convenables. Mais il existe de francs-buveurs qui ne craignent pas le danger, du genre « *L'alcool est un poison lent : on s'en moque, on a le temps !* », de véritables héros pour Vincent Muselli :

*Ah ! pourrai-je chanter d'une assez forte voix
La gloire et les travaux que Bacchus vous procure
Héroïques buveurs qui n'avez nulle cure
Des lendemains promis à la Gueule-de-Bois !*

En effet, au nom de l'euphorie qu'engendre le bon vin, qui rabote les problèmes en cours, soulage les tensions, apaise l'angoisse existentielle et donne de l'audace, on ne saurait toutefois permettre et excuser les abus fâcheux, source de dégâts et d'ennuis divers. Alors, évitons « *le vin d'asne* » qui assoupit, « *le vin de cerf* » qui fait pleurer, « *le vin de Lyon* » qui rend querelleur et « *le vin de porc* » qui fait rendre gorge. Contentons-nous du « *vin de pie* » qui fait cajoler, et du « *vin de singe* » qui fait sauter et rire ou, tout simplement, d'un bon vin de chez

nous, franc et rond, loyal, sans malice et plein de vertus ! Réservez surtout notre opinion sur le « *vin de copeau* » que les spécialistes préconisent aujourd'hui pour remplacer le vieillissement en fut de chêne.

Alors en toute tranquillité, nous saurons et pourrons boire et bien boire, même s'il paraît curieux de boire sec un liquide par définition humide. Et si tel est notre bon plaisir, buvons pour trinquer et puis trinquons pour boire !

Transfigurés par la liqueur des Dieux, d'autres plaisirs attendent le buveur : *Le bon vin m'endort*, dit la vieille chanson, *l'amour me réveille ! Le bon vin m'endort, l'amour me réveille encor...* » Retrouvons ici Baudelaire qui célèbre « *Le vin des amants* » :

*Aujourd'hui l'espace est splendide !
Sans mors, sans éperons, sans bride
Partons à cheval sur le vin
Pour un ciel féerique et divin.*

Comment s'étonner qu'en France tout finisse par des poèmes et des chansons, quand on s'y est involontairement préparé en vidant joyeusement son verre empli de cet élixir de Jouvence, fruit de la générosité de la nature et du labeur, du savoir-faire du vigneron. La *Coupo Santo*, chère au cœur des félibres provençaux est encore plus sainte et admirable quand elle déborde de vin des Costières de Nîmes... ou d'un autre grand cru, ne soyons pas chauvins ! Et entre deux libations, ce sont les mots qui vont nous faire rêver : souvenirs, lectures, propos de table ramènent dans notre champ de conscience des termes pleins de vie, de résonances, d'échos et de connotations : les mots qui désignent les cépages, syrah, grenache, viognier, cabernet, chenin, merlot, sauvignon, venus souvent de noms de lieux, chardonnay, gamay,

carignan, et aussi les noms des vignobles et des crus, et Dieu sait s'ils sont nombreux et beaux ! Enfin pour couronner le tout, ces noms de Châteaux, qui passent à la postérité, en évoquant des barriques au bois dormant, leur titre de noblesse ressemblant à la majuscule que le poète met classiquement en tête d'un vers.

Les buveurs d'eau sont certes respectables. Pourtant, les avis sont partagés si l'on s'en réfère à Bersalde de Berville qui au XVI^e siècle écrivait : *Boire du vin, c'est être bon catholique... Ne boire que de l'eau et avoir le vin en haine est pure hérésie noyable, approchant de l'athéisme.* » Baudelaire, moins catégorique mais circonspect se dit qu' « *Un homme qui ne boit que de l'eau a un secret à cacher* ». Pour beaucoup de gens de nos générations et de notre culture, l'idée de vin et ses représentations sont déjà porteuses de promesses. Que dire lorsque l'amphitryon revient de sa cave, portant en offrande entre ses mains pieuses, comme dans une châsse, la divine bouteille encore recouverte de son noble duvet de mousses, relique des reliques, venue du plus profond du cellier, de cet endroit indéfinissable que l'on situe aujourd'hui encore « derrière les fagots ». Le bruit musical du bouchon quittant en force et comme à regret son goulot, le glou-glou gouleyant du rubis ou de l'ambre liquide qui emplit la coupe, sa présence fervente sous le regard ardent, la densité, la profondeur du breuvage divin, ses reflets, sous la robe chatoyante que rien n'entache et ne ternit, ces colonnes translucides qui rythment les flancs du verre lorsque l'on fait « jamber » le vin, tout cela n'est-il pas poésie pure ? Le nez impatient qui se penche sur le hanap comme sur une fleur, n'est-il pas transporté par ce mélange de parfums subtils, dont les arômes embellissent, enrichissent et transcendent cette odeur générique et généreuse du jus de la vigne ? Et que dire de la suite, partie essentielle du rituel ?

UN MOT

*Déguster... De ce mot, résonance magique,
Il ressort un bonheur si grisant, si léger,
Que tout homme dispos, qu'il soit jeune ou âgé
Met ses sens en éveil à son bruit sympathique.*

*Déguster un bon vin... Quel moment magnifique !
Où le corps détendu et l'esprit dégagé
S'interrogent tous deux, s'efforçant de juger
Les mérites du cru au renom prophétique.*

*Déguster, c'est jouir d'un bouquet, d'un parfum,
C'est explorer un monde aux merveilles sans fin
Où tout s'épanouit, même l'âme ravie.*

*Voyez les vigneronns à la franche gaieté :
Ils respirent la force et la félicité
Car tout comme le vin, ils dégustent la vie.*

Les sens s'aiguisent et se répondent. Quand le seigneur vin glisse sur la dalle de nos palais, réveille les muqueuses de nos lèvres et de leurs replis, sollicite les papilles de notre langue et titille ainsi les milliers de terminaisons nerveuses, directement reliées à notre tête, cerveau reptilien aussi bien que néo-cortex, c'est tout un cortège qui s'ébranle à sa suite, pour magnifier ces secondes de vie intense. Rappels d'expériences passées, souvenirs de table et résurgences proustiennes de circonstances oubliées, résurrection d'affects contemporains de dégustations anciennes, ensevelis dans les cryptes de nos mémoires : la conscience émoustillée se ravive et s'enrichit de nouvelles couches des sensations retrouvées et d'histoires d'hier. Magique, le vin officie dans ces moments de communion intense, avant d'agir en profondeur, comme en tapinois, pour effacer les soucis de l'heure, et même cette angoisse existentielle, omni-présente

quoiqu'en sourdine ,afin que, des réserves de l'inconscient, surgissent des trésors inespérés et inconnus.

N'oublions pas l'homme, pourtant ! Si Dieu a créé la vigne, il a su, lui, créer le vin ce qui n'est pas un mince titre de gloire, cet homme qui travaille, cet homme qui déguste et cet homme qui est inspiré. C'est ce qu'exprime Baudelaire, dans la suite de son poème, à travers le chant du vin :

*« Je sais combien il faut sur la colline en flamme
De peine, de sueur et de soleil cuisant
Pour engendrer ma vie et pour me donner l'âme,
Mais je ne serai pas ingrat ni malfaisant,

Car j'éprouve une joie immense quand je tombe
Dans le gosier d'un homme usé par ses travaux
Et sa chaude poitrine est une douce tombe
Où je me plais bien mieux que dans mes froids caveaux.*

Récompense méritée pour un labeur souvent pénible ! Car si le vin doit être glorifié, le vigneron lui, des mois et des années durant, a glorifié le travail, et quel travail ! Planter, greffer, soigner, tailler, ébourgeonner, traiter et retraiter, avant de passer à l'acte ultime dans la vigne, la vendange, étape qui prélude en fait à d'autres travaux en cave, j'allais dire en laboratoire.

Car d'autres besognes attendent le viticulteur dans son chai, celles qui vont faire le vin, le bon vin, le vin divin, quand l'art et le savoir rejoignent la technique et la science, celles où l'homme reprend tous ses droits. Et le vin étant fait, qu'il soit primeur, ou vin vieux, voilà que tout commence, ou plutôt recommence, paperasses, déclarations, explications, mais aussi prospection, commercialisation, négoce, publicité, comptabilité, contrôle...

Et malgré tout, si l'on en croit le même André Briottet qui s'appuie sur une solide expérience, comme le vigneron est fier de son état !

INTERROGATION

*Ai-je bien mérité d'occuper cette place
De vigneron comblé dans ce vallon heureux ?
De faire ce métier exigeant, rigoureux,
Mais qui si librement au grand air pur se passe ?*

*Ai-je bien mérité de tenir dans ma tasse
Ce vin d'un rouge chaud, ce velours somptueux
Dont le parfum puissant, subtil et chaleureux
Evoque un beau jardin où les senteurs s'amassent ?*

*Ai-je bien mérité de jouir des exploits
Qu'ont su réaliser tant d'hommes avant moi
Et dont l'enseignement concourt à ma richesse ?*

*J'ai travaillé, bien sûr, mais aussi hérité
Et soutenu mes prix à des cours sans faiblesse :
Je devrais montrer plus de générosité !*

L'homme qui déguste, c'est en premier celui qui a fait le vin, qui le juge, qui le jauge, qui compare et qui tente de lui donner un destin : est-ce là un grand cru, un millésime exceptionnel, un vin de garde ? Mais oubliant sa technique, son expérience, ses soucis de producteur, il saura aussi déguster son vin en simple gourmet, comme tous ceux qui vont, ici et là, le moment venu chanter le nectar, le terroir et les vignerons, ces bons génies qui veillent du bourgeon à la grappe, et du moût au flacon en habit de fête.

« *In vino veritas !* » Oublions les effets fâcheux de cette vérité, parfois désagréable, qui surgit de la bouteille, et non du puits où, dit-on, elle se cache ! Mais

célébrons les vérités cachées que le vin fait découvrir au poète : mis en transes par ses libations, il va à son tour œuvrer pour la plus noble cause en chantant indifféremment le terroir, ses hommes et son vin, exprimant ainsi pour ses compagnons moins éloquents, avec sincérité, les gloires du produit, les sensations qu'il procure et les beautés qu'il inspire. Avant que d'autres, conservant pieusement ces textes nés de l'amour et du bon vin, ne les reprennent un jour pour leur plaisir, en débouchant, accompagné ou en solitaire, la bonne bouteille jalousement conservée. Il y en aura pour tous les goûts, et d'abord pour les célébrants de profanes agapes, que le bon vin met en verve et en joie. A la fin du banquet, vient l'envie de chanter et de célébrer par des mots et des airs de circonstance, la convivialité qu'engendre le bon vin. Et ce sont les chansons à boire et, à l'extrême, leurs dérives et dérivées, les chansons gaillardes ! Dans cet ensemble coquin où surnagent des classiques convenables, telles que « *De frontibus au nasibus, et glou et glou et glou et glou* », mais aussi « *Fanchon* » et « *La jolie vigne au vin* », certains chants résonnent comme de véritables hymnes, « *Chevaliers de la table ronde* » « *Joyeux enfants de la Bourgogne* », ou la musique sans paroles du célèbre ban bourguignon.

C'est à quoi fait allusion sans doute, l'un des quatrains du même poème de Baudelaire dans lequel le vin s'adresse à l'homme :

*Entends-tu retentir les refrains des dimanches
Et l'espoir qui gazouille en mon sein palpitant ?
Les coudes sur la table et retroussant tes manches
Tu me glorifieras et tu seras content.*

Producteurs ou simples consommateurs, portés par leurs jouissances gustatives et les douces vapeurs de la griserie, les joyeux compagnons ne vont-ils pas tout dou-

cement se sentir enclins à d'autres douceurs, d'autres plaisirs, d'autres rêves ? Baudelaire, pour qui a lu son poème jusqu'au bout, a bien marqué ce passage, à défaut du passage à l'acte :

« J'allumerai les yeux de ta femme ravie. »

Et Gabriel Vicaire de noter :

*« Que faut-il pour être heureux en ce monde ?
Avoir à sa droite un pot de vin vieux,
En poche un écu, du soleil aux yeux
Et sur les genoux, sa petite blonde. »*

Et Jean Cévenol de conclure dans « *L'hymne au vin pur* » :

*« Bois du vin rouge ou blanc ! Sa vivante couleur
Te mettra dans le sang sa magique chaleur
Qui fait monter l'amour à ton cœur solitaire !
Bois du vin pétillant qui fait bondir ton verre !

Bois le vin du bonheur, et le vin de l'oubli !
Et quand l'automne d'or, sur le jardin pâli
Tend son brocart divin où le ciel se prolonge,
Bois le vin du désir et bois le vin du songe ! »*

Le vin ! L'amour ! La poésie n'est pas loin et Baudelaire le sait bien qui, dans son poème lui réserve la place de choix, la chute, dans le chant du vin, à l'homme dédié :

*« En toi je tomberai, végétale ambroisie,
Grain précieux jeté par l'éternel semeur,
Pour que de notre amour naisse la poésie.
Qui jaillira vers Dieu comme une rare fleur. »*

Ainsi, tributaire de l'homme, la Poésie est-elle aussi intimement liée au vin, depuis les vignobles dont les côteaux se dorent au soleil, les caves embaumées où, dans le silence, mûrissent au creux des fûts et des bou-

teilles, les meilleurs vins du monde, jusqu'à la lampée du chasseur ou du chercheur de champignons dans leurs sylvestres asiles, ou la table d'apparat ornée de cristal et d'argent autour des berceaux rustiques où reposent les héros choisis du repas, les bonnes bouteilles adaptées aux chefs-d'œuvre des maîtres-queues. Car la cave et la cuisine sont deux sites privilégiés de la magie gourmande, deux patries fraternelles qui s'unissent pour célébrer la gastronomie, — elle-même, et à sa façon, poésie des sens et du corps. Leurs merveilles inspirent depuis toujours les artistes quel que soit leur art, musique, peinture, littérature et, naturellement poésie à laquelle est consacré ce propos.

Il y a déjà plus de cent ans, François Coppée, dans « *Le vin* » félicite son ami Chaze :

*« Et tu fais bien, ami, qui né dans une cave,
Un doux sonnet mûrit comme un bordeaux suave
De dire de beaux vers en buvant tes vins vieux. »*

tandis que Casimir Delavigne — un nom prédestiné — évoquant les plaisirs de la table, s'écrie :

*« Là dans le cristal qui brille,
Déjà le vin coule à flots,
Déjà la liqueur pétille
Et fait jaillir les bons mots. »*

Raoul Ponchon, pour la saint Vincent, patron des vigneron, déclare à propos du vin :

*« Il fait luire parfois, en l'obscur matière
Qui me sert de cerveau, quelques joyeux couplets. »*

Cette poésie, dont l'homme sait bien déceler la présence un peu partout, elle ne peut prendre corps que grâce à l'homme, un homme doté de dons particuliers, qu'on appelle poète, qui la détecte, s'en imprègne, la res-

titue de différentes façons à travers les arts et notamment l'art poétique, afin que ses frères, moins favorisés, ou moins doués, puissent en profiter et s'exprimer eux aussi grâce aux œuvres des autres. Souvenons-nous ici de la phrase de Paul Claudel : « *Le poète écrit pour le peuple, pour signifiant à la place de.* »

Bien des poètes, bien des écrivains ont célébré le vin et ses mérites. Une anthologie exhaustive de ces esthètes gourmands portés sur les flacons, vin et encre successivement, ne trouve pas ici sa place, faute de temps, mais comment ne pas en extraire un petit florilège et l'ouvrir en citant l'un des plus anciens de ces amateurs vaguement philosophes, Omar Khayam dont les « *Robayat* » ont fait les délices et parfois l'éducation de nombre d'amateurs occidentaux de poésie, de bonne chère et d'amour.

Ce savant mathématicien, doublé d'un philosophe matérialiste, pessimiste et agnostique, quoiqu'épicurien, était un poète spécialement doué pour la création de véritables oraisons jaculatoires, brèves et percutantes, sous la forme du quatrain (d'où le titre de son œuvre « *robayat* » de l'arabe *arba* quatre) : cette pièce brève et laconique a le charme d'un éclair de bonheur. Et pour Omar Khayam, « *chaque instant intensément vécu recèle une manière de plénitude* » comme le rappelle André Velter dans la présentation des textes pour la dernière édition de la NRF. Il dit qu' « *il y a une ivresse des corps et que le vin est le plus sûr compagnon, le plus fidèle, le plus loyal* ». Que demande-t-il à la boisson ? « *Une ébriété légère, de celle qui aiguise les sens et l'esprit, à l'opposé d'un abrutissement lourd... [...] Si Khayam est un libertin, c'est à la façon des philosophes [...] plus proche des sceptiques que des hédonistes* » :

*Sur les lèvres d'un pot de vin, je mis avec feu mes lèvres ;
Je voulais y saisir le secret de la longue vie ;*

Quand s'unirent nos lèvres, le pot de vin me dit :
« Tu ne reviendras pas ; donc n'oublie pas, bois du vin ! »

La cause de cette attitude ?

Puisque ma venue au monde ne fut pas un choix dès le
premier jour,
Que mon départ, irrévocable est fixé sans mon vouloir,
Debout, sangle tes reins, vive serveuse,
Je veux avec du vin détruire la tristesse de l'univers.

C'est ce que dira plus tard Baudelaire dans « *Le vin des Chiffonniers* » :

*Pour noyer la rancœur et bercer l'indolence
De tous ces vieux maudits qui meurent en silence
Dieu touché de remords avait fait le sommeil,
L'homme ajouta le vin, fils sacré du soleil !*

Car, concluera-t-il dans « *Le vin du solitaire* », après
avoir en vain invoqué la femme et l'amour, les plaisirs
de la chair, la fortune, et la musique :

*Tout cela ne vaut pas, ô bouteille profonde,
Les baumes pénétrants que ta panse féconde
Garde au cœur altéré du poète pieux ;*

*Tu lui verses l'espoir, la jeunesse et la vie,
Et l'orgueil, ce trésor de toute gueuserie,
Qui nous rend triomphants et semblables aux Dieux !*

On ne l'avait pas attendu pour emboucher la trom-
pette lyrique en l'honneur du vin :

*Vive notre vénérable abbé
Qui siège à table mieux qu'au jubé !
Le service était, ma foi, bien tombé :
Sans lui le réfectoire était flambé.
Son devancier parlait latin ;*

*Celui-ci se connaît en vin ;
C'était un bon vivant,
Nargue du savant !
Qu'est-ce que la drogue qu'il nous vend ?
Du vent
Souvent.*

C'est de Piron (1689-1773) qui, comme chacun sait
« ne fut rien, pas même académicien ».

Et dans le couvent des moines... de saint Bernardin,
on peut imaginer les litanies qui montent vers le ciel :

*De petit dîner et mal cuit
De mal soupper et male nuit
Et de boire de vin tourné
Libera nos Domine*

*De manger pain brut, noir et bis
de vêtir déchirés habits
D'être cité ni ajourné
Libera nos Domine*

*Donnez-nous perdrix et pigeons
grasses gélines et cochons
Et nous remplis de vin nos pots
Te rogamus audi nos.*

*Donnez nous grand foison de vin
pour mieux boire soir et matin
et puis argent à tout propos
Te rogamus audi nos.*

A la litanie des bons compagnons s'ajoute une prière
à un Dieu moins catholique...

Oremus

*Dieu Bacchus, notre très grand maître
Veuillez les suppôts reconnaître ;*

*Donnez nous les propriétés
Que ne soyons point dégoûtés
Et que toujours, soir et matin,
Nous trouvions chair et pain et vin
Entre le nez et le menton,
In secula seculorum*

De Bacchus à Phoebus, il n'y a que l'espace d'un regard, du vignoble au firmament, hier le regard pénétrant de Du Bellay :

*Fais que l'humeur savoureuse
De la vigne plantureuse
Au rais de ton œil divin,
Son nectar nous assaisonne,
Nectar, tel comme le donne
Mon doux vignoble angevin.*

Et que chante, au sortir de son cours de philosophie, Nicolas, ce jeune étudiant qui devait devenir célèbre ?

*Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir,
Ennemis de Bacchus, rentrez dans le devoir ;
Vos esprits s'en font trop accroire
Allez, vieux fous, allez apprendre à boire,
On est savant quand on sait boire,
Qui ne sait boire ne sait rien.*

*S'il faut chanter ou rire, au milieu d'un festin,
Un docteur est alors au bout de son latin :
Un goinfre en a toute la gloire.
Allez, vieux fous, allez apprendre à boire,
On est savant quand on sait boire,
Qui ne sait boire ne sait rien.*

On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans... Cette chanson à boire, œuvre d'un jeune homme de cet âge, témoigne non seulement d'une plume alerte, mais encore

de belles aptitudes à lever le coude ! Et pourtant, sur ce point, le pauvre rimailleur n'avait pas un nom prédestiné : vous l'avez reconnu, c'est Boileau.

Survolons vite les œuvres sans nous laisser séduire par les chants didactiques des silènes et bacchantes des siècles intermédiaires et arrivons-en aux trompettes de Pierre Dupont dans sa vigne :

*Bon Français, quand je vois mon verre
Plein de son vin couleur de feu,
Je songe en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas en Angleterre.*

Et que chantent les poilus de la Grande Guerre ? Le pinard, évidemment, ce saint Pinard, ce général Pinard dont les grands mérites furent célébrés dans un refrain peu flatteur connu de tous, mais aussi chanté par le bon Henri Margot :

*Et toi, Pinard, qui donc es-tu ?
Quel soleil a mûri ta vigne ?
Toi qui vins avec nous en ligne,
Toi qui, comme nous, t'es battu !*

*Mais ton anonymat s'est tu...
A ta chaleur en vain, j'assigne
Un coteau vert que je désigne,
Pinard, qu'importe à ta vertu ?*

*Viens-tu d'Auvergne, d'Algérie,
Viens-tu de l'Hérault, de la Brie,
D'Ouest ? Du Sud ? De l'Est ? Du Nord ?*

*Je ne sais... Mais joyeux à boire,
Emplissant nos quarts jusqu'au bord,
Tu nous as donné la Victoire...*

Ici plane l'ombre de la Madelon dont on retrouvera des avatars dans les cabarets où la muse devient gaillarde

et gourmande, pour la plus grande joie d'un Raoul Ponchon, qui selon Léon Vérane eût mérité un hommage particulier :

*Que de vignoble il ne soit naît breuvage
Des francs-buveurs, nommé le cru Ponchon,
C'est un regret entre poire et fromage.*

Car au XX^e siècle encore, les poètes du vin ne manquent pas, parmi lesquels, justement, le joyeux Raoul Ponchon, académicien Goncourt, ce vendéen de la Roche-sur-Yon, né en 1848, mort à Paris en 1937, virtuose de la rime et du vers, et amateur de bon vin, qui chante si bien « *la Muse au cabaret* » et « *la Muse gaillarde* ». Dans « *Sécheresse* », une sorte de prière à Dieu adressée par l'intercession de la Vierge Marie, s'il réclame de l'eau pour les champs assoiffés, il n'oublie pas pour autant de plaider sa cause :

*Et moi, Madone, qui n'ai bu
Depuis la mort du père Ubu,
Voyez ma gorge...
Il n'y passerait un grain d'orge.
Voulez-vous faire des heureux?...
Du vin pour moi, de l'eau pour eux.
Oh l'œuvre pie
Que de guérir notre pépie ! »*

Et le Seigneur, ému par la parole de sa Sainte Mère, de s'écrier :

*Voilà du vin pour ton ponchon,
Voilà du vin pour ce cochon
Qui croit que vivre
Ne vaut autant que l'on est ivre.*

L'auteur, imaginant dans son phantasme, que son verre s'est miraculeusement rempli d'un « *vin sympathi-*

que et doré », d'annoncer alors son futur remerciement :

*« Et moi, le profane rimeur,
Si j'en dois croire la rumeur,
Moi dont la muse
Est une bacchante camuse,

Je saurai bien, dans un couplet
Vous égrener un chapelet
De rimes blanches
Sur ma lyrette des dimanches. »*

Dès lors, comment ne pas évoquer, à Nîmes, patrie du poète Jean Reboul, et voisine de Maillane, ce chant-poème dont Mistral a fait don au félibrige et à toute la nation occitane, « *la Coupo Santo* », qui associe familiers et défenseurs de la *lango nostre* et de sa civilisation, de l'Ouest à l'Est, et mêle intimement vin et poésie dans l'éclatant symbole d'une coupe sacrée et débordante :

*« Provençau, veici la coupo
Qui nous vend à Catalan :
A de reng beguen en troupo
Lou vin pur de nostre plant.

Verse nous la poésie
Pour chanter tout ce qui vit
Car c'est elle l'ambroisie
Qui transforme l'homme en dieu.

Coupo santo
Et versanto
Vejo à plen bord
Vuejo à bord
Lis estrambord
Et l'enavans di fort. »*

Plus proche de nous, notre regretté voisin de l'Ardèche, Louis Pize, grand prix des poètes français, mon pré-

décès au fauteuil n° 6 de la Classe des Lettres de l'Académie de Lyon, né et enterré à Bourg-Saint-Andéol, est à sa façon du même avis :

*Vin vigoureux, quand je te bois,
Mon cœur de rayons s'illumine
Et je revois
Sur l'escalier de la colline,
Encadré d'oliviers, le raisin qui mûrit
Au soleil du Pont-Saint-Esprit.*

[...]

*Vin d'amitié, vin des adieux,
Ton feu qu'en mes veines je porte
Sous d'autres cieux,
Reflète suprême, reconforte
Quand il sort du printemps, plus triste et plus songeur,
Au fond du soir, le voyageur.*

Le vin, qui peut stimuler la création, notamment littéraire et singulièrement poétique, a suscité nombre de poèmes dont quelques-uns seulement ont illustré ce propos. Or, parmi ces exemples comme dans la vaste anthologie poétique du vin, on ne relève pas d'audaces, du moins en ce qui concerne la forme : le vin est évoqué sous ses multiples facettes, il est chanté, célébré, glorifié. Mais sauf lacunes involontaires dans la documentation accessible, ce n'est jamais sous une forme empruntée à des modes modernistes, exigeant souvent épuration, concentration, laconisme, jeux et feux d'images avec ou sans crépitements sonores à caractère musical. La forme classique conviendrait-elle mieux à l'éloge du divin nectar ? Et pourquoi ?

La muse gaillarde et rabelaisienne qui se laisse aller, par exemple dans les chansons dites de salles de garde, préfère, semble-t-il, la dignité de l'expression, un lyrisme

contrôlé et concède tous ses droits à la rhétorique. Le vin rend éloquent, et l'éloquence s'accommode mal de réserves, de restrictions dans le style, de procédés par trop elliptiques, d'une langue devenue par un souverain parti pris, tellement originale qu'elle se fait secrète, obscure et parfois impénétrable. Le motif, le vin, sa nature faite d'instinct et d'esprit, son âme, aussi subtile que généreuse et simple, commandent un certain respect, orientent le créateur vers une écriture traditionnelle compatible avec l'inspiration, ce qui n'exclut pas la poésie. Pour simplifier, constatons que la célébration du vin s'est faite et se fait encore sur des modes classiques et dans les formes dont l'ancienneté n'échappe à personne.

Le plus souvent, les poètes inspirés par le vin font donc appel, pour s'exprimer, à la ballade, à l'ode, au rondel, aux stances, à la strophe, au quatrain et au sonnet. Cette pièce à forme fixe, avec ses règles exigeantes, ses garde-à-vous, ses garde-fous (et entr'autres contre le bavardage !) a souvent tenté les laudateurs du vin. A l'instar de Baudelaire, de Sully-Prudhomme et du plus modeste Henri Margot, mon regretté ami André Briotet, authentique paysan, a écrit plus de cinq cents sonnets à la gloire de la vigne, du vin et du vigneron, dont un certain nombre ont été publiés dans cinq plaquettes aux titres évocateurs.

Cet homme, un autodidacte, un terrien, amoureux de son terroir et de son métier, a vécu une vie de passion entre son clos, sa cave et son écritoire. N'ayant jamais eu de prétention, sinon celle de faire loyalement du bon vin et des vers, il ne se classe pas parmi les poètes du jour, les livreurs et délivreurs de messages aux destinées bien fragiles. Réputé producteur d'un Auxey-Duresses rouge grenat et d'un superbe Meursault mordoré, il a réussi, modeste, minutieux, à tracer de ses doigts un peu gourds, une saga poétique très variée et d'une sincérité absolue.

Etonnant miracle dans notre siècle et notre société, ce bon compagnon, ce tâcheron au cœur pur, ce poète sans fatuité, laisse une œuvre encore mal connue mais qui, par son authenticité, sa conviction, son exigence, surnagera certainement dans ce naufrage quasi permanent de la plupart des œuvres de plume. C'est que l'âme du vin s'était sans doute définitivement installée dans la sienne...

L'amour du vin

*J'aime notre bon vin d'un grand amour charnel,
J'aime sentir son corps dans sa robe de verre
S'échauffer doucement, lorsque ma paume serre
Son giron prometteur de plaisir immortel.*

*J'adore contempler l'éclat surnaturel
De sa lèvre de feu. Mon désir s'exaspère
Et quand monte vers moi sa senteur altièrre
Je ne résiste pas à son pressant appel.*

*Le vin s'exalte en moi, je m'exalte en lui-même,
Nos deux corps sont unis dans le bonheur suprême
Qu'accorde la nature à ceux qui sont épris ;*

*Il reflue à mon cœur, il reflue à ma tête,
Me montre notre vie en parure de fête :
C'est un être vivant qui m'aime et me sourit.*

C'est une très belle aventure que celle de cet homme : elle s'inscrit dans un champ plus vaste, un champ, ou plutôt, dans le cas particulier, une vigne où s'investit l'homme, ici, doublé d'un vigneron, dans un monde poétique par nature, qui se manifeste par la grâce du poète, lorsque celui-ci est présent.

Ce viticulteur de talent avait depuis sa prime jeunesse un penchant secret pour la poésie, déclenché par la lecture d'une bonne anthologie poétique appartenant à

son frère. Après une timide tentative de création, ce besoin particulier d'expression continue à rougeoier au fond de lui sous la cendre du temps et voilà qu'en 1958 (il est dans sa trente-quatrième année) après maintes hésitations et maints scrupules, il recommence à s'adonner, modérément, à l'art de faire des vers : il ne s'agit d'abord que d'occuper ses rares loisirs. Toutefois, il ne cesse d'écrire au cours des années qui suivent, prenant la parole dans les fêtes et banquets, à la demande générale, pour lire quelques pièces de circonstance. Cette sorte de propédeutique lui permettra, petit à petit, d'atteindre à un plus haut niveau, celui qu'il s'est fixé, chanter agréablement et sincèrement la vigne, le vin, les vigneronns et leur vie typique.

Et en 1971, rassemblant les fruits de son inspiration, il se décide à publier à compte d'auteur, un premier recueil qui s'intitule « *Ce soleil qu'est le vin* » ; et en 1978, il va connaître une grande satisfaction : il reçoit le prix de poésie de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon (qui n'en donne qu'un par an dans le cadre des Jeux Floraux de la comtesse Mathilde). On lit en public l'un de ses poèmes intitulé « *Les Oiseaux* » :

*Soudain je m'arrêtai : deux oiseaux gracieux
Voletaient plaisamment à travers le feuillage,
Ils faisaient dans le cep un tel remue-ménage
Que des grumes tombaient des raisins précieux ;*

*Ils semblaient se poursuivre en un bal furieux,
Animaient de leurs jeux tout le rang de treillage,
S'arrêtaient un instant, secouaient leur plumage,
Et j'entendais claquer leur bec mélodieux.*

*A peine je voyais leur couleur et leur forme :
Ils avaient l'air vifs, clairs, bâtis aux mêmes normes,
Et heureux de s'ébattre ainsi que des gamins...*

*« Vide nos seaux, porteur, ta pause s'éternise ! »
Le charme était rompu, je compris ma méprise,
Car d'une vendangeuse, ils étaient les deux mains.*

Surmené par les besognes de son état qu'il vit avec passion, il trouve tout de même le temps, aux aurores, de jeter quelques lignes sur un papier, et il répète et fignote ses vers en conduisant son tracteur. Tourmenté, secret, timide, parfois même malheureux, l'expression poétique lui est indispensable. Il y trouve remède à son angoisse, mais aussi un vif plaisir. Tout au long de son œuvre, il va broser une véritable fresque poétique consacrée à sa vie laborieuse, se faisant le porte-parole de tous ses confrères vigneron qui se retrouvent dans ses œuvres :

EN DEROULANT

*Aussi digne, aussi lent qu'un sage méditant
Je gravis posément de ma vigne la pente
Tirant un fil de fer, qui me résiste et chante
En bas, dans son rouleau qui va se dévidant.*

*Corps arqué en avant par mon effort constant,
Je regarde le sol, les êtres qui le hantent
Je vois courir l'insecte et s'étaler la plante,
Le fossile montrer ce qu'était l'ancien temps.*

*Un coup sec, le fil tend, me rejette en arrière,
J'ai beau tirer, secouer, ou faire une prière,
Le tour est immobile, intraitable et coincé.*

*Je songe, en descendant voir ce qui s'est passé,
Que tout homme ici-bas tire un fil intangible
Que vient bloquer un jour une mort impassible.*

Comme souvent, la mort rôde dans ses poèmes. Et dans sa vigne... Les poètes sont familiers de ces prémonitions !

Ce vigneron qui se donne tant de mal depuis tant d'années, vit tout de même avec son temps et sait, le moment venu, et dans le respect de la tradition, revoir ses techniques, renouveler ses méthodes, et utiliser les moyens modernes.

MECANISATION

*Le mastodonte bleu bourré d'électronique
S'avance puissamment dans le vignoble ardu :
Chaque cep en tremblant lui accorde son dû
Sous un bruit de moteur maniant l'hydraulique.*

*Dans sa grave fierté maîtrisant la technique,
Le conducteur tendu se maintient à l'affût
De tout bruit anormal, de tout débord confus
Et réagit sitôt d'un doigté bénéfique.*

*Sur ce monstre complexe il s'en va vendangeant
Grâce à l'esprit hardi d'une foule de gens
A commencer par ceux qui trouvèrent la roue.*

*Il remplace à la fois tant d'efforts, tant de mains
Seul sous son baldaquin qui domine la proue
Qu'il semble un dieu d'antan voguant chez les humains.*

N'y a-t-il pas dans ce sonnet, et surtout dans sa chute, un modeste reflet de l'influence probable de celui qui fut le maître du genre, José-Maria de Hérédia ?

Qu'on ne s'y trompe pas : l'aspect parfois pompeux de la... « mise en vers » (comme on dirait mise en scène) n'empêche pas l'espoir et l'humour... Ainsi dans cet hommage à un petit ustensile familial mais très précieux :

AU TASTEVIN UTILE

*Sois loué, tastevin, toi qui jamais ne mens !
Au royaume profond où vieillit la bouteille
Là où le fût massif tranquillement sommeille
Ton avis m'est utile en chaque jugement.*

*Sur la limpidité de mes grands vins tu veilles,
Car ta face se trouble au moindre changement.
Quand je hume à plein nez sur ton évasement
Tu me fais discerner les bouquets à merveille.*

*De chacun de mes crus tu exaltes l'habit,
Le taillant aussitôt en éclatants rubis
Brillants de cent lueurs de beauté peu commune,*

*Et je t'embrasse alors... Mon plaisir est divin
Oui, je t'aime beaucoup, chère petite lune,
Car tu me réfléchis ce soleil qu'est le vin !*

C'est grâce à ce brillant intermédiaire entre la bouteille ou le fût, et le palais, que va pouvoir s'effectuer l'acte capital, celui du jugement par la dégustation, dont les étapes analytiques peuvent s'accompagner de doutes et d'inquiétudes, comme il l'a avoué dans les tercets du sonnet « *Dégustation vigneronne* » :

*Je ne puis être neutre en ce grave moment :
Je dévie, altéré par des ressentiments
Pour un cru concurrent de ma chère récolte ;*

*Ou quand c'est mon nectar dont je teste le corps,
Je suis si dépendant de ses réels accords
Qu'un doute infernal vient me saisir dans ses voltes.*

Hélas, il faut bien vivre : vient donc le jour où il faut vendre et cela ne va pas sans regrets !

DEPART

*Mon vin vieux est vendu, adieu, cher millésime !
Je t'efface à regret de mes tonneaux vidés :
Tes chiffres à ma vie étaient si bien soudés
Que c'est un peu de moi qui retombe à l'abîme.*

*Je t'ai, dès le bourgeon, dans un effort sublime,
Défendu des dangers contre nous accordés,
Puis après que ton moût dans ma cuve eut grondé,
Je t'ai soigné deux ans, t'élevant vers ta cime.*

*Ton départ dresse en moi l'image de la mort
Nous expédiant tous vers on ne sait quel bord
Pour que des temps nouveaux se fasse la rentrée.*

*Quand sera de mon corps mon âme soutirée,
Je voudrais qu'en ces lieux que je devrai laisser
L'on me regrette un peu, avant de m'effacer.*

Soudain, voici qu'apparaît, derrière le vigneron, un être plus profond : l'homme lui-même... Un homme chaleureux, spontanément porté vers la fraternité. On en trouve maints exemples en parcourant les recueils, lorsqu'une situation bien précise entraîne un abus de la divine boisson :

CHARITE

*« Pourriez-pas, s'il vous plaît, me garnir mon litron ? »
Demandait le rouleur de manière joviale,
Tandis qu'en moi montait la réaction brutale
De rejeter au loin ce répugnant larron.*

*Mais il me regardait : sous quels durs éperons
Ses yeux avaient-ils pris cette allure triviale ?
Qu'avaient-ils découvert ? Quelles morts, quels scandales
Avaient-ils donc fixés ?... « Eh ! S'il vous plaît, patron ! »*

*Je lui tirai son vin. Il parla de la route,
Des gendarmes, des blés, des vignes qui aoûtent,
Il ne s'arrêtait plus, et s'excusait souvent*

*De m'obliger ainsi à écouter du vent...
Au fond, ce qu'il cherchait pour distraire ses peines,
C'était la charité d'une présence humaine !*

Et il ne peut s'empêcher, en semblable occasion, d'aller plus loin dans son analyse et conclure en considérant un ivrogne complètement parti dans les vignes du Seigneur.

*Cherche donc, si tu prends pitié du dépravé,
Quel est l'amour vital dont il fut tant privé !*

Lui-même ne souffre-t-il pas, presque constamment, d'un manque affectif qui ne s'exteriorise guère, en dehors du cher exutoire poétique ? Il parle peu, ne se confie guère, et les autres, même les familiers, ne peuvent se rendre compte de cette carence affective. Et ce « *Besoin non concevable* », il s'aggrave encore chez le vigneron vieillissant :

*Vous le jugez durci, sans espoir, décrépi,
Mais il guette pourtant le fabuleux répit
De recevoir de vous quelques mots de tendresse !*

Chez lui, on le voit bien, l'homme de poésie n'annihile pas l'homme de chair ; mais l'homme de chair sait aussi puiser son inspiration dans toutes ces choses de la vie qui ourlent discrètement son œuvre. Et dans un sonnet intitulé « *Imperfection* », après s'être expliqué sur son besoin de création poétique, il reconnaît sa misère :

*Mais je souffre à tracer les quelques simples mots
Qui saisissent l'instant, le provisoire lot
De sentiments pressants dont le flot bouleverse.*

*Et pantelant, ravi, submergé, déchiré,
Ne pouvant plus polir l'émoi qui me transperce
Je laisse un peu de boue au poème éthéré.*

Pourtant notre homme est exigeant et il sait peindre un tableau :

PAYSAGE DE NEIGE

*Le village s'éveille au raclement des pelles
De vigneron cernés déneigeant leurs chemins
Tandis que la lueur étrange du matin
Grandit en révélant une vue irréaliste.*

*L'étrange majesté de la chape si belle
Dont s'est emmitouflé chaque toit, chaque pin,
Leur fait don d'une grâce où les soucis mesquins
S'effacent dans la paix qui partout s'amoncelle.*

*Les ceps nus ont vêtu la magique parure
Comme s'ils retrouvaient leur estivale allure,
Mais faite cette fois de fins cristaux mignons.*

*Les doigts bruns des sarments dans le haut des treillages,
Etoffés d'amas blancs formant des paumes sages,
Lèvent les mains au ciel pour un bon bourguignon !*

Vigneron et poète, il en faut si peu pour que l'un ou l'autre prenne le devant de la scène ; et André Briotet sait bien comment se déclenche cette transfiguration. Par exemple, en quittant sa vigne, au terme d'une journée de travail éreintante, face à un motif que lui offre le couchant :

*Sur le chemin bourbeux un éclat de lumière
Attire mon regard : une ornière a capté
Dans son miroir oblong l'écarlate lisière.*

*Et ce simple coup d'œil me transmute, indompté,
De rustre travailleur en éthéré poète,
Tel cet humble creux d'eau où le ciel se reflète.*

Seulement, et cela aussi il le sait bien, la joie de vivre, de travailler et même d'écrire un poème réussi, ne peut que masquer l'inexorable destin de l'homme ; et l'inspiration exaltée s'achève souvent en nostalgie...

Quant à l'expression, elle ne s'embarrasse pas de recherches, d'effets, de plongées dans l'obscur, et de prouesses techniques se voulant originales. « *Mes contraintes de paysan m'ont fermé à toute recherche de forme nouvelle, disait-il et j'écris en restant fidèle à ma quête d'adolescent, à l'écoute des résonances d'hier* ».

Il en est résulté une œuvre presque anachronique, dans son esprit et dans sa forme, plus que dans le vocabulaire qui est celui de l'époque et de la profession ; en somme, le témoignage sincère et sans prétention d'un écrivain du terroir, initié aux charmes d'une poésie simple par ses études limitées, poussé par la nécessité de s'imposer, d'exprimer les beautés, les soucis et les désespérances des paysans, ses frères, un vrai chef-d'œuvre de Compagnon du Vin de France manifestement inspiré par la vie qu'il a choisie et à laquelle rien ne le destinait apparemment, celle de vigneron-poète.

Ces buts, il les a pleinement atteints. A celui qui hier s'inquiétait :

*Mais l'âge s'accomplit, je faiblis à lutter,
L'avenir me fait peur. A quelle référence
Saurais-je m'accrocher pour vivre retraits ?*

Le destin a répondu en lui faisant cadeau d'une fin exceptionnelle, celle qu'il méritait : à l'instar de Molière, terrassé sur la scène de son théâtre en jouant « *Le malade imaginaire* », André Briotet s'est brutalement arrêté de vivre, en quelque sorte « sublimé » dans son clos, en bon

vigneron-poète tandis qu'il exerçait son métier et son art, peut-être en récitant et en éprouvant un nouveau poème comme il en avait l'habitude.

Le 6 janvier 1993, on le découvrit assis dans sa vigne, comme endormi au milieu de ses ceps. Sa mort, par lui pressentie et sans doute acceptée, fut celle qu'il méritait, celle que son ami Pierre Poupon a inscrit sur sa *Stèle pour un poète*, où figurent ces deux tercets :

*Le sol de son vignoble, au sein d'un bon terroir,
Le vit un jour d'hiver ceinturé d'un semoir
Aller le long des rangs où le pampre s'aligne.*

*Rêvait-il d'être ainsi, face au large horizon,
Songeant à de beaux vers quand soudain, sans raison,
Comme un cep foudroyé, il mourut dans sa vigne ?*

A ses successeurs, poètes et paysans, d'exalter sa mémoire et son œuvre en lui dressant le monument symbolique qu'il mérite, en souvenir de ces pages qu'il a noircies dans le petit matin, et de ces poèmes qu'il portait en lui, en œuvrant au bon vin, avec l'ardent désir de les offrir à ses confrères du terroir vineux :

*Voici tes mêmes pas, voici tes propres mots,
Vigneron ! Sois le modeste héros,
Le sage du terroir dispensateur de joie !*

*Face au monde engorgé de mépris sans pudeur
Dont le choc trop fréquent t'arase et te dévoie,
Garde par ce métier ton âme et ta grandeur !*

Y aurait-il une affinité particulière entre ce vigneron poète et Baudelaire ? Il est probable que des œuvres du grand poète figuraient dans cette fameuse anthologie, cause de tout ! Aurait-il inconsciemment fait siens les vers de ce poème « *L'âme du vin* » prétexte à ce propos ? Pour André Briotet, en effet, l'âme du vin a chanté dans

la bouteille, et hors d'elle, au quotidien, le soir, mais aussi au petit matin et tout au long du jour. Cet homme aussi naturel que le jus de sa vigne, était d'une certaine manière un déshérité — timide, renfermé, étranger à son village, quêtant en vain les échos de son cœur. Mais son âme, elle aussi, chantait aux hommes un chant plein de lumière et de fraternité.

Quand l'âme du vin chante non plus dans la bouteille mais dans le cœur de l'homme, et que cet homme est à la fois un vigneron et un poète, c'est, à travers une célébration unique, un message universel d'espoir, d'humanisme et d'humanité qui jaillit. Ainsi, ce breuvage né de la générosité de la nature et du savoir-faire de l'homme, cet ambassadeur du bonheur sur terre murmure-t-il son message dans nos cœurs afin qu'à notre tour, puisse notre âme s'exalter sous les signes du vin et de la poésie, c'est-à-dire de la beauté, du plaisir, et de la vérité !



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- André Briotet, « *Ce soleil qu'est le vin* », imprimerie typo-artisanale, Beaume (1971).
- André Briotet, « *En œuvrant au bon vin* », imprimerie typo-artisanale, Beaume (1980).
- André Briotet, « *Résonances vigneronnes* », imprimerie typo-artisanale, Beaume (1982).
- André Briotet, « *Harangues villageoises à des vignerons en fête* », imprimerie typo-artisanale, Beaume (1984).
- André Briotet, « *Ambiances vigneronnes* », (1991).
- André Briotet, « *Les ferments et les lies* », Centre imprimerie Avenir, Nevers (1993).
- Baudelaire, « *Les fleurs du mal* », G.F. Flammarion (1991).
- Léon Douarche, « *Le vin* », librairie Félix Alcan (1930).
- Omar Khayam « *Rubayat* », (préface d'André Velter) NRF poésie Gallimard (1994).
- Louis et Jean Orizet, « *Les cent plus beaux textes sur le vin* », le Cherche-Midi (1995).

SEANCE DU VENDREDI 13 DECEMBRE 1996

Cette séance est présidée par Mgr Robert Dalverny, vice-président.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Robert Debant, M. Lucien Frainaud, M. Pierre Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. Jacques Larmat, M. Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, M. Charles Puech, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. André Costabel, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala.

En ouvrant la séance, Mgr Robert Dalverny rappelle que voici une semaine, nous étions auprès de notre président Pierre Clavel. Il demande à notre Compagnie d'observer une minute de silence à sa mémoire. Le président informe la Compagnie du décès de Mlle Fermaud, ancien membre résidant.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.

Le secrétaire perpétuel précise que le dernier procès-verbal est en date du 8 novembre 1996, mais que même relativement tardif, il doit être soumis au vote de l'assemblée. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Correspondance

— Lecture est faite de la lettre de M. Lassalle remerciant notre Compagnie de lui avoir permis d'accéder à l'honorariat.

— De même, notre Compagnie a reçu diverses lettres émanant des nouveaux élus en qualité de correspondant.

— Lecture de la lettre de notre confrère M. Durteste donnant les raisons de sa non candidature aux fonctions de président.

— Lettre de M. le maire de Nîmes adressant ses condoléances à notre Compagnie suite au décès de M. Pierre Clavel.

Informations

— Conférence le 14 décembre à 16 h à Carré d'Art de M. le pasteur Michel Jas, « Le Dieu bon des Cathares et le refus du Mal ».

— Conférence de M. le professeur Le Blevec le 15 décembre à 15 h au Centre Pablo Neruda organisée par l'Ecole antique.

— Invitation du président du Conseil Général à la présentation du Cederom réalisé par le Musée départemental d'art sacré.

— Conférence de M. Cannat le 14 décembre à 15 h : « Un espoir pour les cités du tiers monde. »

— Invitation à la séance publique de l'Académie de Marseille.

— M. le pasteur Grossi fait part de la parution prochaine de son ouvrage sur « Un homme libre, Etienne Saintenac ».

Le secrétaire perpétuel demande en outre à ses confrères de réfléchir sur les résultats de la conférence donnée par le président Reboul à Carré d'Art, et désire-

rait connaître leurs réactions, leurs critiques et leurs observations.

Nous avons appris le décès de maître Lamarque, notaire honoraire, frère de notre confrère Me Lamarque, correspondant.

L'ordre du jour appelle la communication de M. le docteur Simon : « A propos d'Adolphe Crémieux : son père David. »

L'orateur a procédé à une minutieuse étude des membres de cette famille. M. Simon relate les événements qui ont marqué la vie de David Crémieux, ayant récolté des détails inédits dans les archives.

Cette communication est écoutée avec une particulière attention. Le président remercie le docteur Simon et le félicite sous les applaudissements de l'assemblée.

Interviennent ensuite le docteur Lauret, MM. Debant et Frainaud.

Le texte est joint au présent procès-verbal.

Il appartient maintenant au docteur Bosc de nous présenter le compte rendu de l'assemblée de la Conférence nationale des Académies, tenue à Nancy les 10, 11 et 12 octobre 1996.

C'est un rapport très complet qui a été rédigé par notre confrère ; analysant successivement les aspects récréatifs et studieux de ces travaux.

Un résumé est remis à chaque participant de cette séance, et copie de ce compte rendu est joint à ce procès-verbal.

Le président remercie le docteur Bosc de ce minutieux travail très précis et le félicite.

Interviennent MM. Debant, Simon, ainsi que M. Frainaud.

La séance est levée à 18 h 10.

A PROPOS D'ADOLPHE CREMIEUX :
SON PERE, DAVID (résumé)

A l'occasion du bicentenaire de la naissance à Nîmes d'Adolphe Crémieux (1796-1880), grand avocat, deux fois ministre de la Justice, député, puis sénateur à vie, la carrière agitée de son père David est évoquée. Né en 1762, probablement à Nîmes, David Crémieux est désigné en 1793 pour occuper les fonctions d'officier municipal de la municipalité jacobine. Son activité dans le sillage du maire Courbis y fut remarquable. Le 9 Thermidor, à Paris, Robespierre est renversé. A Nîmes quelques jours après, la Société populaire se réunit à la chapelle des Jésuites. La séance est dramatique avec le suicide à la tribune d'un membre du tribunal révolutionnaire et l'arrestation de personnalités dont Crémieux. Emprisonné au fort Vauban, il y échappe à un massacre dont sont victimes Courbis et deux autres codétenus. Il est jugé, acquitté et libéré après une année de prison. Quelques mois après naît Adolphe.

C'en est fini de la carrière politique de David. Il se consacre à son négoce de soieries, mais fait bientôt faillite. Pendant quelques années, il consent plusieurs prêts hypothécaires et acquiert des biens immobiliers. En 1815, il est menacé par les bandes de Trestaillons et doit se réfugier quelques semaines dans un village de la Vaunage. Il meurt en 1819 à 57 ans.

On retrouve chez son fils Adolphe, bien que dans un tout autre contexte, de semblables sentiments républicains, le même besoin d'action, une certaine audace dans la conduite et un tantinet d'orgueil.

(Communication du 6 décembre 1996 par Lucien Simon, membre résidant.)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE
DE LA «CONFERENCE NATIONALE DES ACADEMIES»
TENUE A NANCY les 10, 11 et 12 octobre 1996

par le professeur René BOSCH

Mes chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Si j'ai proposé de faire devant vous le compte rendu de la « Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts » à laquelle j'ai eu l'honneur et le plaisir de représenter notre Compagnie au mois d'octobre dernier, c'est parce que cette Assemblée par le sérieux de ses travaux, le lustre de l'accueil et des réceptions, et la place qu'elle a tenue dans la ville de Nancy a désormais démontré que les Académies de notre pays, renonçant à un isolement qu'elles trouvent préjudiciable à leur rayonnement, sont désormais décidées à maintenir entre elles, des liens amicaux et enrichissants.

Cette assemblée marque une étape. Elle fera date dans l'histoire de nos compagnies et je m'en voudrais de ne pas vous avoir fait partager l'intérêt que j'ai trouvé dans ces deux journées.

I. — Cette rencontre, commencée le jeudi 10 octobre à 15 heures, s'est achevée le samedi 12 octobre à 15 heures également. C'est dire qu'elle a duré exactement 48 heures.

Sur les 26 Académies concernées, 24 étaient présentes, ce qui est très remarquable. L'Académie de Stanislas, de Nancy, qui nous recevait, et de façon très accueillante, était évidemment fortement présente. Les autres Académies de Province étaient représentées par 47 délégués, soit en moyenne 2 par académie. Amiens, Bordeaux, Villefranche en Beaujolais et Nîmes n'avaient envoyé qu'un délégué. Par contre, les académies de Lyon, Marseille, Versailles et celle du Var avaient envoyé chacune 3 ou 4 délégués. A ces 47 délégués de la Province, il faut ajouter :

— 9 délégués de l'Institut de France et de ses diverses académies dont un pour l'Académie française, 2 pour l'Académie des Sciences, 2 pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2 pour l'Académie des Sciences morales et politiques.

— Et 4 représentants d'Académies étrangères : 2 de Florence, un de Luxembourg et un de Sarrebruck (seules académies invitées), soit au total 60 délégués de l'« Extérieur » auxquels il faut ajouter les membres de l'Académie de Stanislas. C'est dire que l'effectif des présents dans la salle variait de 80 à 100 participants. Un élément important à mes yeux, ne doit pas nous échapper : 4 dames seulement sur les 60 délégués ; ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que la proportion des femmes dans nos académies est de 5 à 10 %. Si je me permets de vous donner ces chiffres, c'est pour que vous puissiez mieux réaliser la facilité des contacts personnels que l'on pouvait avoir avec les confrères des autres compagnies, le grand nombre rendant généralement plus difficiles les échanges entre participants.

II. — L'organisation de cette rencontre fut exemplaire : l'horaire prévu fut suivi avec ponctualité et les informations reçues par les délégués fixaient tous les détails. Les responsables de l'organisation avaient su répondre de façon satisfaisante à un triple souci :

1. — Multiplier les lieux de réunion de façon à faire connaître aux délégués les possibilités qu'offre Nancy de ce point de vue. C'est ainsi que nous fîmes connaissance successivement :

- avec le palais des Congrès pour la séance inaugurale ;

- avec l'Hôtel de Ville où nous avons occupé, le vendredi matin, le salon réservé à l'Académie de Stanislas, que l'on appelle le « salon carré », et le vendredi après-midi la salle des Fêtes ;

- avec le péristyle du musée des Beaux Arts pour un concert.

2. — Les quatre repas, d'une centaine de couverts chaque fois, furent pris également en des lieux différents :

- le jeudi soir dans les salons de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le ministre André Rossinot, député-maire de Nancy, en personne ;

- le vendredi à midi à l'Hôtel de Ville également, sous la présidence de M. Gérard Longuet, président du Conseil régional de Lorraine, en personne ;

- le vendredi soir à l'Hôtel du Département de Meurthe et Moselle sous la présidence effective de M. Jacques Baudot, président du Conseil général ;

— le samedi à midi, dans les salons de la Préfecture, sous la présidence de M. Jacques Andrieu, préfet de Meurthe et Moselle.

Toutes ces réceptions, occasions de découvertes et de rencontres, montrent la réputation dont jouit l'Académie de Stanislas dans la région Lorraine.

3. — Les organisateurs avaient su émailler le programme de travail, par lui-même très dense, de distractions à la fois agréables et instructives dont voici la liste :

- la visite du musée Lorrain ;

- celle du palais du Gouvernement et des trois places historiques qui en sont toutes proches : la place Stanislas avec ses grilles et ses fontaines, la place d'Alliance et celle de la Carrière ;

- la visite du musée de « L'Ecole de Nancy » où sont rassemblées un nombre d'œuvres de valeur de peintres tels que George de La Tour, et Claude Gellée dit le Lorrain, de graveurs tels que Callot et Grandville, de sculpteurs et surtout des inventeurs de la célèbre « Ecole de Nancy » à la tête de laquelle il faut nommer les Gallé, Daum, Majorelle et leurs élèves ;

— enfin le délicieux concert de musique lorraine du XVII^e siècle, donné par deux artistes nancéens, jeunes et déjà réputés : l'une au clavier d'un clavecin, son compagnon soufflant dans un « cornet à bouquin ».

III. — A m'entendre vous pourriez croire que cette conférence de Nancy a finalement consisté en agapes gastronomiques et en distractions agréables. Mais détrompez vous car trois séances de travail occupèrent l'ensemble des trois premières demi-journées... Il est temps que je vous en parle puisqu'en définitive, elles représentaient le point central de la rencontre.

— Le jeudi après-midi, de 15 à 18 heures, ce fut l'*Assemblée Générale de la Conférence* sous la présidence du médecin général Edmond Reboul, président de la Conférence depuis deux ans et de M. le professeur Alain Larcan, médecin chef du service d'Anesthésie-Réanimation du Centre Hospitalier Universitaire de Nancy et président de l'Académie de Stanislas. Je me permets de

vous rappeler que la Conférence Nationale des Académies, créée à Lyon en 1991 alors que M. Reboul présidait l'Académie de Lyon, célébrait à Nancy sa 4^e réunion.

Ses statuts élaborés à l'initiative du regretté chancelier de l'Institut le bâtonnier Albert Brunois, votés à Rouen en 1994 et devenus officiels en 1995 sont donc maintenant en vigueur. Mais ils ont été complétés depuis par un Règlement Intérieur qui devait être achevé lors de cette session de Nancy, ce qui fut fait le lendemain vendredi 11 octobre, en début de matinée. L'ordre du jour de cette Assemblée générale comportait :

- les allocutions de bienvenue, prononcées par le professeur Larcan et par M. Kevers-Pascalis, de l'Académie de Stanislas ;

- un « Rapport général » prononcé par M. Reboul ;

- une intervention de M. le professeur Jean-Marie Bonnet, de Nancy, qui représenta la nouvelle formule d'Akademos, revue officielle de la Conférence Nationale, dont il sera le rédacteur. Un exemplaire du numéro 15 de la revue fut remis à chaque délégué. Sa présentation en fut très appréciée. Mais son contenu est composé de questions générales. C'est le numéro 16 qui va « sortir » incessamment qui rassemblera les principaux rapports de l'Assemblée de Nancy. On prévoit trois numéros par an. Chacun d'eux comportera un thème particulier et des nouvelles des différentes académies. Pour que cette rubrique soit aussi complète que possible, il est souhaité que chaque compagnie désigne en son sein un « correspondant » de la revue : à ce jour, sept académies seulement sur 26 ont déjà désigné leur « correspondant ». A défaut, le « secrétaire, perpétuel ou non, de l'Académie devra jouer ce rôle ;

- enfin à 16 h 15, M. Gilbert Mercier, vice-président de l'Académie de Stanislas, principal rédacteur du Règle-

ment Intérieur, en présenta le texte et énuméra les précisions qu'il fallait lui apporter. Un débat suivit son exposé. L'ordre du jour n'ayant pas été épuisé.

IV. — *Une deuxième séance de travail* a lieu le lendemain vendredi 11 octobre à 8 h 30. L'Assemblée est moins nombreuse, le débat plus facile, et les décisions plus rapides. Il y a lieu d'en retenir les éléments suivants :

* *La Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts*, tel est son titre officiel définitif, comprend les 26 Académies provinciales dites « Fondatrices », dont 23 seulement sont antérieures à la Révolution.

* Une académie pourra devenir membre titulaire, à part entière, de la Conférence Nationale après avis favorable d'une « Commission d'admission » et si elle satisfait aux cinq critères retenus :

- une ancienneté suffisante,
- l'admission de ses membres par élection,
- la limitation du nombre de ses membres,
- la pluridisciplinarité de ses travaux,
- la valeur de ses travaux et de ses publications.

* La proposition du président Reboul, de créer une deuxième classe de membres qu'on aurait appelés « membres associés » est rejetée ; la Conférence Nationale se refusant à avoir deux classes d'académiciens de niveaux différents.

* L'Institut de France et ses cinq Académies sont déclarés « Membres d'Honneur ».

* A titre exceptionnel, la Conférence Nationale examina les dossiers de quatre académies qui désiraient faire partie de la Conférence Nationale.

- L'Académie de Montauban qui répond de façon satisfaisante aux cinq critères énoncés est aussitôt admise par 24 voix sur 26.

- Par contre les demandes de l'Académie d'Alsace, celle de Reims, et celle de l' « Académie de législation de Toulouse » sont renvoyées devant la Commission d'admission (qui comprendra pour les deux années qui viennent, les délégués des Académies de Marseille, Nancy et Rouen).

* La Conférence nationale se réunit tous les deux ans, sur l'invitation d'une académie membre de la Conférence.

* Dans les années intercalaires, l'Institut de France, ou l'une de ses cinq Académies peut inviter à une rencontre générale les académies de la Conférence Nationale, comme cela s'est produit en 1989, 1992, 1995 et 1997.

* *La prochaine réunion de la Conférence nationale* (la 5^e) sous réserve de modification aura lieu :

- en 1998 à Versailles,
- en 2000 à La Rochelle,
- en 2002 à Caen ou Besançon,

Angers, Montpellier, Toulouse s'inscrivent pour les réunions ultérieures.

* *Le bureau* de la Conférence nationale, nommé pour deux ans, est réélu à chaque réunion de la Conférence. Il comprend :

— un président : qui est automatiquement le président de l'Académie qui reçoit. Le professeur Larcan est donc désigné ;

— un vice-président : qui est automatiquement le président de l'Académie qui recevra la réunion suivante: M. Bonnefous (Académie de Versailles) ;

— un secrétaire général (de l'Académie qui reçoit) : M. Flon (de Nancy) ;

— un secrétaire adjoint (de l'Académie qui recevra) Mme Leconte (de Versailles) ;

— un trésorier, nommé pour six ans, donc M. Delecluse (de Rouen).

* *Le médecin général E. Reboul* dont le mandat de président se termine, est nommé président d'Honneur de la Conférence nationale.

* Dans l'article 7 du Règlement Intérieur, on supprime l'alinéa qui prévoyait la radiation automatique d'une académie en cas de non versement de cotisation pendant deux ans.

* Dans son rapport, le président Reboul avait souhaité que la Conférence nationale se soucie d'établir des liens avec des académies étrangères (voir article 12). La Conférence nationale pense qu'il est préférable que des liens se tissent à partir d'une académie particulière, membre de la Conférence. Trois académies se désignent aussitôt :

- l'Académie de Metz pour les relations avec des Académies d'Allemagne,

- l'Académie de Savoie pour les relations avec des Académies d'Italie,

- l'Académie des Jeux Floraux (Toulouse) pour les relations avec des Académies d'Espagne.

* Les articles 19-20-21 considérés comme inutiles, sont supprimés.

Comme vous le voyez, ces deux premières séances de travail ont permis de mettre définitivement au point les modalités de fonctionnement de la Conférence nationale.

V. — *La 3^e séance de travail* qui nous occupa le vendredi de 10 h à 12 h avait un intérêt plus général. En voici le thème :

« *Le rôle des Académies dans le développement de la Culture.* »

Quatre rapports nous furent présentés. Je me refuse à condenser ici en quelques lignes des rapports très denses et qui étaient le fruit de longues réflexions, d'autant plus qu'ils paraîtront dans notre revue, dans sa présentation nouvelle. Je n'en dirai que quelques mots :

— le premier, celui du professeur Larcan, président de l'Académie de Stanislas, nous a rappelé « l'histoire de l'Académie de Nancy », le rôle du roi Stanislas dans sa création, le prestige qui est encore le sien aujourd'hui quand on voit la place que tient cette Académie à l'Hôtel de Ville où elle a son salon privé, l'importance des aides qu'elle reçoit des collectivités publiques, des autorités de la ville, du département et de la région.

— Le second, celui du médecin général Reboul, qui résuma en quelques phrases ce qu'il nous dit depuis 1989 sur le rôle des Académies en général, la nécessité pour elles de sortir de leur cocon, pour se fédérer, sinon se rapprocher les unes des autres, pour retrouver dans le pays une audience plus importante et même pour franchir les frontières de l'Hexagone afin d'établir un véritable réseau culturel de niveau académique à travers l'Europe et au-delà...

— Dans un troisième rapport, le recteur Imbert, de l'Institut de France, insista plus particulièrement sur le rôle important que cet organisme joue encore, par ses diverses académies auprès des grandes institutions de l'Etat, lorsque celles-ci sont confrontées à des problèmes généraux concernant l'éthique sociale, les valeurs à défendre, les objectifs à atteindre...

— Enfin le quatrième rapport, celui du professeur Gay, de Rouen, qui nous a été distribué, portait comme titre *Mondialisation et Identités locales et régionales*, problème capital, très actuel, que l'auteur résume, car le

sujet est immense, en quelques pages, dans lesquelles il analyse cette « tension permanente entre deux tendances inverses, contradictoires, toutes deux légitimes » qui existe entre le désir de tout voir, de tout savoir et le désir de se concentrer sur un objectif plus particulier, plus précis, entre la tradition et l'ouverture au monde, entre l'attachement au patrimoine et la recherche de l'universel, entre le nivellement par INTERET et notre identité locale ou régionale...

Des interventions remarquées suivirent ces rapports:

— Celle de M. Fumaroli, de l'Académie française qui insista sur le devoir pour la France de « générer un espace français dans le réseau Internet... »

— Celle de M. Pierre Messmer, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, qui dénonça les « fausses médiations », les « fausses expertises » où les interlocuteurs sont choisis dans la mesure où l'on sait à l'avance qu'ils approuveront les projets avancés par l'Autorité... et qui encouragea fortement les initiatives et les audaces avant d'être consulté...

VI. — Voici donc, trop rapidement résumé, le « travail », à proprement parler, de la Conférence nationale des Académies qui s'est tenue à Nancy. En rester là serait négliger une autre face de ce rassemblement et que l'on pourrait intituler :

Place de Nancy et de la Lorraine en Europe.

Ce thème occupa en effet presque trois heures le vendredi après-midi. Au cours de cette séance solennelle tenue dans le salon même de l'Académie de Stanislas, le fameux « Salon carré », nous entendîmes plusieurs communications :

— une première par le professeur Michel Parisse,

de l'Université Paris-I, correspondant de l'Académie de Stanislas, sur : « Les origines médiévales de la Lorraine moderne » ;

— une seconde par le professeur René Taveneaux, membre de l'Académie de Stanislas sur : « Foyers intellectuels et courants de pensée dans la Lorraine des Temps modernes » ;

— une troisième par le professeur François Roth, de l'Université de Nancy-II, correspondant de l'Académie de Stanislas sur : « La Fracture de 1870-71 » ;

— une quatrième par M. Guerrier de Dumast, président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine, membre de l'Académie des Sciences sur : « A la charnière de deux cultures : La Lorraine et le Nouvel ordre économique européen » ;

— une cinquième par le président Larcen sur cette interrogation : « Austrasie - Lotharingie - Lorraine ou France de l'Est ? ».

L'ensemble de ces cinq communications constituait une véritable fresque de l'histoire de la Lorraine et de sa ville-phare Nancy. C'est devant un public élargi qui dépassait largement le cadre de la Conférence nationale, car s'étaient joints à nous non seulement tous les membres de l'Académie de Stanislas, mais aussi toute une phalange d'accompagnateurs et d'invités, que ces exposés furent prononcés et je n'en dirai pas davantage puisque notre revue nous les redonnera. Certains penseront peut-être que la Conférence nationale n'avait pas à se pencher sur des problèmes aussi particuliers, mais au moment où les Académies décident de s'ouvrir vers l'extérieur, de se rapprocher des autres Académies de l'Hexagone et d'établir des liens avec des Académies étrangères, n'est-il pas légitime et même utile que la réunion de la Conférence nationale soit l'occasion de découvrir l'histoire, la vie et les problèmes actuels de nos régions ? Je dois ajouter

que la matinée du samedi, dernier jour, commença à 8 h 30 par une séance passionnante dans l'église de Notre-Dame de Bon Secours, autrefois hors les murs, mais aujourd'hui intégrée à l'agglomération, et dont l'intérieur retrace de façon matérielle et imagée toute l'histoire de la Lorraine. Avec l'exposé du guide chevronné qu'est le chanoine Jacques Choux, les textes du roi Stanislas, lus par deux membres de l'Académie de Stanislas, la participation à trois reprises du Chœur grégorien de Nancy, l'ensemble étant coordonné par le président Larcan lui-même, ce fut une magistrale récapitulation de ce que nous avons entendu la veille et un solennel hommage au roi Stanislas dont le tombeau se trouvait devant nous, avec, en face de lui, le tombeau de son épouse Catherine Opalinska et à ses côtés, le monument funéraire contenant le cœur de Marie Leszczyńska sa fille, épouse du roi Louis XV, donc reine de France. Emouvante commémoration des liens qui ont uni la Pologne et la France et de la place que la Lorraine occupe dans notre histoire. Après cette cérémonie en l'église de Notre-Dame de Bon Secours, la matinée se termina par la visite du musée lorrain et par le dernier repas de cette intéressante rencontre, lequel fut offert par M. Jacques Andrieu, préfet de Meurthe et Moselle dans les salons et jardins de la Préfecture. La dislocation de l'Assemblée fut prononcée à l'issue de cette agréable réception.

SEANCE DU VENDREDI 20 DECEMBRE 1996

Cette séance est présidée par Mgr Robert Dalverny, vice-président.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Noël Cannat, M. le pasteur René Château, M. André Costabel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Marc Chausse, Mme Hélène Deronne, M. Pierre Fabre, M. le docteur Pascal Gouget, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Louis Durteste, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le docteur Paul Tempier, M. le bâtonnier Jean Goujon.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal. Ce procès-verbal est adopté après une observation de M. le docteur Lucien Simon.

Vacance de siège.

Le président demande à notre Compagnie de vouloir bien proclamer la vacance du siège de M. le docteur Bastide récemment décédé, membre non résidant, ainsi que de celui de M. Victor Lassalle, élu membre honoraire.

Un vote unanime intervient sur ces deux propositions.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel donne lecture de deux lettres émanant de la famille de M. Pierre Clavel adressant à notre Compagnie ses remerciements à la suite des condoléances que nous avons adressées.

De même, la lettre de M. le général médecin Reboul qui avait été accueillie quelques jours auparavant à Carré d'Art par M. Clavel.

Information

M. Bernard Artigues, correspondant de notre Compagnie, a reçu la médaille d'argent de la Société d'encouragement au progrès, remise par le professeur Yves Coppens.

Communication

Le président donne la parole à notre confrère M. Noël Cannat, qui va traiter le sujet suivant : *Courants sociaux dans l'Inde d'aujourd'hui*.

Notre confrère revient de ce pays, où il a effectué de nombreux séjours. Il est passionné par son sujet, et passionne aussi son auditoire.

Voici un résumé de cette communication :

COURANTS SOCIAUX DANS L'INDE D'AUJOURD'HUI

L'Inde est la terre d'élection de la pensée concrète. De l'érotisme à la mystique, c'est l'amour de l'être, la *philousia*, qui l'oriente, plus que la *philosophia*, l'amour de la sagesse au sens où l'entendaient les Grecs.

L'Inde est une société de survie, comme la plupart des sociétés qu'on disait naguère, et fort imprudemment, « *sous-développées* ». Dans les sociétés de survie, la valeur première n'est nullement la satisfaction illimitée de l'individu, mais la perpétuation de la communauté. Les sociétés de survie sont d'abord des sociétés de vie. Mais ce sont aussi des sociétés où la condition des personnes est souvent d'une extrême précarité.

Opposés à la mondialisation unipolaire d'une vision de l'homme matérialiste et bornée soumise à l'esprit de compétition, les dirigeants actuels de l'Inde ont récemment affirmé leur volonté de participer à une mondialisation multipolaire faisant droit à la pluralité des cultures.

Avec toutes ses faiblesses, mais aussi son formidable potentiel physique et humain — 25 Etats, 950 millions d'habitants sur plus de 3 millions de kilomètres carrés, six fois la France en superficie, seize fois en population —, l'Inde en constitue déjà l'un des foyers majeurs.

Le système des castes est le fondement plurimillénaire de la société indienne. Selon la tradition, les *brahmanes* (6% de la population) dispensent l'enseignement religieux ; les *kshatryas* représentent l'ordre étatique et la sécurité militaire ; les *vaishyas* sont artisans, éleveurs, marchands. Au-dessous figurent les basses castes des *sudras*, serviteurs et travailleurs manuels, qui représentent plus de la moitié de la population indienne.

L'Inde compte en outre 120 millions d'intouchables tenus à l'écart de la vie publique et exclus des pratiques religieuses. Enfin, à l'écart du système des castes, on rencontre les aborigènes (*adivassis*), véritables autochtones de l'Inde, qui seraient plus de 50 millions, les musulmans (93 millions, 11 % de la population), et les chrétiens (32 millions, 3,5 %).

Officiellement abolies par la Constitution de 1949, les castes restent bien vivantes et constituent un système de protection sociale inégalitaire mais efficace. La permanence de leur emprise tient à la vitalité de la religion hindoue, ciment de l'unité culturelle indienne. Mais aujourd'hui, les hors castes sont si nombreux que le système en est ébranlé.

L'exclusion érigée en système rencontre chez les opprimés des résistances croissantes. Pour 90 millions de privilégiés dont le revenu par tête s'accroît de 18 % par an depuis l'abandon du socialisme à l'indienne en 1991, l'Inde compte au moins 300 millions de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (1,10 F à 1,30 F par tête et par jour) et sous-alimentées.

Le terme *dalit* s'applique aujourd'hui à tous les opprimés, quelle que soit leur croyance, hindouistes, musulmans et chrétiens. Il correspond à ce qu'on appelait en droit les classes hors castes. Le docteur Ambedkar (1898-1956) fut l'apôtre de l'émancipation des intouchables.

Les organisations de *dalits* se comptent par centaines. Elles font l'objet des tentatives de séduction des fondamentalistes qui veulent mobiliser les Hindous de toutes castes et hors castes contre les minorités religieuses, et en particulier les musulmans.

Certains groupes de *dalits* mettent radicalement en question leur identité de subalternes et rejettent le paternalisme des partis politiques existants. Mais leur capacité à mobiliser les basses castes contre l'ordre social brahmine reste encore à démontrer.

La matrice du fondamentalisme hindouiste est l'Association des Volontaires Nationaux (RSS), fondée en 1925 à Nagpur. Son expression politique présente est le BJP (Bharatiya Janata Party), créé en 1980, qui a remporté une majorité relative aux élections du printemps 1996, mais n'a pu se maintenir au pouvoir devant l'alliance des partis de gauche.

Les émeutes qui ont suivi la démolition, le 6 décembre 1992, de la mosquée de Babour à Ayodhya par les nationalistes hindous, ont mis en évidence les analogies existant entre le communalisme hindou et le fascisme européen des années trente. L'organisation d'extrême-droite *Shiv Sena*, créée en 1966 sur le thème « le Maharashtra aux Maharashtriens », fait désormais la loi à Bombay (12 millions d'habitants).

Paradoxalement, souligne le sociologue français Gérard Heuzé, le système des castes traditionnel constitue un garde-fou contre la « vague safran » et les courants de « purification ethnique ». Les Indiens n'aiment pas les extrêmes et leur syncrétisme foncier plaide plutôt pour la reconnaissance de la diversité.

En outre, et nous concluons sur ce point, on discerne mieux aujourd'hui l'influence au cœur du monde hindouiste, du ferment abrahamique, du ferment prophétique commun à toutes les religions du Livre. Il inspire

aussi bien l'action des Comités de Paix animés par des musulmans, des chrétiens et des hindouistes, que le travail des organisateurs communautaires du CISRS dans les *slums* urbains, en milieu rural, et dans les tribus aborigènes.

Dans le *slum* de Pilkhana, la *Cité de la Joie* décrite par Dominique Lapierre, le comité d'entraide mutuelle *Seva Sangh Samiti*, fondé en 1964, a été dès le début l'œuvre de fidèles des trois religions. A son exemple surgissent aujourd'hui dans les villages du Bengale, des centaines d'associations d'entraide.

Le rôle des *outsiders*, étrangers, immigrés, fidèles de confessions minoritaires, est ainsi mis en évidence : vivant au milieu des gens, les écoutant, les aidant à converser avec eux-mêmes et à définir leurs problèmes, ils contribuent au renforcement de la communauté qui est la seule richesse des pauvres face à l'individualisme dévastateur des riches.

Car les sociétés ne se comprennent pas à partir des objets, mais à partir des hommes et des femmes qui les constituent.

* * *

Cet exposé est agrémenté de projection de cassettes vidéo qui permettent de mieux comprendre certains problèmes se rattachant à cette grande nation.

De chaleureux applaudissements sont adressés à notre orateur du jour, avec les compliments du président.

Interviennent ensuite MM. Costabel, Pradel, Larmat, Fabre.

La séance est levée à 18 h.

BIBLIOGRAPHIE

- Anandhi S., *Contending Identities. Dalits and Secular politics in Madras slums*. Indian Social Institute, New Delhi, 1995.
- Biardeau Madeleine, *Inde. « Petite Planète »*. Seuil, 1958.
- Heuzé Gérard, *L'Inde et la question nationale. Revue Hérodote* n° 71.
- Henry Michel, *La Barbarie*. Grasset, 1987.
- Jaffrelot Christian, *Les nationalistes hindous. Idéologie, implantation et mobilisation des années 1920 aux années 1990*. Fondation nationale des sciences politiques, Paris.
- Kabir Humayun, *Our Heritage*. The National Information & Publications Ltd, Bombay, 1947.
- Kananaikil Jose, *Dalit Organisations. A Directory. Programme for Scheduled Castes*. Indian social Institute, New Delhi, 1994.
- Mallick Rabial & Mukherjee Dhurjati, *Housing for the Urban Poor : Challenge & Response*. Christian Institute for the Study of Religion & Society, Calcutta, 1996.
- Milbert Isabelle, *L'Inde, évolution politique, économique et sociale*. La Documentation française, Notes et Etudes documentaires n°s 4 639-4 640, 15 octobre 1981.
- Pandey Gyanendra, *Où va l'Inde moderne ?* L'Harmattan.
- Poitevin Guy, *Inde, les marginaux de l'éternel. Idéologies de la pauvreté et identité culturelle chez des étudiants marginaux en Inde*. L'Harmattan, 1984.
- Viramma & Racine Josiane et Jean-Claude, *Une vie paria. Le rire des asservis. Inde du Sud*. Plon « Terre Humaine », 1996.